A
000 229 265
4
UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY

nia

THE LIBRARY
OF
THE UNIVERSITY
OF CALIFORNIA
LOS ANGELES

FRÉDÉRIC-LE-GRAND,

OU

MES SOUVENIRS DE VINGT ANS

DE

SÉJOUR A BERLIN.

T. IV.

DE L'IMPRIMERIE DE LACHEVARDIERE FILS,
RUE DU COLOMBIER, N° 30, A PARIS.

FRÉDÉRIC-LE-GRAND,

SA FAMILLE, SA COUR, SON GOUVERNEMENT,
SON ACADÉMIE, SES ÉCOLES,
ET SES AMIS, GÉNÉRAUX, PHILOSOPHES ET LITTÉRATEURS,

OU

MES SOUVENIRS

DE

VINGT ANS DE SÉJOUR A BERLIN;

PAR DIEUDONNÉ THIÉBAULT.

« Par bonheur ou par malheur, j'appartiens à l'histoire. »
LE PRINCE HENRI DE PRUSSE.

QUATRIÈME ÉDITION,
Ornée du portrait de Frédéric II et de celui de l'auteur;

PUBLIÉE PAR SON FILS

LE BARON THIÉBAULT,
Lieutenant-Général des armées du Roi.

TOME QUATRIÈME.

PARIS,
A. BOSSANGE, RUE CASSETTE, N° 22;
ARTHUS BERTRAND, RUE HAUTEFEUILLE, N° 13;
LEIPZIG,
A. BOSSANGE, REICHS STRASSE.
1827.

DD
404
T34f
1827
v.4

664035

Tous les Princes éclairés ont protégé ceux dont les savants travaux ont honoré l'esprit humain; et les choses de nos jours en sont venues au point que, pour peu qu'un gouvernement européen négligeât d'encourager les sciences, il se trouverois bientôt arriéré d'un siecle à l'égard de ses voisins: la Pologne en fournit un exemple palpable.

nous voyons une Grande Impératrice se faire un point d'honneur d'introduire et d'étendre les connaissances dans ses vastes Etats, et traiter comme une affaire importante tout ce qui peut y contribuer.

Extrait du Discours sur l'utilité des sciences et des arts par Frédéric. *Les sept premières lignes sont de l'écriture de Monsieur Thiébault, le reste est de l'écriture du Roi. Tome I, pages 106 et 107.*

QUATRIÈME PARTIE.

GOUVERNEMENT CIVIL ET MILITAIRE DE FRÉDÉRIC-LE-GRAND.

Cette quatrième partie fournirait la matière d'un long et immense ouvrage, si je voulais détailler tout ce qui tient au gouvernement du souverain qui peut-être a le plus travaillé, qui du moins a mis le plus d'ordre dans son travail. On ne peut, en effet, et sans en être émerveillé, se rappeler tout ce qu'a fait ce monarque durant les quarante-six ans de son règne. Que l'on examine chacune des branches de l'administration de son royaume, et l'on verra qu'il n'en est pas une seule qu'il ait négligée, pas une qui n'ait paru l'occuper tout entier, et où il n'ait fait une masse d'améliorations qui, seules, auraient suffi pour remplir la vie de plusieurs hommes appliqués, laborieux et supérieurs. Mais, ainsi que je l'ai dit bien des fois, je n'écris pas la vie de Frédéric-le-Grand : je me borne à recueillir les anecdotes les plus intéres-

santes de son règne, autant que ma mémoire me les retrace. Ici je vais réunir celles qui appartiennent à son gouvernement civil et celles qui concernent son gouvernement militaire.

GOUVERNEMENT CIVIL.

Dans son administration civile, ce roi fut le plus modéré et le plus indulgent de tous les souverains qui ont gouverné par eux-mêmes, et dont l'histoire nous a transmis la conduite et les actions. C'est ce que démontreront les anecdotes que je vais rapporter. Je n'ai à excepter que quelques mouvements de vivacité, le plus souvent excités par de puissantes considérations, et les fautes qui intéressaient le secret de sa diplomatie, la gestion de ses finances, la justice et la discipline militaire, et dont je parlerai ensuite. Mais, à ces exceptions près, on peut dire qu'il avait pour principe de pardonner autant que l'ordre public pouvait le permettre. Ce n'est pas dire qu'il fût indifférent au bien ou au mal : il méprisait ceux même sur lesquels il étendait le manteau de l'indulgence : il ne les voyait plus, dans le cas où il les eût précédemment admis dans sa société, ou il ne les voyait que pour les accabler des marques de son mépris; de même qu'il ne les em

ployant plus, s'il lui était possible de s'en passer.

Je dois ajouter et l'on verra que lorsqu'il ne pouvait soustraire les coupables à la vindicte publique, il cherchait au moins à mitiger leur punition. Pendant les vingt ans que j'ai vécu dans sa capitale, je ne me rappelle pas que l'on ait exécuté d'autres criminels que les soldats convaincus d'homicides. Dira-t-on que cette sorte d'impunité devait multiplier les délits, et compromettre la sûreté publique? Ce serait tirer une conséquence absolument contraire à la vérité. Le caractère ferme de Frédéric, ses intentions bien connues, sa vigilance soutenue et celle qu'il exigeait de tous les hommes publics, en imposaient à tous les esprits. D'ailleurs l'indulgence qu'il avait pour les coupables n'était pas une véritable impunité; les lois étaient sévères, et l'on ne pouvait pas se promettre qu'il voudrait toujours en adoucir la rigueur. Frédéric faisait comme le sénat de Venise, qui avait soin de se rendre toujours très redoutable, et de maintenir à cet égard son ancienne réputation, mais qui de cette sorte était parvenu à n'avoir eu qu'un seul homme à frapper de mort en tout un siècle. Il admettait quelquefois, et selon les délits, les amendes modérées, les

confiscations partielles, l'emprisonnement même : mais il avait une répugnance presque invincible à signer une sentence de mort. On en a déjà vu des preuves; j'en donnerai encore plusieurs autres. Le grand secret de Frédéric, pour pardonner beaucoup sans compromettre l'ordre public ou son autorité, c'est que l'on voyait, par deux ou trois articles sur lesquels il ne pardonnait jamais, de quelle fermeté il était capable; c'est qu'il avait soin de maintenir la réputation qu'il s'était faite d'un homme absolument inflexible; c'est que l'on savait quelle était cette vigilance active, au moyen de laquelle rien ne lui échappait; c'est qu'il aimait d'ailleurs et voulait la justice; c'est enfin que le bien qu'il cherchait à faire lui conciliait l'amour des peuples, tandis que son grand caractère en imposait aux plus téméraires. Ce secret est admirable sans doute, mais il ne peut être connu que des grands hommes.

Au reste, les efforts de Frédéric ne furent pas tous couronnés d'un succès entier, de même que toutes ses actions ne commandèrent pas l'admiration. Et en effet, il fit ce qu'il put pour savoir la vérité, et il ne la sut pas toujours; pour opérer le bien, et il fit quelquefois le mal;

pour encourager les citoyens capables et zélés, et il protégea quelquefois de grands hypocrites; pour faire régner la justice, et il fut plus d'une fois injuste lui-même: mais, en célébrant sa mémoire, nous ne le présentons que comme plus parfait que les autres; enfin, c'est encore moins sa gloire que le triomphe de la vérité et l'utilité publique que nous avons en vue.

Nous ne croyons point devoir aborder les anecdotes de détail, avant d'avoir jeté un coup d'œil général sur les principales branches du gouvernement prussien. Ce coup d'œil est d'ailleurs d'autant plus nécessaire, que ce gouvernement a une forme qui lui est particulière, et qu'il est en général moins connu que celui des pays les plus éloignés; et cependant c'est par ce gouvernement surtout que la Prusse s'est élevée, et se soutient à un degré de prospérité qui étonne l'Europe [1].

[1] L'administration de la Prusse, m'assure-t-on, a subi, depuis la mort de Frédéric, et même depuis la rédaction de ces *Souvenirs*, des modifications et des changements si notables que ce que mon père en rapporte ne peut plus guère servir qu'à faire connaître ce que la Prusse était sous ce grand roi: mais cela suffit pour conserver à ce tableau un intérêt que rien n'affaiblira. Bon THIÉBAULT.

DE LA JUSTICE.

On a beaucoup vanté le code de Frédéric, et il est vrai qu'il a voulu en créer un : il est même vrai qu'il a été occupé de ce projet durant toute sa vie. Dans les premiers temps de son règne, il le poursuivit avec ardeur : il en conféra très souvent avec son chancelier, M. de Coccéi, qui lui rendait un compte régulier des travaux de tous ses collaborateurs. Le principal d'entre eux était M. de Jarriges, magistrat à Berlin, secrétaire perpétuel de l'académie avant M. Formey, et chancelier après M. de Coccéi. Le fruit de ces premiers travaux fut un volume in-folio, que M. Formey traduisit en français, sous le titre de *Code de Frédéric*, en trois volumes in-8°. Ce code ne contient que la procédure. M. de Jarriges, devenu chancelier, cessa de s'occuper de ce qui restait à faire. M. de Fürst, son successeur, n'y songea même pas. Enfin M. de Crammer, successeur de M. de Fürst, a repris cette tâche immense, et véritablement donné un nouveau code de lois;

mais il s'en manque bien qu'il ait entièrement satisfait le public. J'ai vu de très habiles jurisconsultes, M. le président de Robeur, par exemple, critiquer amèrement plusieurs articles importants de ce code, et même en démontrer l'inconvenance à Frédéric lui-même. Cependant c'est ce code que l'on suit aujourd'hui, au moins en grande partie. Frédéric l'a adopté, bien convaincu que le sage doit chercher la perfection, mais non espérer d'y atteindre. Il savait que MM. de Coccéi, de Jarriges et de Crammer avaient été aussi savants que laborieux, et que ce n'était que du temps qu'il pouvait attendre un ouvrage plus parfait que le leur. Aussi doit-on observer qu'il a toujours marqué une très grande considération pour ces trois hommes, et surtout pour le premier, dont le nom est encore respecté dans ce pays.

Indépendamment des tribunaux d'attributions particulières, du directoire, des chefs des diverses branches de l'administration, du tribunal de justice française pour les réfugiés, etc., on distingue trois instances dans le cours ordinaire de la justice. Partout on prohibe les moyens oratoires : il n'est point permis aux avocats d'être éloquents, ou plutôt il n'y a

point d'avocats en Prusse. Il n'y a que des référendaires et des notaires, qui font l'office d'avocats et de procureurs. La cause doit être présentée avec simplicité, après quoi les juges, sur l'inspection des titres, délibèrent et prononcent. Les référendaires ou rapporteurs sont des jeunes gens qui aspirent aux fonctions de juges: il faut avoir été référendaire pendant quelques années pour y parvenir. Et, cependant, malgré cette simplicité et toutes les précautions que Frédéric et ses chanceliers ont pu imaginer, la procédure est aussi chicanière en ce pays que dans le reste de l'Europe.

On sait qu'en Prusse le roi seul est législateur. Il y a sans doute des formes établies pour distinguer la loi d'avec la volonté spontanée ou momentanée du souverain; mais on n'a recours à ces formes et on ne les emploie que quand il l'ordonne. Jamais Frédéric n'a porté de lois sans avoir bien consulté ses plus habiles ministres et jurisconsultes : mais cette précaution était chez lui un acte de sagesse, de prudence et de zèle; ce n'était pas une mesure nécessitée par les bases mêmes et la nature du gouvernement. On peut bien juger d'ailleurs qu'il n'aimait pas ces entraves: son génie actif, ferme et

toujours prompt, ne s'y prêtait qu'avec peine. « Je n'aime pas vos parlements, » disait-il souvent à d'autres Français et à moi : « ces gens » ne viennent humblement vous baiser les pieds » que pour vous lier les mains ; ils ne prennent » l'attitude servile que pour arriver plus sûre- » ment à un despotisme de corps : ce n'est qu'hy- » pocrisie ou dérision. Je ne souffrirais pas qu'on » voulût me tromper, ou qu'on se moquât de » moi. D'ailleurs, ils font plus souvent le mal par » les embarras et les retards qu'ils amènent, » qu'ils ne font le bien par la sagesse de leurs » avis, ou par tout le pathos de leurs remon- » trances très humbles et très insolentes. »

On a souvent cité l'histoire du soldat catholique en garnison dans une ville de Silésie, où était une chapelle fameuse par la dévotion qu'on y avait à la Vierge. La statue de Marie, qui en décorait l'autel, était chargée d'*ex-voto* où l'on voyait plusieurs pierres précieuses. Ce soldat, quand il n'était pas sous les armes, passait des journées entières dans un des coins de cette chapelle, édifiant tout le monde par sa dévotion, son recueillement et sa constance. Peu à peu l'on s'y accoutuma à l'y voir, et l'on aurait cru se rendre coupable, si on eût songé

à le surveiller; de sorte qu'un soir, s'y trouvant absolument seul, il dépouilla la statue de ce qu'elle avait de plus riche. Quand on se fut aperçu de ce vol, on fit des recherches, et on trouva sur ce soldat une des pierres fines qui avaient appartenu à la sainte. Le procès fut instruit, et ce faux dévot condamné comme voleur et sacrilége, nonobstant sa persévérance à soutenir que la bonne et sainte Vierge, touchée de son zèle, lui avait par un miracle fait présent de ce diamant. La sentence fut envoyée au roi, pour être signée de lui avant d'être mise à exécution. Frédéric fit assembler les plus célèbres théologiens catholiques de Silésie, pour prononcer sur cette question : « Est-il possible, » selon la doctrine des chrétiens catholiques, » que, par miracle, la Vierge fasse présent de ce » qui lui est donné à elle-même ? » Les théologiens, en appuyant sur l'invraisemblance d'un pareil miracle, qui en effet s'accorde si peu avec l'esprit de l'Église, ne purent néanmoins se dispenser de répondre affirmativement : sur quoi Frédéric annula la sentence, mais en ajoutant que, ne pouvant pas défendre à la Vierge de donner ce qui lui appartenait, il défendait à ses soldats, sous peine

de la vie, d'en recevoir les présents à l'avenir[1].

[1] Je réunis dans cette note tout le morceau que le précédent éditeur a intercalé à cet endroit des *Souvenirs ;* je le fais pour faire connaître les motifs auxquels il croit pouvoir attribuer ce jugement, et les anecdotes qu'il cite à ce sujet. Bon THIÉBAULT.

Frédéric attaquait la religion moins avec des raisonnements qu'avec des railleries. Peu de personnnes ignorent son mot à un soldat catholique qui avait commis plusieurs vols dans la cathédrale de Breslaw, et qui assurait avoir reçu ces objets en don de la sainte Vierge. Cet homme avait d'ailleurs donné des preuves d'intelligence et de bravoure. Les prêtres appelés, reconnaissaient qu'aucun miracle n'était impossible à la puissance de la mère de Dieu. Frédéric prend la parole, et dit au coupable : « *Sous peine* » *d'être pendu, je te défends de recevoir à l'avenir aucun* » *présent de la sainte Vierge, quelques instances qu'elle* » *puisse te faire.* »

La tolérance de Frédéric, vraiment philosophique, n'était pas en vaines paroles comme celle de nos philosophes modernes. Il ternissait un peu, par une expression grossière, cette belle maxime : « *Je veux que, dans mes états, chacun prie Dieu et fasse l'amour à sa manière.* » Le pasteur de l'église du château de Berlin se permettait des sorties violentes contre l'irréligion de son souverain. Des invitations d'être plus circonspect semblèrent animer encore son zèle. Frédéric le fait appeler : « *Monsieur,* lui dit-il, *vous désirez que* » *je vous persécute, mais je n'ai pas le moins du monde*

Un de ses ministres d'état, après lui avoir présenté un rapport sur l'administration et la

» *l'envie de vous procurer les honneurs du martyre : votre* » *fantaisie n'est pas du siècle; vivez tranquille et soyez* » *heureux en contribuant au bonheur de votre troupeau.* »

Frédéric, nourri des auteurs du siècle de Louis XIV, s'était pénétré de la profonde vérité que renferment ces vers de Boileau :

Qui méprise Cotin, n'estime point son roi,
Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.

Aussi, les magistrats d'une petite ville de Brandebourg lui ayant dénoncé un homme criminel de blasphème contre Dieu, contre le roi et contre un *de leurs nobles collègues*, ils reçurent cette réponse, qui mérite d'être conservée, comme étant la preuve d'une finesse maligne :

« Si l'accusé a blasphémé Dieu, c'est une preuve qu'il » ne le connaît pas; et Dieu n'a pas besoin de moi pour » se défendre : s'il a blasphémé contre moi, je lui par- » donne; mais s'il a blasphémé contre un *de vos nobles* » *collègues*, je le condamne à une demi-heure de Spandau. »

Souvent les plaisanteries de Frédéric manquaient de goût et outre-passaient les bornes qu'un prince ne saurait franchir sans blesser la dignité des convenances. Un bon ecclésiastique lui adressa un livre médiocre, et ayant pour titre : *Les péchés contre le Saint-Esprit.* Le prix de son hommage fut renfermé dans ce peu de lignes : « J'ai reçu » vos péchés *contre l'esprit*, et je souhaite que Dieu prenne » le vôtre en sa sainte et digne garde. »

Quelquefois, emporté par un mouvement d'indigna-

police du Brandebourg durant l'année qui venait de s'écouler, lui dit que ce n'était pas sans une extrême répugnance qu'il demandait à être entendu sur un fait particulier, mais qu'il pensait être tenu de le faire par devoir et par état. « Qu'est-ce que c'est? » lui répliqua le roi. « Parlez librement. — Sire, il y a dans votre » capitale un homme qui se permet de parler

tion, il franchissait l'intervalle qui sépare l'ironie de l'injure. En 1773, le professeur Sulzer, pour des raisons de santé, demanda sa démission de la place de visiteur du collége Zoachinstal, et à être remplacé par le prédicateur de la cour, Nortelius. Frédéric écrit à la marge du mémoire : « Point de prédicateur, on ne saurait rien en faire » qui vaille; Mérian sera propre à cela. »

Peu de temps après, sur la demande d'un troisième professeur de théologie pour l'université de Kœnisberg, il donna cette définition remarquable :

« Un théologien est facile à trouver ;
» C'est un animal sans raison. »

Les ministres du culte religieux n'obtinrent jamais ses ménagements. Les rapports présentés par le baron de Seydlitz, pour que le monarque fixât son choix entre deux ou trois candidats proposés par les communautés pour être leurs pasteurs, sont ainsi apostillés de sa main à la marge :

« Le meilleur ?..... Je ne connais pas de telles gens : celui qu'ils voudront. » ED.

» de votre majesté avec une licence abso-
» lument impardonnable ; il le fait partout,
» dans toutes les sociétés, et devant tout le
» monde, et il y met un acharnement aussi cri-
» minel que les choses qu'il dit : c'est un scan-
» dale public et intolérable. — Comment donc,
» et qu'est-ce qu'il dit ? — Sire, des choses que
» l'on n'ose répéter, et qu'on ne peut redire à
» votre majesté. — Mais il faut bien que je sache
» ce qu'il dit, pour voir ce que je dois ordon-
» ner en conséquence. Répétez sans crainte les
» propos que vous avez recueillis de ses conver-
» sations. Dites ce que vous savez. — Sire, il ne
» parle point de votre majesté comme d'un
» grand roi, ni même comme de son roi : les
» termes dont il se sert sont ceux de *tyran*,
» de *despote*, ou autres semblables. La haine
» seule l'inspire. — Et qu'est-ce donc que cet
» homme ? — Il s'appelle *Tel*. — Je ne vous de-
» mande pas son nom, article fort peu impor-
» tant : je vous demande ce qu'il est. — C'est un
» bourgeois de Berlin. — Sa qualité m'intéresse
» aussi peu que son nom : je désire savoir quels
» sont ses moyens, quelles sont ses ressources.
» Peut-il mettre deux cent mille hommes sur
» pied ? — Non, sire, c'est un particulier qui

» vit de quelques milliers d'écus, qui forment » ses rentes, et composent sa fortune. — Ah! » vous me tranquillisez! C'est qu'il paraît que » cet homme-là n'est point du tout de mes amis; » et vous concevez que s'il pouvait mettre des » armées en campagne, il faudrait que je prisse » mes précautions; mais dès qu'il ne peut rien, » il n'y a qu'à le mépriser. Si cependant il pous- » sait les choses trop loin, on pourrait convo- » quer une assemblée de famille, et le faire in- » terdire, peut-être même le renfermer dans la » maison des fous. »

Tout le monde sait l'aventure du moulin de Sans-Souci. Frédéric ayant résolu de faire bâtir le nouveau Sans-Souci, à environ une lieue du vieux château du même nom, forma le dessein d'établir une vaste et belle promenade de l'un à l'autre. Un moulin se trouvait placé dans l'enceinte du terrain qu'il voulait y consacrer: il demanda à l'acheter, et offrit de le payer beaucoup plus qu'il ne valait. Le meunier refusa toutes les conditions qui lui furent proposées, et déclara qu'il garderait son moulin, parcequ'il l'avait eu de ses pères et ne désirait aucune autre fortune pour lui et pour les siens. Le roi lui parla lui-même, dans le cours d'une

de ses promenades, et n'obtint rien. Un peu irrité de la fermeté avec laquelle ce meunier persistait dans ses refus, il lui dit: « Mais ne » sais-tu pas que je suis le maître, et que je » puis prendre ce que tu refuses de me céder? » — Oh, répondit tranquillement le meunier, » cela ne me fait pas peur : nous avons des juges » à Berlin! » Ce mot frappa le roi, ou plutôt il lui fit tant de plaisir sous tous les rapports, que dès cet instant il renonça au moulin, et le laissa subsister comme auparavant[1]. Au reste, si les jardins n'ont pas été entièrement exécutés tels qu'il les avait conçus, ce n'est pas seulement cet honorable inconvénient qui l'a arrêté: c'est encore un autre obstacle dont Frédéric lui-même m'a parlé. Un soir que ce roi voulait me prouver que la haute géométrie n'était guère utile qu'aux nations qui ont une marine, il me dit qu'il avait invité le célèbre et grand Euler à venir le voir à Sans-Souci; qu'après lui avoir demandé en grâce de descendre un moment du ciel sur la terre pour

[1] Cette histoire se trouve dans tous les recueils d'anecdotes relatifs à Frédéric, de même qu'elle a été mise en scène; mais elle ne saurait être trop souvent répétée.

Bon THIÉBAULT.

lui rendre un léger service, il l'avait conduit lui-même sur les lieux, et lui avait fait observer qu'une allée de près d'une lieue serait trop monotone, si elle n'était pas variée et coupée par quelques repos ou constructions; que, d'après ce motif, il avait cherché quel monument il pourrait élever au milieu de cette longue allée, et qu'il s'était décidé à y placer un beau bassin en marbre avec un jet d'eau, le tout entouré de siéges et d'une double colonnade; mais qu'avant de faire mettre la main à l'œuvre, il lui paraissait nécessaire de s'assurer si l'on pourrait faire monter à cet endroit des eaux de la rivière qui passe à Potsdam, et de savoir combien cela coûterait; qu'il le priait donc de prendre les niveaux, mesurer les distances, et faire les calculs propres à lui procurer bien sûrement et d'avance les connaissances précises qu'il désirait: que M. Euler avait été deux ou trois jours à opérer comme il l'avait voulu, et lui avait remis, pour résultat, un mémoire sans doute fort savant, mais qui, très exactement suivi, n'avait pas fait monter une goutte d'eau dans le bassin. Je n'eus pas de peine à établir que ce travail, qui convenait plutôt à un ingénieur hydraulique qu'à un grand

géomètre, pouvait fort bien montrer ce dernier en défaut, sans rien prouver contre son mérite et son génie; mais le roi n'en persista pas moins dans sa première pensée. Du reste, j'ai vu, peu avant mon départ de ce pays, les ouvrages dont je viens de parler, non achevés, et toujours abandonnés, comme si jamais on n'eût dû y revenir.

J'ai été témoin d'un autre fait, assez semblable à celui du meunier de Sans-Souci. Le roi ayant résolu de placer son école civile et militaire en face du château le long du quai de la Sprée, et d'y employer l'ancienne maison des messieurs de Sidow, crut devoir y joindre, pour former un carré régulier, une petite maison bourgeoise qui l'avoisinait, et qui appartenait à un vieux médecin : mais ce médecin, qui y était né, déclara vouloir y mourir comme ses pères. Le roi alla jusqu'à lui faire offrir d'en payer quatre fois la valeur, et n'obtint rien. Ce qui retenait le plus puissamment ce vieux médecin, c'était son jardin, qui, quoique fort petit, renfermait d'excellents arbres fruitiers, et lui offrait, à travers le jardin de la maison de Sidow, bien plus grand que le sien, une vue agréable et un tableau mouvant assez

varié. Mais le jardin de Sidow devint le sol d'une maison à trois étages sur le quai, avec cour derrière; le petit jardin du médecin fut entièrement offusqué; il n'eut plus de vue d'aucun côté; le soleil lui manqua; les arbres y périrent : le médecin s'en dégoûta, et fit offrir sa maison au roi, qui répondit avoir réussi à s'en passer, et n'en avoir plus besoin. « Il sait son » Écriture sainte par cœur, disait M. Tous- » saint; il se souvient de la vigne de Nabod; et » c'est une histoire dont il ne veut pas renou- » veler le scandale. »

Voici une seconde aventure de meunier, bien plus caractéristique encore que celle qui précède.

Dans une des courses que Frédéric faisait tous les ans pour aller passer ses troupes en revue, un meunier, nommé Arnold, établi près d'un village de Poméranie, lui remit un placet dans lequel il lui disait: « Je vous paie trois » cents reisdallers (environ 1100 livres) pour » le moulin que vous avez au village où je de- » meure; mais M. le comte N. détourne les eaux » qui faisaient aller ce moulin, et, de cette » sorte, je n'ai plus ni moyen de vous payer, ni » moyen de vivre. » Frédéric renvoya le placet

au chancelier, avec cette apostille : « Qu'on » rende justice à ce meunier. » La cause fut plaidée, et le meunier Arnold fut condamné. L'année suivante, nouveau placet du même, portant qu'il avait perdu son procès, et que néanmoins les faits étaient bien tels qu'il les avait exposés à sa majesté. Nouveau renvoi avec l'apostille : « Que l'on porte cette cause au se- » cond tribunal, et qu'on ait grand soin que » justice soit rendue à cet homme. » Le meunier fut encore condamné; ce qui amena un troisième placet, où le désespoir avait succédé à la plainte. Le roi garda cette dernière pièce, dans le dessein de faire vérifier les faits sur les lieux. Pour cela, il envoya d'abord en ce canton et sous d'autres prétextes un vieux major, très digne homme, avec ordre de tout visiter, et de rendre, à lui seul, un compte exact et fidèle de tout ce qui concernait le moulin, et l'emploi que M. le comte N. faisait des eaux du ruisseau. Le major, qui avait son bien dans le voisinage, remplit sa commission sans faire naître aucun soupçon, et déclara à son retour qu'après avoir bien examiné l'état des choses, il était assuré que le moulin ne pouvait aller faute d'eau, et que c'étaient évidemment les saignées faites au

ruisseau par le comte N. qui étaient la cause de la ruine du meunier.

Le roi ne s'en était pas tenu à un seul témoin : après le départ du major, il avait encore donné, et toujours secrètement, la même commission à deux autres personnes probes et graves, qui lui firent un rapport tout semblable au premier. Dès le jour où il revint à Berlin, ce roi, convaincu et indigné, fit appeler le baron de Fürst, son chancelier, et les trois magistrats qui siégeaient au tribunal d'appel : il les reçut en homme sévère et très irrité ; à peine leur permit-il de dire quelques mots : il ne leur répondit qu'en les traitant de juges iniques et de canailles. Il prit la plume et écrivit de la main gauche (car il avait alors la goutte à la main droite) une sentence qui condamnait le comte N. à rendre au meunier toute l'eau que le ruisseau pouvait fournir, et à payer tous les frais du procès, ainsi qu'un dédommagement convenable au père de famille qu'il s'agissait de venger. Après cette tâche pénible pour un goutteux, il reprit son ton dur et colère ; il envoya le baron de Fürst *au diable*, lui déclarant qu'il n'avait plus besoin de ses services, et fit conduire à Spandaw les trois juges, les chassant tous hors

de son cabinet à grands coups de botte dans les jambes.

A l'instant même où il les renvoyait ainsi par un des côtés de son appartement il me faisait entrer de l'autre côté pour remplir le reste de la soirée par une conversation de littérature ou de philosophie. J'étais loin de soupçonner la scène qui venait de se passer, et dont je ne fus instruit que le lendemain; j'ignorais même qu'il eût vu personne avant moi. Je le trouvai assis dans sa bergère, le chapeau sur la tête, et le bras droit enveloppé d'un coussin d'édredon, qui dépassait les doigts de quelques pouces, et qui était assujetti par un ruban. J'observe ici que, pour me faire une honnêteté sans déroger à l'étiquette, il avait coutume d'ôter son chapeau, de le placer à côté de lui au moment où j'allais entrer, et de le remettre sur sa tête après les trois ou quatre premières phrases. Pour cette fois, je n'eus pas cette politesse, soit parcequ'il était encore en colère, soit parcequ'il était malade. Il commença par me demander pourquoi on n'apprenait pas aux enfants à écrire également des deux mains. « Un officier, me » dit-il, un citoyen perd la main droite dans un

» combat, ou par quelque autre accident, en a-
» t-il moins ses affaires à régler et son bien à
» régir ? Que d'embarras n'aurait-il pas de
» moins, s'il pouvait indifféremment écrire de
» l'une ou de l'autre main ? Et pourquoi les
» hommes se permettent-ils de négliger ou
» même de proscrire une partie des dons que
» nous a faits la nature? car enfin il est bien
» avéré que nos deux mains ont naturellement
» et originairement autant d'aptitude l'une que
» l'autre à tous les exercices qui leur convien-
» nent. La main droite n'a pas plus de privilége
» sur la gauche pour opérer que l'œil droit
» pour voir, ou l'oreille droite pour entendre.
» N'est-ce donc pas une maladresse très funeste,
» et une sorte de mutilation condamnable, que
» de ne pas exercer également nos deux mains
» aux différentes opérations auxquelles elles sont
» propres, et particulièrement à l'écriture? Si
» dans notre éducation on avait suivi le plan
» que j'indique, si en conséquence on m'avait
» fait contracter l'habitude d'écrire tantôt d'une
» main et tantôt de l'autre, je n'aurais pas eu
» aujourd'hui la peine que j'ai éprouvée, celle
» d'apprendre à écrire de la main gauche, à
» cause de l'état où la goutte me retient la droite:

» et n'est-il pas cruel, à l'âge de plus de soixante » ans, de me voir réduit à faire un pareil ap- » prentissage? Pouvez-vous, monsieur, m'al- » léguer quelque motif qui justifie la société du » reproche que je lui fais ? ou pensez-vous que » l'on ferait bien de prescrire à tous les maîtres » d'écriture d'enseigner toujours à écrire des » deux mains? »

Je répondis qu'en général, c'était à mes yeux un usage peu raisonnable et très nuisible, que celui de condamner la main gauche à la maladresse, et souvent à l'inaction ; mais que pour ce qui concerne l'écriture j'avais quelques doutes à soumettre à sa majesté. Qu'il me semblait qu'en nous exerçant à écrire des deux mains, on donnerait lieu à de graves inconvénients et à des désordres difficiles à prévenir ou à réparer. « En effet, lui dis-je, nos écrivains » experts les plus habiles ont quelquefois bien » de la peine à constater l'identité de l'écriture » d'une même personne, quoique nous nous » servions toujours de la même main : comment » pourraient-ils éclairer la justice, si chacun de » nous avait deux écritures ? Et pourquoi nous » en apprendre deux, s'il en est une dont l'ordre » public ne puisse ou ne doive pas nous per-

» mettre de nous servir ? J'ajouterai que, vu la » direction que nous donnons à nos lettres » dans les mots, et à nos lignes dans nos écrits, » la main gauche rencontrerait plusieurs ob- » stacles qui n'ont pas lieu pour la droite. Les » Hébreux peut-être auraient fort bien fait d'é- » crire de celle-là; mais tout chez nous paraît » disposé pour celle-ci. Je n'en veux pour » preuve que la marche de gauche à droite, » marche dans laquelle la main gauche ca- » cherait toujours la partie où elle aurait opéré, » ce qui empêcherait de voir si la plume a réel- » lement et nettement tracé les lettres qu'on a » voulu former. »

Frédéric parut adhérer à ces diverses considérations : il se contenta d'observer que c'était un malheur, vu que l'homme ne peut rien perdre des dons qu'il a reçus de la nature, sans avoir ensuite à en souffrir ; et que c'était ce qu'il venait d'éprouver en se voyant, à son âge, ramené à l'exercice d'un écolier.

Ne sachant que répondre sur la nécessité où il disait avoir été d'écrire lui-même, je me contentai de répliquer qu'il était fâcheux qu'en cette circonstance sa majesté n'eût pas pu dicter. A ce mot, je fus très surpris de le voir

changer entièrement de physionomie, relever la tête d'une manière imposante, et me répondre du ton le plus décidé: *Monsieur, il le fallait.....* Comme je vis qu'il mettait le roi en scène, je ne répliquai pas. La conversation continua sur la perversité des hommes, d'abord en la considérant en général, et bientôt après en nous attachant aux vices propres à chaque état, et enfin à ce genre de friponneries désignées vulgairement sous le nom de *tours du bâton.* Ici il devint un peu plus gai : il prétendit qu'il n'y avait ni condition, ni rang, ni profession qui n'eût ses *tours du bâton* particuliers et caractéristiques, lesquels même ne déshonoraient que les maladroits. Pour prouver son opinion, il se mit à parcourir un certain nombre d'états ou professions connus en Europe, en désignant les *tours du bâton* qui s'y pratiquent. Ce fut ainsi qu'il passa en revue les marchands, tant dans leurs envois que dans leurs boutiques; les fabricants, dans leurs ateliers et dans leurs magasins; les prêtres, dans leurs fonctions et dans le sein des familles, etc. Mais ce qu'il y eut de plus remarquable dans cette énumération, vu la circonstance, c'est qu'il évita de me parler des gens

de loi. Il eut beau s'en rapprocher, et rôder pour ainsi dire tout autour, il n'en dit pas un mot. En revanche il s'étendit fort au long sur tout ce qu'on appelle *gens de finances*, d'*entreprises* ou d'*affaires*; et ce fut par eux qu'il termina cette sorte de satire générale, en me disant : « De toutes les classes de fripons, celle » qui me paraît la plus rapace et la plus redou- » table, c'est celle qui se compose des fournis- » seurs d'armées : vous ne sauriez croire, mon- » sieur, de combien de manières, avec quelle » adresse et quelle persévérance ils volent! J'en » ai fait la triste expérience. J'avais beau être » prévenu, j'avais beau y faire attention et les » entourer de surveillants, rien ne pouvait les ar- » rêter ou les contenir. Si vous aviez vu comme » ils m'ont traité pendant la guerre de sept ans! » Oh! monsieur, cela vous aurait fendu le cœur! » Jugez de ma peine! Je voyais leurs friponne- » ries; j'en avais assez de preuves pour n'en » pouvoir douter; je n'en avais pas assez pour » les faire condamner en justice, et j'avais besoin » d'eux! Il fallait bien dissimuler et souffrir!

» Quand la paix a été faite, et que j'ai passé » en revue toutes les branches de l'administra- » tion, pour appliquer à chacune les remèdes

» qui dépendaient de moi, et réparer, autant
» que je le pouvais, les maux qu'une pareille
» guerre avait dû occasioner, j'ai eu de nouveau
» lieu de calculer la très grande part que mes
» fournisseurs y avaient eue, et j'en ai encore
» été plus effrayé. Alors je me suis demandé si
» mes sujets étaient donc plus fripons que les
» autres Européens; ou si, dans toute l'Europe,
» les fournisseurs portaient la corruption au
» même degré et avaient les mêmes talents?
» Pour résoudre cette question, j'ai adressé une
» instruction spéciale sur cet objet à mes mi-
» nistres à Vienne, à Paris, à Londres, à Saint-
» Pétersbourg et à Stockholm, en leur recom-
» mandant de ne rien négliger pour découvrir
» toutes les friponneries des fournisseurs d'ar-
» mées de ces diverses nations, dans la dernière
» guerre, et de m'en envoyer un état bien cir-
» constancié. Je dois rendre justice à mes mi-
» nistres, monsieur, ils m'ont fort bien servi.
» Tous m'ont fait les mémoires les plus dé-
» taillés; et j'y ai vu à découvert les *tours du*
» *bâton* des fournisseurs de tous mes ci-devant
» amis ou ennemis. Eh bien, monsieur, j'ai
» trouvé que partout c'était mot à mot comme
» chez moi! Or, vous ne direz pas que ces gens

» s'instruisaient les uns les autres, et qu'ils se » donnaient le mot? Vous ne direz pas qu'il y » ait eu un accord semblable entre les Prussiens » et les Autrichiens? Oh! non, monsieur, ils ne » s'aimaient pas assez pour cela! C'est donc la » chienne de robe, l'esprit de l'état, le génie » particulier de la profession, génie aiguillonné » par la perversité humaine, qui les a tous en- » doctrinés et inspirés! »

Je me suis d'autant mieux souvenu de toute cette conversation, que, vu l'évènement qui venait de se passer, elle devenait une preuve frappante de l'empire que Frédéric avait sur lui-même, et de l'extrême attention qu'il avait l'habitude de donner aux moindres choses. En effet, j'appris le lendemain à quelle terrible colère il s'était livré à quatre heures et demie, c'est-à-dire immédiatement avant de me faire entrer; et je vis pourquoi il s'était animé jusqu'à vouloir écrire lui-même la sentence qui cassait celle de ses tribunaux; pourquoi il avait été si prompt à reprendre son air imposant pour me dire, *Il le fallait;* pourquoi ses pensées l'avaient retenu toute la soirée sur les friponneries ordinaires des hommes; et pourquoi, toujours occupé de ses juges, il avait si soi-

gneusement évité d'en parler. On s'imagine bien que cette affaire, qui dans le temps fit grand bruit en Europe, occupa aussi tous les esprits à Berlin. Quelque circonspects et modérés que soient les Allemands, on fut plusieurs jours à ne parler que du meunier Arnold, de la colère du roi, du renvoi humiliant du chancelier, et des trois juges renfermés à Spandaw. M. de Rôbeur, président du tribunal d'appel, magistrat fort considéré, tant pour ses lumières que pour son caractère énergique et franc, disait tout haut et partout que le chancelier ne pouvait être coupable de rien relativement à ce procès, qu'il n'avait pas même dû connaître; que les trois magistrats prisonniers étaient également innocents; et que s'il y avait quelqu'un à punir, ce ne pouvait être que lui, qui avait seul jugé cette affaire et dicté la sentence. Les ministres de Zeidlitz et de Münchausen s'en expliquaient aussi ouvertement, et dans le même sens..... Paroles perdues, que Frédéric feignait de ne pas entendre! Ce n'était point par des rumeurs ou des propos de cette espèce que l'on pouvait l'amener à changer de résolution.

Mais plus de six mois après, M. Linguet, qui

alors composait à Bruxelles ses *Annales politiques*, fut si bien instruit de tout ce qui concernait ce procès, et en présenta les détails d'une manière si claire, qu'il fut évident pour tous ses lecteurs que Frédéric avait tort, et que le meunier avait été justement condamné. Selon l'exposé de Linguet, qui se trouva conforme à la vérité, le comte N. n'avait le ruisseau qu'après le meunier : or, il est reçu dans les principes de jurisprudence que celui à qui l'eau arrive peut en disposer à son profit tant qu'elle est et dès qu'elle est chez lui, pourvu qu'il ne l'enlève pas à celui qui la reçoit après lui, pour la donner à d'autres. En ce cas le meunier, placé au-dessus du comte, pouvait employer le ruisseau comme il le jugeait à propos ; mais le comte, placé au-dessous du meunier, avait les mêmes droits, dès que le ruisseau arrivait chez lui. Ce dernier n'avait donc commis de délit envers personne, en y faisant des saignées qui, portant les eaux sur des terres plus basses, et leur donnant une pente beaucoup plus forte, en diminuaient assez le volume, même au-dessus de lui, pour que le moulin n'en eût plus assez durant une grande partie de l'année. Ces saignées au surplus pro-

duisaient ce malheureux effet, parceque les propriétés du comte touchaient au moulin, et que c'était à cette proximité que les saignées avaient été faites.

Frédéric lut les *Annales de Linguet*, et reconnut son erreur, mais il n'en parla à personne, et garda son secret pour lui seul. Le comte n'avait encore rien payé, et il y eut défense de le poursuivre et d'en rien recevoir. Les trois magistrats furent retirés de leur prison, et leurs places leur furent rendues. Le meunier fut dédommagé d'une autre manière, le tout sans propos, sans éclat et sans bruit. Il n'y eut que M. de Fürst qui resta disgracié. Madame la comtesse douairière de Kameke me disant un jour, à ce sujet, qu'il était douloureux pour les bons Prussiens de voir que sa majesté ne fît justice qu'à demi, et la refusât précisément au plus honnête et au plus galant homme du monde je lui répondis que je savais bien que M. de Fürst emportait les regrets de toute la noblesse, parceque jamais aucun homme de marque ne lui avait demandé une entrevue sans l'obtenir, et sans en être écouté, accueilli et traité avec autant d'aménité que de faveur; mais que jamais ce chancelier n'avait

eu une minute d'audience à donner à de simples particuliers. « Madame, continuai-je, vous igno-
» riez qu'il était inaccessible pour tout ce qui
» est roturier; mais le roi ne l'ignorait pas. Or,
» il veut que la balance de la justice soit la
» même pour tous : il ne lui fallait donc qu'une
» occasion pour renvoyer et punir un ministre
» si peu fidèle à suivre ses intentions. Il n'a
» point manifesté les motifs secrets qui le dé-
» terminaient, parcequ'il n'a pas voulu blesser
» la délicatesse des nobles, qui aurait souffert
» d'une punition infligée pour les avoir favori-
» sés; et parceque, d'un autre côté, il n'a pas
» voulu inspirer une confiance peut-être déme-
» surée aux simples citoyens, et alimenter des
» sentiments de haine entre ses sujets. Soyez
» assurée, madame, que le roi n'a pas eu d'au-
» tre mobile; que M. de Fürst sait bien au fond
» ce qui en est, et que son successeur le sait
» également bien. Pour moi, en réfléchissant
» à toutes ces circonstances, je ne vois en tout
» ceci, de la part de Frédéric, que sa haute sa-
» gesse et sa prudence accoutumée. — Je suis
» bien aise, me répondit la comtesse, moi qui
» aime le roi et qui suis accoutumée à l'admi-
» rer, que vous me le fassiez retrouver grand

» et digne de lui. J'ignorais que M. de Fürst » n'eût pas été le même pour tout le monde ; » je n'avais entendu parler de lui qu'à des » personnes de qualité, ou, ce qui revient au » même, qu'à des personnes qui en sont les » échos. »

J'ai vu de mon temps deux ministres de la justice, M. de Sedlitz et M. de Münchausen. Le premier, qui dans sa jeunesse avait été militaire, avait les cultes, les universités et écoles sous son inspection. C'était un excellent homme, qui joignait un vrai courage à beaucoup de zèle. Il a voulu empêcher la mendicité et n'a pu y réussir : ce que sa tentative, qu'il a fallu ensuite abandonner, a produit de réel, c'est que nous avons tous payé des contributions volontaires pendant quelques années, et que les mendiants ont continué leur métier.

M. de Münchausen était un original d'une probité rigoureuse et d'un rare mérite. Il avait de grandes lumières comme jurisconsulte, une intégrité à toute épreuve; mais il fuyait toute espèce de société, et n'allait jamais à la cour. Je ne pense pas qu'il ait vu le roi une fois en dix ans, quoiqu'il n'ignorât pas combien rédéric avait de confiance en lui. Cet homme,

que le public honorait beaucoup et ne voyait jamais, avait une belle fortune qui le rendait indépendant, d'autant plus qu'il ne connaissait aucune espèce de faste ou de luxe. On ne lui a jamais vu d'autre garde-robe que celle du siècle précédent. Ce fut à lui que Frédéric envoya, pour en avoir son avis, le code de Joseph II, lorsque ce code parut. M. de Münchausen, après l'avoir bien examiné, le renvoya à ce roi, avec un ample cahier de remarques, toutes aussi franches et aussi libres que sages et profondes : il n'avait point l'air de parler à un maître; il ne voyait que la chose qui l'occupait. Là, il condamnait Joseph sans détour; ici, il ne prenait aucun ménagement pour déclarer combien il serait à souhaiter qu'on employât les mêmes mesures dans les états prussiens. Cette manière d'indiquer sa façon de penser le rendit encore plus cher à son souverain.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Je n'ai vu qu'un seul ministre des affaires étrangères en Prusse, le comte de Finkenstein, fils du feld-maréchal de Fink: il avait été ministre en Suède à l'âge de vingt ans; et, revenu de là, il avait succédé au comte de Podewilts. Le comte de Finkenstein a vécu fort vieux, et a toujours conservé le même poste: cependant Frédéric avait fini par lui adjoindre M. de Hertzberg, moins en titre qu'en réalité. M. de Finkenstein était très propre aux fonctions qui lui étaient confiées : il représentait parfaitement bien; avantage qu'il devait tout à la fois à son extrême politesse, à sa physionomie fine et agréable, à son esprit toujours présent et délié, à son caractère modéré et égal, et enfin au ton de noblesse dont il ne s'écartait jamais. Il prenait néanmoins quelquefois un air un peu léger et même railleur : on a eu à citer de lui plusieurs épigrammes assez mordantes.

M. de Hertzberg était savant, très laborieux, excellent patriote, et aussi simple que sérieux dans tout son extérieur. Sa campagne, à peu de distance de Berlin, était consacrée à la culture des mûriers et de vers à soie, et formait en même temps une vacherie. Tous ses habits en soie étaient filés de ses propres cocons; et sur le perron de son hôtel on voyait tous les jours une paysanne qui venait vendre à la pinte le lait de ses vaches. « M. de Hertzberg serait » un ministre parfait, » me disait M. le marquis de Pons, « si dans sa jeunesse il avait vu l'Eu- » rope : mais son ignorance sur les autres pays » est cause qu'il se persuade de bonne foi que » rien n'est comparable aux sables qui l'entou- » rent, non plus qu'aux mœurs et usages de » ses compatriotes. »

A la suite de ces deux ministres, je citerai un M. de Marconney, homme plein de mérite, et qui certainement serait parvenu au ministère s'il avait pu s'abstenir de boire, et si deux ou trois verres de vin n'avaient suffi pour lui faire perdre la tête. Cependant, par l'effet d'une très forte impression sur son esprit, jamais il ne lui est arrivé de commettre la moindre indiscrétion. Je l'ai vu cent fois ivre à ne pouvoir pres-

que plus se soutenir, sans que jamais les hommes les plus adroits aient pu lui arracher un mot de trop. Il épousa de mon temps une de ses cousines, qui entreprit de le guérir, et qui n'y réussit que pour quelques années.

J'ai vu un autre exemple frappant de la force du devoir, même dans l'état d'ivresse. M. de Kirkaisen, lieutenant de police à Berlin avant M. Philippy, s'enivrait tous les jours à son dîner; et jamais la police de cette grande ville n'a été mieux faite que par lui. Tous les jours, dans la soirée, il parcourait la ville, à cheval, chancelant, au point d'effrayer ceux qui le voyaient; et dans cet état rien ne lui échappait, et il était toujours ferme, juste et modéré. Sa discrétion était au moins égale à son équité. Je me rappelle que l'envoyé de Russie ayant besoin d'obtenir de lui quelques révélations, qu'on sentait bien qu'il ne ferait pas à jeun, le fit inviter à un dîner où l'on eut grand soin de lui servir toutes sortes d'excellents vins : il en prit au point ne pouvoir plus que balbutier. Mais, lorsque avec toute l'adresse diplomatique on lui présenta le piége où l'on avait projeté de le faire tomber, on ne put jamais en avoir d'autre réponse que ces mots qu'il répé-

tait aux autres convives, en montrant celui qui l'interrogeait : « Ah ! voyez donc comme il s'y prend pour faire sa cour à ma fille ! » On eut beau faire, ce fut là tout ce qu'on put en avoir.

Je me rappelle un fait qui montre combien Frédéric était réservé, prudent et attentif dans ses discussions diplomatiques.... Lorsqu'il fut question de la succession de Bavière, le baron de Hertzberg composa, contre la maison d'Autriche, un mémoire dans lequel il employait un dilemme assez pressant, en disant à Joseph II, au sujet de la Bohême : « Ce royaume » était électif : le dernier roi élu a laissé deux » filles : vous descendez de la cadette ; les rois » de Prusse descendent de l'aînée. Si aujourd'hui » ce royaume est devenu héréditaire, il appar- » tient à la maison de Brandebourg : si vous » prétendez qu'il est encore électif, où est l'acte » de votre élection? Cet acte n'a jamais eu lieu ; » et dès lors vous n'avez aucun titre. » Frédéric n'eut pas lu ce passage, qu'il l'effaça avec vivacité, et se mit dans une grande colère contre son ministre, en lui faisant sentir combien il était impolitique de présenter ainsi, hors de propos, un argument sur lequel il ne conve-

nait pas de réveiller l'attention du public. « Je » ne veux pas même, disait-il, qu'il en soit ques- » tion dans aucun traité. »

Il n'y a pas eu de cabinet plus secret que le sien : il n'y en a pas eu de plus attentif, de plus vigilant, de plus prévoyant, de plus adroit, de plus actif au fond, et de plus tranquille en apparence. Il devinait, et n'était pas deviné. Toutes ses opérations politiques le prouvent.

On avait beau dire et répéter qu'il était fin, et qu'on devait se méfier de lui; il parvenait toujours à surprendre les autres. Qu'on en juge par le premier partage de la Pologne! Il débuta par faire annoncer que la peste était dans ce royaume : ce fut pour préserver ses états de ce fléau qu'il établit un cordon de troupes sur les frontières; et tout le monde y fut trompé, du moins à Berlin, où l'on s'approvisionna de vinaigre des quatre voleurs [1]. La surprise fut extrême, lorsque ce prétendu cordon devint une armée qui, en deux jours de marche, prit possession de ce qui devait former le lot prus-

[1] Telle est l'origine des cordons sanitaires; affaire de forme aujourd'hui plus que moyen de ruse.

Bon THIÉBAULT.

sien. Le prince Louis de Rohan, ambassadeur de France à Vienne, écrivait que ce prétendu partage était une fable. Le duc d'Aiguillon, ministre des affaires étrangères, soutint publiquement la même chose, jusqu'à ce qu'enfin le partage fût effectué, consommé, et officiellement déclaré, même à Versailles.

Une chose singulière, c'est qu'ayant eu plus ou moins long-temps la carte de la Pologne sous ses yeux, lorsqu'il méditait ce partage, son atlas soit ensuite resté dans sa bibliothèque ouvert au même folio, sur le même pupitre, et cela jusqu'à sa mort : il y était du moins encore en 1784, époque de mon départ. On voyait sur cette carte les lignes qu'il y avait tracées à la plume ou au crayon, pour désigner les limites qu'il avait prétendu se former, et celles qui devaient revenir tant à la Russie qu'à l'Autriche. Cet atlas ainsi ouvert était-il une pierre d'attente et l'annonce d'un second partage? ou bien n'était-ce que le signe d'une chose terminée, et n'excitant plus aucun intérêt? Quoi qu'il en soit, ce trait et mille autres semblables démontrent combien Frédéric se mettait peu en peine des jugements du public, lorsqu'il s'agissait d'affaires consommées. Mais

ce qui caractérise le mieux son génie politique, c'est la justesse de ses plans, la sagesse de ses conceptions, et la prudence qui accompagnait ses démarches : il n'y a point d'exagération à dire qu'il y a peu d'hommes qui offrent de plus grandes leçons à ceux qui s'adonnent à l'étude de la politique.

On ne conclura pas de là que le département des affaires étrangères lui ait coûté fort cher. Il avait très peu de commis dans les bureaux à Berlin, parceque tous ceux qui y étaient travaillaient beaucoup et n'étaient employés qu'à des choses utiles. Les ministres eux-mêmes faisaient parfois leurs copies et toujours leurs lettres. Les envoyés ou plénipotentiaires qu'il entretenait aux diverses cours de l'Europe, n'avaient que de faibles appointements ; et cependant il leur recommandait bien *de ne pas épargner les soupes*. C'était son mot pour dire qu'il fallait souvent donner à manger. « Mais, » me disait le baron d'Amon, qui avait été son ministre à Paris et à la Haye, « il ne donne » pas de quoi les faire bonnes. » En effet, ses ambassadeurs à Paris, à Vienne, à Londres et à Pétersbourg n'avaient que six mille reisdallers de traitement : les autres n'en avaient que quatre

mille. Il voulut de mon temps envoyer le baron de Knyphausen à Vienne. Celui ci refusa en disant : « J'ai eu l'honneur, sire, de vous servir » à Paris et à Londres : j'ai mangé une de mes » terres dans la première de ces deux missions, » et une autre terre dans la seconde : il ne m'en » reste plus qu'une des trois qui formaient mon » patrimoine; permettez-moi de la conserver. » Votre majesté trouvera facilement des hom- » mes qui la serviront à Vienne, en n'y dépen- » sant que six mille reisdallers, mais je n'ai pas » ce secret-là. Je vous y servirais mal, ou je » m'y ruinerais. — Eh bien, » lui répondit le roi, qui, connaissant le mérite de Knyphausen, voulut avoir l'air de ne chercher qu'à l'obliger, « voyez donc ce que vous voulez être, car je » ne dois pas vous laisser sans emploi; cher- » chez vous-même, et dites-moi ce qui peut » vous convenir. »

Le baron ne voulut pas demander une place de ministre; il ne demanda que d'être nommé directeur-général du commerce au grand directoire, et il le fut.

Je n'ai connu aucun Prussien employé dans les missions au dehors qui n'y dérangeât plus ou moins ses affaires. Je pourrais citer ici un

colonel de Coccéi envoyé en Suède, M. de Goltz à Paris, un M. de Rœderer à Copenhague, un comte de Nostitz à Madrid, et beaucoup d'autres. Je n'excepterai qu'un M. de Borck, qui était à Dresden, lorsque Frédéric sauva la Saxe d'une horrible famine, en y versant une partie de ses magasins.

Le baron de Knyphausen eut à la fin beaucoup d'imitateurs : tout le monde craignait et tâchait d'esquiver ces brillantes et honorables places de ministres dans les cours étrangères ; et Frédéric fut plus d'une fois obligé de recourir à des étrangers. Il préféra à cet égard les Italiens, parcequ'ils sont plus économes, et que leur pays étant divisé en petites souverainetés, ils sont moins exclusivement attachés à leur patrie, ou à telle forme de gouvernement, outre que l'on sait combien en général ils ont d'aptitude à tout ce qu'on appelle *politique* et *diplomatie*. Le baron d'Amon avait aussi été économe dans ses missions ; mais avec ladrerie et sans adresse, c'est pourquoi il fut rappelé. « On vante tant » les poulardes de Paris, disait-il un jour au » roi; je vous jure, sire, que pendant mon sé- » jour dans cette ville je n'en ai jamais mangé de

» bonnes. — Je le crois, répliqua Frédéric, » mais c'est que vous n'avez jamais voulu les » payer. Vous avez eu grand soin de n'ache- » ter que des poulets étiques : je vous con- » nais. »

DU GRAND DIRECTOIRE.

Le ministre des affaires étrangères, le chancelier, et les ministres de la justice, ne relèvent que de l'autorité du roi. Il n'en est pas de même des autres ministres, c'est-à-dire de ceux qui sont chargés de ce qu'on nomme proprement l'*administration intérieure* ou le *gouvernement du pays*. Ces derniers ministres forment entre eux un corps, que dans le pays on appelle un *collége;* et c'est ce collége qu'on nomme le *grand directoire*. Chaque ministre y est exclusivement chargé des affaires de son département; affaires dont il est le rapporteur, en tout ce qui tient à des mesures nouvelles, sur lesquelles il concourt à prononcer comme membre du directoire, et dont il devient l'exécuteur, en tout ce qui a été arrêté par la majorité. La Prusse est, je crois, le pays où il y a le plus de ministres. Chaque province a le sien, et l'on a en outre dans le directoire le ministre de la guerre, celui des

cultes, celui des postes et celui des finances. C'est par le directoire que s'établit l'unité et la concordance des mesures que l'on peut avoir à prendre, et que chaque ministre sait ce qui a été prescrit dans les occasions semblables à celle dont il a à parler : on sent les avantages infinis de cette manière de gouverner.

Les décisions du directoire sont toujours rédigées au nom du roi ; il n'y a que lui qui y parle, comme s'il était présent ; c'est une véritable souveraineté. Les affaires y sont examinées et préparées en différents bureaux qui ont le nom de *chambres ;* ainsi il y a la chambre des bâtiments royaux, soit à construire, soit à entretenir au compte du roi ; la chambre des domaines, pour tout ce qui concerne les bailliages, les canaux, etc. ; la chambre des finances, celle des colonies, celle du commerce, celle des fabriques, etc. Toutes ces chambres ont, outre les ministres, des conseillers privés, et autres de différents grades, sous je ne sais combien de titres, et pour diverses fonctions, toutes très multipliées, et cependant très distinctes. Les chambres des finances qui existent dans les provinces relèvent encore de ce grand directoire. Elles sont chargées de ce qui

tient aux impositions, à la culture, aux forêts, aux postes, aux colonies et aux bailliages royaux, lesquels embrassent près du tiers des états prussiens, et font par leurs produits la majeure partie des revenus de l'état.

Tous les ans des conseillers parcourent les villages de leur arrondissement, et examinent si chaque habitant cultive la portion du terrain qu'il est tenu de cultiver. Chaque habitant, en effet, est obligé de mettre annuellement en culture telle quantité d'arpents sur le nombre total qu'il en a. Ainsi tout est vu, surveillé, protégé et maintenu ; et tout ce qui intéresse l'administration proprement dite vient se concentrer au grand directoire.

La poste aux chevaux n'est pas montée en Prusse comme en France. Là, elle est toute au compte du roi. Si on en excepte les villes un peu considérables, le maître de poste n'a pas un cheval : il a seulement l'état des chevaux qui existent chez les habitants de la commune, et il commande ceux qui sont de tour lorsqu'il y arrive quelque voyageur. Le prix des chevaux se paie d'avance au maître de poste, qui en est comptable ; les habitants propriétaires de chevaux n'ont pour eux que

les *pourboires*, et ce que la chambre des finances ou domaines leur bonifie à la fin de l'année, selon le nombre des chevaux qu'ils ont fournis et les courses qu'ils ont faites. D'ailleurs, et quant à la gêne ou aux pertes qu'ils éprouvent, ce service est de leur part une redevance, un impôt ou plutôt une corvée. Les maîtres de poste sont presque toujours d'anciens officiers, à qui l'on donne, à titre de récompense, ces places assez lucratives et honorables dans le pays. Les personnes qui ont des voyages à faire pour le service de l'état obtiennent du grand directoire un ordre pour avoir gratis les chevaux qui leur sont nécessaires pour toute leur route, ordre que les maîtres de poste sont tenus de faire courir dès la veille du jour où l'homme public doit arriver; de sorte que celui-ci n'a que les *pourboires* à payer, trouve ses chevaux prêts partout, et va beaucoup plus vite que les autres voyageurs. Cette disposition est d'une grande économie pour le gouvernement. Il y en a une autre qui est encore plus essentielle, c'est que les livres et les comestibles sont reçus à très bas prix sur les chariots de poste; ordre de choses d'où il résulte que les propriétaires jouissent à peu de

frais de toutes les productions de leurs terres, et que le commerce de la librairie est aussi favorisé qu'il peut l'être.

Les chambres des finances afferment les bailliages pour un nombre fixe d'années. Le bailli a le droit de chasse et de pêche sur tout le terrain qui lui est affermé : les gardes-forêts ont les mêmes droits dans les portions de forêts soumises à leur surveillance ; mais les uns et les autres sont tenus d'envoyer aux cuisines du roi, ou de tel prince, ou de telle princesse qui leur est désignée, telles pièces de gibier pour tels jours ; de sorte que les chefs de ces cuisines savent positivement et d'avance ce que, selon la saison, ils ont à recevoir chaque semaine ; qu'il y a une très grande économie dans cette partie de la dépense du roi et des princes, et que les redevables, sachant ce qu'ils auront constamment à fournir, n'ont garde de ruiner les chasses. Ainsi que je l'ai dit, les cuisines des membres de la famille royale reçoivent également pour rien, non seulement le gibier, mais encore le bois et le beurre.

Tout est économie ou économique dans ce pays : les détails en seraient infinis. Quant à la chasse, Frédéric en détestait la passion. Un

gentilhomme connu pour s'y livrer aurait été perdu dans son esprit. Son neveu, pour en avoir le plaisir une ou deux fois l'an, prenait toutes les précautions imaginables, afin qu'on l'ignorât. « Le boucher, disait souvent ce roi, » ne tue pas les animaux par plaisir : il ne le » fait que pour le besoin de la société ; mais ce » n'est que par plaisir que le chasseur tue, et » cela est odieux. Il faut donc, dans l'ordre so- » cial, mettre le chasseur au-dessous du bou- » cher. »

On voit par tout ce qui précède, que la police générale entre naturellement dans les attributions du grand directoire : ce qui n'a pas empêché Frédéric d'avoir, au moins à Berlin, un lieutenant de police particulier, qui ne recevait guère les ordres que de lui ; outre qu'il y a aussi plusieurs articles qui sont spécialement attribués à un autre officier public, qu'on nomme *le fiscal général*. Je ne m'arrêterai pas à marquer en quoi leurs fonctions se rapprochent ou diffèrent, et jusqu'où elles s'étendent ; je dirai seulement que le dernier tient de plus près à la justice, et le premier à l'ordre et à la tranquillité ou sûreté des citoyens ; c'est-à-dire que l'un remplace plus ou moins nos

anciens procureurs du roi, et l'autre nos Sartine. J'ai vu M. d'Anières, fiscal général, s'enfuir subitement, sous prétexte d'une affaire importante, de chez un ami où il devait souper, et cela parcequ'il vit préparer pour le jeu des cartes qui étaient de contrebande. D'autre part, j'ai vu M. Philippy, lieutenant de police, ne pas savoir punir des jardiniers qui, par négligence, vendaient de la ciguë pour du cerfeuil [1].

J'ai, au surplus, à citer ici deux anecdotes assez curieuses, qui prouvent, l'une que l'attention de Frédéric s'étendait à tout, et l'autre que rien ne pouvait le distraire de la sorte de protection qu'il accordait à tout ce qui tient à l'ordre public.

Dans les premiers temps de son règne, ce roi se persuada qu'il était de sa prudence de savoir ce que c'était que la franc-maçonnerie, et ce secret fameux que personne, disent les francs-maçons, ne révéla jamais. Pour remplir ses vues, il s'adressa à l'un des hommes en qui

[1] En 1783, toute ma famille, mon père seul excepté, fut empoisonnée à Berlin, par une méprise de cette espèce. Cet empoisonnement fut le premier des sept auxquels j'ai été prédestiné. Bon THIÉBAULT.

il avait alors le plus de confiance, à M. Knobelsdorff, ou de Kayserling, si ma mémoire ne me trompe pas. Il fut arrêté entre eux que le serviteur se ferait recevoir franc-maçon et lui rendrait un compte fidèle de tout ce qui se serait fait et dit en loge. La réception de cet ami du roi étant faite, le monarque, qui l'avait attendu avec impatience, lui dit, aussitôt qu'il fut seul avec lui : « Eh bien, que fait-on en loge, qu'y » dit-on, et quel est ce secret? — Sire, répon- » dit le courtisan, je prie votre majesté de ne » point m'interroger là-dessus. Je sais bien les » conventions que nous avions faites; mais j'ai » fait serment de me taire. Puis-je violer ce ser- » ment sans me rendre coupable et vil, même » à vos yeux? Peut-être encore pourriez-vous » croire que je ne vous dis pas tout. Il y a un » moyen bien plus convenable de satisfaire votre » curiosité : c'est que votre majesté se fasse re- » cevoir elle-même. Nous tiendrons loge au » château, telles et telles personnes et moi. Cette » cérémonie se ferait aussi secrètement que vous » le désireriez, et sans blesser en rien le respect » dû au trône. Ensuite, votre majesté aurait » pour elle, et chez elle, une loge particulière » qu'elle convoquerait quand elle voudrait,

» puisqu'elle en serait établie le maître ou vé-
» nérable. » Il fallut que Frédéric prît ce parti, son ami s'obstinant à se taire. Il fut donc reçu franc-maçon sous la cheminée [1], et nommé maître de la loge royale, qui, au reste, fut abandonnée pour toujours [2], dès qu'il crut savoir ce que c'était que la franc-maçonnerie.

On imagine bien néanmoins que les francs-maçons n'ont jamais oublié qu'ils avaient en lui un frère. Pendant la guerre de la succession de la Bavière, l'orateur de la loge française à

[1] Quelques historiens assurent qu'il s'est fait recevoir franc-maçon beaucoup plus jeune, et dans un voyage fait avec son père. Je ne sais sur quelle autorité ils se fondent; pour moi, je ne parle ici que d'après les personnes qui n'ont jamais quitté la cour, et qui m'ont bien positivement assuré ce que je rapporte.

[2] Il faut bien que Frédéric s'en soit occupé plus sérieusement et plus long-temps qu'on ne l'a dit à mon père, puisqu'il a créé le 33me et dernier degré de l'échelle maçonnique, selon le rite écossais. Cette création prouve en effet qu'il a successivement reçu et connu tous les autres grades existants avant lui, et qu'il a voulu les subordonner tous au grade dans lequel il a circonscrit l'autorité supérieure, et qui, donné par lui, ne le fut primitivement qu'à des personnes de son choix.

Bon THIÉBAULT.

Berlin, loge dite de l'*Amitié*, fit pour le jour de la Saint-Jean un discours qui parut si beau à tous les frères qu'on en vota l'impression et l'envoi au roi. La lettre d'envoi fut faite dans toutes les formes maçonniques, et les signatures du vénérable et des deux surveillants ne portèrent, avec les noms propres des personnes, que les titres qu'ils avaient en loge. Le roi ne vit dans tout cela que des inconvenances peu respectueuses. Il renvoya le paquet à M. Philippy, lieutenant de police à Berlin, avec ordre de faire appeler les signataires, de leur laver la tête, de leur faire bien comprendre que le chef d'un état ne reconnaît d'autres titres que ceux qui naissent de l'ordre public et du gouvernement, et de leur intimer de ne jamais employer, hors de leur loge, les titres qu'ils ne tenaient que d'elle. Ce qu'il y eut de plus mortifiant dans cette réprimande, c'est que M. Philippy s'adressa à M. de Launay pour faire appeler chez lui ces messieurs, qui tous appartenaient à la régie des accises, et que M. de Launay, ne parlant de la maçonnerie que pour en rire, eut bientôt initié tous ses alentours dans ce secret important.

Quelles que fussent les circonstances parti-

culières où Frédéric se trouvait, il ne s'écartait pas des principes qu'il avait adoptés. Il en profitait, au contraire, autant qu'il le pouvait, pour manifester plus solennellement combien il était incapable de s'en départir. Ceci doit surtout s'appliquer aux soins qu'il avait de faire respecter les lois, non seulement celles qui concernent les propriétés, mais encore celles qui ont pour objet la police.

Après la première campagne pour la succession de Bavière, la France et la Russie se décidèrent enfin à faire marcher chacune cinquante mille hommes contre Joseph II, si celui-ci n'accédait pas aux propositions qu'on lui faisait. Les cinquante mille Russes se trouvaient déjà en Pologne, de manière que l'on pouvait les mettre en action sous peu de temps, s'il en était besoin. Cette armée devait être sous les ordres du prince Repnin, qui se trouvait auprès du roi de Prusse comme négociateur. Cependant, ce prince Repnin ne devait pas être chargé du détail des opérations militaires : on avait résolu de commettre, pour ces détails, et sous ses ordres, le fameux Schuwaroff, que je vis peu de temps après, et plusieurs fois, à Berlin, et de la bouche de qui j'ai entendu un

jour, chez le prince Dolgorouki, l'anecdote qui suit : « Quel singulier homme, nous dit-il, que » votre roi ! Rien ne le distrait et ne le fléchit : » j'ai eu avec lui une aventure remarquable, » dans laquelle il m'a presque interdit. A mon » départ de Pétersbourg, l'impératrice m'avait » remis pour lui des dépêches que je savais » être aussi pressées qu'importantes. On m'a- » vait recommandé de mettre autant de dili- » gence que je le pourrais à faire ma route ; et » l'objet de ma mission suffisait pour m'enga- » ger à ne pas perdre un instant. Il est aisé de » concevoir ce que j'ai eu à souffrir de la lenteur » des postillons dans les états prussiens. Je les » payais chèrement, et ne cessais de leur dire » combien j'étais pressé. Eh bien ! je n'obtenais » rien ; il semblait que je parlasse à des auto- » mates. Le mal s'est porté au comble quand j'ai » été en Poméranie, et justement lorsque toute » ma patience était épuisée. Telle était ma po- » sition, lorsque j'ai eu un postillon encore plus » lent que tous les autres : c'est en vain que je » l'ai prié, que je lui ai parlé raison, que je lui » ai promis une bonne récompense, que je me » suis fâché, et en suis venu aux menaces, il » n'en a que mieux perdu son temps à allumer

» sa pipe et à faire reposer ses chevaux à tout » moment; il a même été insolent dans ses ré- » pliques. Alors, ne me possédant plus de co- » lère, je lui ai appliqué une demi-douzaine de » bons coups de canne, avec promesse d'y re- » venir s'il ne faisait pas plus de diligence. Ce » moyen m'a réussi, et mon homme a enfin » marché; mais arrivé au relais suivant, il est » allé faire sa plainte aux magistrats, qui sont » venus me signifier que, suivant les lois, ils » étaient obligés de m'arrêter jusqu'à la conclu- » sion du procès qui devait résulter de la dépo- » sition de cet homme; les lois du pays défen- » dant absolument, et sous de grièves peines, » de frapper les postillons, contre lesquels les » voyageurs n'ont droit à aucun recours que » par-devant les magistrats. Je leur ai observé » que s'ils m'arrêtaient, ils seraient responsables » des effets de mon retard. Je leur ai montré mes » dépêches aux armes impériales et à l'adresse » de leur souverain; ils ont vu l'ordre dont j'é- » tais décoré: tout cela les a intimidés, et ils » m'ont laissé partir.

» Il ne m'a pas été difficile de prévoir qu'ils » rendraient compte au roi de toute cette af- » faire; et comme j'avais l'avance sur leur cour-

» rier, j'ai résolu de profiter de mes avantages,
» en me hâtant de raconter moi-même cette
» aventure à Frédéric, dans la première au-
» dience qu'il m'accorderait. A peine arrivé à
» Breslaw, j'ai été appelé et parfaitement bien
» accueilli. La plus charmante physionomie du
» monde, les plus grandes honnêtetés, les mar-
» ques d'un véritable intérêt, joie sincère de
» me voir, tout cela m'a été d'abord prodigué et
» m'a enhardi. A cette question, *Avez-vous,*
» *d'ailleurs, fait un bon voyage?* je lui ai ra-
» conté sommairement comment les postillons,
» en Poméranie surtout, avaient épuisé toute
» ma patience, et comment l'insolence de l'un
» d'eux m'avait mis dans la nécessité de le
» frapper, en lui faisant toutefois plus de peur
» que de mal; comment les magistrats du re-
» lais suivant, voyant combien j'étais pressé
» de venir recevoir et suivre les ordres de sa
» majesté, s'étaient décidés à me laisser con-
» tinuer ma route..... Dès les premiers mots
» de ce récit, je n'ai plus eu en face qu'un tout
» autre homme; le coup de sifflet à l'opéra
» ne fait pas un plus grand et plus prompt
» changement de décoration. Frédéric n'a plus
» été que sérieux, attentif, froid et sévère:

» il est resté immobile à m'écouter jusqu'au » bout ; et lorsque j'ai eu terminé mon exposé, » c'est d'un ton et d'un air glaçant qu'il m'a ré- » pondu : *Monsieur le général, vous avez été » fort heureux.* Et il s'est hâté de me parler » d'autre chose, et par conséquent de repren- » dre peu à peu l'aménité qu'il avait eue aupa- » ravant. Je vous déclare, messieurs, que je n'ai » jamais si bien compris ce qu'est, et ce que » doit être un souverain digne de gouverner » les peuples, toujours pénétré de ses obliga- » tions, et prompt à protéger l'ordre public et » les lois. Ses postes sont organisées de manière » à désespérer les voyageurs ; mais en attendant » que l'on change un ordre de choses si dé- » plaisant, il doit protéger les postillons qui ne » sont point la cause du mal que l'on souffre. » Réformez vos lois s'il le faut, et si vous le pou- » vez ; mais jusque là, sachez les faire respec- » ter. Je ne sais au reste ce qu'il aura répondu » à ses magistrats, car je n'ai plus ouï parler de » cette affaire. »

Ce M. de Schuwaroff avait alors, il y a maintenant vingt-cinq ans (c'était vers 1779), quarante et quelques années : petit homme, assez ramassé, sec et non maigre, toujours en

action, et dans un mouvement perpétuel. Je n'ai rien vu de plus prompt que lui dans ses regards, dans son langage, dans ses reparties et dans toutes ses actions. Il semblait avoir besoin de faire mille choses à la fois, et passait souvent comme l'éclair d'une idée ou d'une chose à une autre. J'étais tenté de le regarder comme une espèce de fou; et les Russes eux-mêmes convenaient avec moi qu'il était au moins très singulier, quoique d'ailleurs ils persistassent fortement à me le représenter comme l'un des plus braves et des plus habiles généraux qu'il y eût au monde. Je n'ai été étonné dans la suite, ni des douze mille Polonais qu'il a fait pendre pour s'être courageusement défendus contre les co-partageants, ni du rôle original et très brave qu'il a joué en Italie et en Suisse, en combattant les Français, pour les Autrichiens, contre lesquels il avait été si disposé à se battre, de concert avec les Français, vingt ans auparavant.

Parmi les ministres attachés au grand directoire, ceux que je me rappelle, indépendamment des ministres des finances dont je parlerai bientôt, ont été M. de Massaw, brave et digne homme, qui a laissé deux fils; MM. de Hœrn

et de Derschow, dont il est fait mention ailleurs : le premier, beaucoup trop bon homme; et le second, fort estimé des Allemands, en partie peut-être parcequ'il était ennemi déclaré des Français ; M. d'Alvensleben, auquel Frédéric témoignait beaucoup de confiance; M. de Schlusembourg, réputé homme d'esprit et de mérite ; et le comte de Horst, grand partisan de plusieurs projets nouveaux, pour le succès desquels il a fait tout ce qu'il a pu.

DES FINANCES.

Ce que je viens de dire du grand directoire peut déjà donner une idée du système de finance adopté et suivi par Frédéric. Je donnerai néanmoins quelques détails sur les impôts, sur le trésor et sur l'ordre prescrit pour la comptabilité.

Les impôts directs sont presque nuls, au moins à Berlin, où l'on ne m'a jamais demandé, comme contributions, que quarante-huit sous par mois, sous le titre de service militaire. Les principaux revenus de l'état ne proviennent que des produits des bailliages, et de ceux des accises ou droits de péage, tant à l'entrée et à la sortie, que sur les fleuves et les canaux. Les articles moins importants sont la loterie, la fourniture du bois de chauffage en quelques grandes villes, l'administration du tabac, celle de la poste aux lettres et aux chevaux. Je ne compte point au nombre des revenus de l'état une foule d'établissements particuliers très utiles au pays, mais qui, selon les circonstances,

sont des objets de dépenses ou de recettes, comme la fabrique de porcelaine, je ne sais combien de fabriques de laine et de soie, la fabrique d'armes établie près de Spandaw, les magasins de blé, etc., etc.

La fabrique de porcelaine établie à Berlin est une des plus belles qu'il y ait en Europe; elle est parvenue, en assez peu de temps, à le disputer à celle de Saxe, pour la bonté de la pâte et pour la beauté. J'y ai vu des services aussi parfaits que riches ou élégants, pour l'impératrice de Russie, le prince de Soubise, et M. de Vergennes. Frédéric eut recours à un singulier moyen pour la faire connaître dans les premiers temps. Comme dans ses états les Juifs avaient besoin de sa permission pour se marier, il ne la leur accordait qu'à condition qu'ils prendraient pour six cents francs de sa porcelaine; bien assuré que leur activité et leur industrie ne manqueraient pas de la répandre de manière à la faire connaître au dehors.

La fabrique d'armes, placée sous les murs de Spandaw, est un établissement fait par le roi Guillaume. Ce sont des familles liégeoises, à chacune desquelles on a donné une maison et un jardin, et pour lesquelles on a construit

toutes les forges nécessaires. Des canaux alimentés par une rivière assez voisine leur donnent autant d'eau qu'il en est besoin. On leur paie un prix modique, et convenu par leur traité, pour chacune des pièces qu'ils fournissent. Frédéric avait cédé cette fabrique, ainsi que celle des bonnets de grenadiers, à la maison de Daum et Splitsgerber, qui faisait les avances nécessaires et lui donnait les objets fabriqués au rabais, moyennant la raffinerie de sucre dont cette maison avait le privilége, et sur laquelle elle faisait un gain presque arbitraire.

Le roi de Prusse a, dans beaucoup de villes, des magasins de blé qui sont considérables et qui, par des précautions très peu coûteuses, n'éprouvent aucune des avaries auxquelles ces sortes d'amas sont sujets : les bâtiments, au lieu de fenêtres, n'ont que des volets qui garantissent de la pluie, sans empêcher l'air de circuler; les planchers en sont serrés et les murs bien entretenus; on y multiplie les tas de blé, qui ne doivent avoir que certaines dimensions, etc. Quand les grains sont à bas prix, on remplit les magasins; lorsque ce prix augmente trop sensiblement, on en tire le pain des soldats et même celui du peuple : s'il sur-

vient une guerre, c'est un genre d'approvisionnement qui ne donne aucun souci pour les armées. J'ai vu Frédéric nourrir la Saxe dans un temps d'extrême disette. Sans doute il vendit bien son blé; mais il rendit à la vie toute une nation à laquelle il ne restait qu'à brouter l'herbe. Ce que je dis n'est point une exagération; on trouva dans les chemins des personnes mortes l'herbe à la bouche.

La loterie rapporte moins qu'elle ne pourrait rapporter. Frédéric en cédait le bail au rabais, à deux familles distinguées, qui étaient menacées d'une sorte de ruine, et qu'il croyait devoir soutenir. D'autres personnes lui en avaient offert soixante mille écus par an, et il la laissait pour trente-six mille aux comtes de Reuss et d'Eicstads. Aussi ce dernier disait-il en riant que trois tirages faisaient la dot d'une de ses filles.

Il y avait, dans les états prussiens, quand j'ai quitté ce pays, près de quinze cents métiers en soierie. Le roi avait beaucoup fait pour en assurer la prospérité. Il avait bâti de vastes maisons à plusieurs fabricants; il accordait une prime aux étoffes qui sortaient du royaume; et les plantations de mûriers étaient très nom-

breuses. Le baron de Hertzberg protégeait singulièrement cette partie : il donnait chaque année des médailles, et même des sommes d'argent, à tous ceux qui avaient recueilli plus de cinq livres de soie. Cette branche, qui est sous la surveillance du grand directoire, et qui a pour directeur M. Mayet, fils d'un fabricant de Lyon, homme de lettres, poëte agréable, et occupant cette place à Berlin depuis l'année 1776, est entièrement due à Frédéric, au moins quant aux encouragements, mesures et sacrifices qui en ont préparé, assuré et consolidé le succès. Ce roi ne donnait pas moins d'attention aux fabriques d'étoffes en laine : il y en avait beaucoup dans ses états. Celle du Lagerhauss, à Berlin, était une des principales; c'était celle qui fournissait aux armées tous les draps d'officiers, dont on conçoit que les prix et la qualité étaient réglés d'avance. C'étaient les MM. Schmitz, famille d'Aix-la-Chapelle, qui en avaient la propriété, et qui y avaient placé toute leur fortune.

La partie financière qu'on a le plus admirée dans le gouvernement prussien, c'est l'ordre établi et suivi dans les caisses et la comptabilité. Tâchons de faire sentir combien les

éloges qu'on en a faits ont été justes et mérités.

La loi qui en Prusse a toujours été le plus sévèrement exécutée porte que les deniers publics n'étant dans les mains d'un caissier qu'un dépôt sacré, tout caissier qui en dispose autrement qu'il ne lui est ordonné, ne fût-ce que pour quelques heures, est un dépositaire infidèle qui mérite la mort. J'ai cité un caissier pendu à Kœnisberg, sous le règne de Guillaume, pour une faute semblable. Voici un autre exemple de sévérité arrivé sous Frédéric, et de mon temps. Un baron de Gœrne, homme rangé, doux et honnête, avait hérité de sa femme, beaucoup plus vieille que lui, cent vingt mille livres de rente au moins. Cette fortune lui inspira quelque ambition. Il s'adressa à moi pour lui rédiger une lettre qui le fît connaître au roi, et qui pût lui en faire obtenir quelque distinction. Je lui fis cette lettre un soir, chez madame du Troussel. On lui donna la clef de chambellan; et, quelques mois après, la place de ministre des finances. Ce nouveau ministre proposa au roi, l'année suivante, d'acheter en Pologne une des plus grandes starosties, que l'on offrait à très bas prix..... « Vous devez sentir, » répondit Frédéric, qu'il ne me convient pas

» d'être citoyen hors de chez moi ; mais si cette » acquisition est si belle et à si bon compte, » faites-la pour vous-même. » M. de Gœrne acheta la starostie, dont les paiements devaient se faire à termes fixes. A l'approche d'un de ces paiements, qui était de soixante et dix mille ducats (800,000 f. à peu près), le ministre n'ayant pas reçu tous les fonds sur lesquels il avait compté, mit en circulation, pour parfaire la somme, un certain nombre d'actions de la compagnie maritime ; actions qu'il avait en garde, et qui ne devaient pas entrer dans le commerce sans un ordre particulier du roi. Il était en mesure de les remplacer sous peu de temps ; mais il fut dénoncé par un M. Struensée, alors directeur de la compagnie maritime de Berlin [1].

[1] Ce M. de Struensée, frère du médecin de ce nom qui a péri sur un échafaud en Danemarck, accusé et convaincu, selon ce qui fut publié dans le temps, d'avoir conspiré contre la vie du roi, vient (1804) de mourir à Berlin, où il était, depuis plusieurs années, ministre d'état très particulièrement considéré de la cour et de tout le public. C'est à un mérite très distingué qu'il avait dû sa fortune et son crédit et non aux éloges intarissables qu'en fait Mirabeau : car celui-ci, qui eût été un si bon juge, s'il n'avait été mû par aucune passion, avait conçu le projet, qui ne lui réussit pas, de jeter ce M. de Struensée

M. de Ramin, gouverneur de la ville, vint le dimanche avec une escorte de trente hommes, au coucher du soleil, arrêter son excellence, à qui on ôta couteaux, ciseaux, boucles, et tout ce qui pouvait devenir nuisible. On mit un piquet dans son hôtel, et deux grenadiers furent placés dans sa chambre pour le jour et la nuit. Le procès ne fut pas long. Grâce à la répugnance de Frédéric pour les sentences de mort, il ne fut pas condamné à la peine capitale, mais il fut dépouillé de tous ses titres, dégradé de noblesse, et renfermé pour le reste de ses jours à Spandaw, ne lui laissant qu'un écu par jour sur tous ses biens, qui furent confisqués. Guillaume II, neveu et successeur de Frédéric, le retira dans la suite de sa prison, par un principe d'humanité que son oncle n'aurait pas suivi, à cause des conséquences trop dangereuses qu'un semblable exemple pouvait avoir en des matières aussi délicates.

Frédéric, devenu roi le 31 mai, ordonna que, durant son règne, l'année de gouvernement

dans nos agiotages financiers de Paris, et sans doute d'en devenir l'agent, le conseiller et le directeur. M. de Struensée mérita les compliments de M. de Mirabeau, mais n'en fut pas la dupe.

commençât et finît à cette même époque. Ainsi, tous les ans, les ministres arrivaient à Potsdam le 31 mai, et chacun d'eux remettait au roi, et par duplicata, trois états, concernant son département : le premier état était un compte exact et complet de l'année qui finissait ; le second était un état régulier des dépenses ordinaires et fixes pour l'année qui allait commencer ; et le troisième était un aperçu raisonné des dépenses extraordinaires qu'il était possible de prévoir pour cette année. Le roi examinait toutes ces pièces avant de se coucher, et signait celles qu'il approuvait. Le lendemain matin, il rendait une des deux copies de toutes ces pièces aux ministres, en y joignant les remarques ou ordres qu'il jugeait convenable d'y ajouter. A midi, ces messieurs étaient de retour à Berlin, et les ordres partaient de suite pour les départements et les provinces. M. de la Haye de Launay, qui était traité comme ministre, et qui en avait refusé le titre, était reçu immédiatement après eux, et revenait pour l'ordinaire dans la soirée.

Toutes les caisses prussiennes prenaient de nouveaux registres le 1er juin. Ceux de l'année échue étaient clos la veille. Jamais ces re-

gistres n'avaient aucune reprise : tout y était à neuf, et comme si c'eût été un début. Si le 31 mai au soir il restait quelques deniers en caisse, on les expédiait pour la caisse supérieure, n'eût-on à envoyer qu'un sou. Ainsi chaque année présentait partout une comptabilité simple, et dégagée de ce qui avait précédé, et de ce qui devait suivre.

Toutes les caisses inférieures de recettes versaient leurs fonds dans les caisses supérieures ou provinciales, tous les cinq jours. Celles-ci avaient l'état exact des paiements qu'elles devaient faire, de l'échéance de ces paiements, des sommes auxquelles ils s'élevaient, et des personnes qui devaient en fournir quittances. Ces quittances, conformes au bordereau, étaient reçues dans la comptabilité comme argent comptant. Le caissier provincial de Magdebourg, par exemple, avait ordre de payer à tels termes, telle somme entre les mains du quartier-maître de tel régiment en garnison dans cette ville, lequel en donnait quittance valable. Chaque objet de dépense était réglé de même. Si, par quelque accident que ce fût, la totalité des fonds ne rentrait pas à temps, le caissier provin-

cial était tenu d'en avertir d'avance le caissier général, qui lui envoyait, avant le jour du paiement ce qui pouvait lui manquer. Jamais il n'y avait de retard, tant l'ordre établi était parfait et bien suivi. Lorsqu'en arrivant à Berlin j'allai voir le général de Buddenbrock, il me dit de lui envoyer, sur une demi-feuille de papier ordinaire, ma quittance le 16 de chaque mois, à dix heures du matin, et que je recevrais en retour mes appointements du mois courant [1]; et pendant les vingt ans que j'ai passés dans ce pays, il n'y a jamais eu de dérangement ou délai d'une heure.

C'était une chose assez curieuse de voir tous les ans, le 2 ou le 3 juin, les chariots et petits tonneaux d'or ou d'argent qui arrivaient au château pour être déposés dans les caves et former le trésor de réserve. Ce trésor était sous la garde d'un ancien bas-officier, à qui le roi donnait en appointements annuels la somme de six mille francs. Cet homme, qui avait seul les

[1] Il y avait une grande équité à compenser par quinze jours d'avance le retard de quinze jours de salaire; et une véritable noblesse à ne pas être arrêté, à cet égard, par la crainte de perdre, en cas de mort, quelques jours de solde ou de traitement. Bon Thiébault.

clefs d'un trésor de plus de trois cents millions de livres, était digne de la confiance du roi : c'était l'homme le plus probe, le plus exact, le plus discret, le plus attentif et le plus retiré qu'il fût possible de trouver.

Outre ce trésor, le roi en avait un particulier, dont j'ai déjà parlé, et qu'on appelait *la chatouille*. Il avait cette chatouille à Potsdam, sous la garde d'un de ses premiers domestiques : elle pouvait monter à quinze ou vingt millions de reisdallers, c'est-à-dire environ soixante millions de livres. C'était là qu'il prenait tout ce qui servait à ses dépenses personnelles, tant nécessaires que de luxe et de fantaisie ; telles, par exemple, que les dépenses faites dans ses châteaux et pour ses bijoux, etc. Il affectait aussi sur cette caisse la dépense de quelques établissements particuliers, en quoi je puis citer celle de son école civile et militaire.

En Prusse, le commerce extérieur n'a rien de bien remarquable : les grains de Pologne, les toiles de Silésie, la potasse, quelques bois de construction, sans compter un certain nombre d'articles moins importants, comme les tabacs, le miel de Prusse, etc., sont les

objets les plus remarquables d'exportation; objets qui ne s'élevaient pas assez haut pour balancer ceux d'importation, et surtout le café, le sucre, les vins, les soieries et la bijouterie. On n'imagine pas combien on consomme de café dans les états prussiens, et en général dans tout le Nord[1]. Pour combattre cet usage immodéré, Frédéric voulut en renchérir le prix. Il établit à cet effet une régie particulière qui lui rapporta beaucoup, déplut à tout le monde, mais ne parvint pas à vaincre la mauvaise habitude du peuple. Son successeur s'est hâté d'abolir cette régie, ainsi que celle du tabac, et peut-être a-t-il eu lieu de s'en repentir.

On a souvent présenté à Frédéric de fort beaux projets pour l'établissement d'une marine; mais il n'en a adopté aucun. Ses raisons étaient que, n'ayant point de possessions au-delà des mers, une marine lui coûterait beaucoup, et lui serait peu utile. Cependant, pour ne pas abandonner à d'autres tous les profits de la navigation, il forma sa compagnie ma-

[1] La régie du café n'en employait pas moins de quatre millions cinq cent mille livres pesant.

ritime, à laquelle il permit d'avoir quelques frégates armées, afin d'escorter au besoin ses vaisseaux marchands, et même ceux que des particuliers prussiens pourraient avoir. Je reçus de Paris, durant la guerre des colonies anglaises, la commission de traiter de la construction d'une frégate avec cette compagnie : la frégate devait porter quarante canons, et arriver sous pavillon prussien toute armée et avec tous ses agrès, dans un port de France. On me demanda pour le tout cinquante mille écus : ce ne fut pas le prix qui fit manquer ma négociation, ce fut le délai. On demandait huit à dix mois pour construire ce bâtiment, qu'on voulait avoir dans cinq. De semblables propositions ont été reproduites ensuite par d'autres : j'en ai connu une qui a eu son plein succès.

Le commerce intérieur est très actif parmi les Prussiens. Les grandes routes, il est vrai, manquent dans ce pays, mais il a pour y suppléer un grand nombre de canaux, source de richesses pour les peuples. C'est par ce moyen que les marchandises vont par eau du fond d'une province dans les autres, et surtout dans les grandes villes. On ne peut point avoir de routes

pavées ou chaussées dans ce pays, parcequ'il n'y a point de pierres : pour subvenir à cet égard aux besoins des rues de Berlin, par exemple, il faut que tous les bateaux qui remontent l'Elbe, le Hawel et la Sprée, se chargent *gratis* à Magdebourg, d'une quantité déterminée de grès. Le feu roi a fait paver les deux petites lieues qui séparent Berlin de Charlottenbourg; et cette addition n'a pu se faire sans quelques embarras. M. d'Alembert voulut prêcher les grandes routes à Frédéric, dans le voyage qu'il fit en Prusse après la guerre de sept ans. D'Alembert, en cette occasion, embrassait tout l'empire : il fit valoir les avantages que ce projet offrait au commerce, il observa qu'il était digne du roi d'en faire la proposition au corps germanique; que certainement cela ferait infiniment d'honneur à sa majesté, et qu'il n'y avait pas de doute que la chose ne réussît, étant appuyée par le crédit d'un si puissant monarque. « Vous vous trom-
» pez, mon cher, lui répliqua le roi; la plu-
» part des cercles et des princes s'y oppose-
» raient pour deux raisons : l'une que ce serait
» une grande dépense que les princes, déjà
» obérés, ne pourraient pas prendre sur eux,

» et qu'ils n'auraient pas le crédit de faire re-
» tomber sur leurs sujets ; la seconde, que ces
» grandes routes donneraient trop de facilités
» aux ennemis de pénétrer chez eux en temps
» de guerre. Nos mauvais chemins ne nuisent
» qu'aux agresseurs ; et ils équivalent pour le
» faible qui se défend à quelques journées de
» marche de plus pour ses ennemis, et à quel-
» ques milliers d'hommes de plus pour lui-
» même. » Frédéric ne voulut pas indiquer la raison que j'ai donnée plus haut, parcequ'elle ne concernait guère que lui ; et il ne dit pas à quel point il tenait pour lui-même à celle qu'il donna en second lieu. C'est cependant ce que j'ai remarqué en particulier, un jour que j'étais à dîner avec le célèbre géographe Buschink chez le ministre de Massaw. Buschink prouva que les routes de postes, dans les états prussiens, et même en Poméranie, faisaient de très longs détours, fort inutiles, et faciles à redresser : il prouva même que les cartes de ces pays étaient très fautives. « Nous le savons bien, » répondit le ministre ; « mais nous en garderons le secret
» pour nous, parcequ'en temps de guerre,
» nous pouvons par là gagner sur l'ennemi des
» journées de marche, qui quelquefois suffisent

» pour sauver l'état. Le grand directoire ne vous » permettrait pas plus à vous de redresser pu- » bliquement ces erreurs, qu'il ne le permet à » l'académie royale des sciences et belles-let- » tres. »

Je n'ai pas connu d'homme dont l'amour-propre fût aussi excessif que celui de ce Buschink. On a cité deux ou trois personnages qui disaient que de leur temps il n'y avait en Europe que trois grands hommes, Voltaire, Frédéric et eux. Busching ne peut pas leur être comparé, car il n'a jamais reconnu d'autre grand homme que lui. Ce défaut le rendait intolérable. Il revenait de Russie quand il nous arriva.

Je ne dirai qu'un mot d'une branche à laquelle Frédéric a donné les plus grands soins durant tout son règne: je veux parler de ses colons. M. de Hertzberg est entré à cet égard dans de si grands détails en ses différents Mémoires, qu'il me reste peu de choses à y ajouter, à moins que je ne veuille copier M. de Mirabeau, qui a entassé sur cet objet beaucoup plus de sophismes qu'on ne devait en attendre d'un homme de son mérite. Les états prussiens offraient, surtout dans les provinces sablon-

neuses, d'immenses déserts qui attristaient les voyageurs. Il est vrai que ce n'était que du sable; mais ce sable extrêmement fin renferme un sel qui l'empêche d'être entièrement stérile; les légumes y sont même plus délicats que dans le reste de l'Europe, ce qui compense un peu la modicité des autres produits; car le laboureur ne peut guère semer que du seigle sur ce sol si léger, et encore ne peut-il pas espérer pour sa récolte plus de trois ou quatre grains pour un de semaille. Au reste, comme ce sable n'est pas difficile à retourner, on conçoit que les frais de culture ne sont pas dispendieux. C'est donc sur ce terrain, principalement près des rivières ou des ruisseaux, et sur le sol des lacs qu'il faisait dessécher, que Frédéric a placé un nombre infini de familles étrangères. Ses recruteurs lui en envoyaient tous les ans autant qu'ils le pouvaient. On leur bâtissait de petites maisons suffisantes pour leur état; on leur donnait une certaine étendue de terre à cultiver; on leur fournissait de quoi acheter les outils nécessaires, un peu de bétail, ce qu'il fallait enfin pour vivre en attendant leur première récolte; et c'est ainsi que ce roi est parvenu, malgré toutes ses guerres, à

augmenter considérablement la population, même dans ses provinces les plus pauvres.

Ce que je viens de dire du sol de ce pays doit s'entendre de toutes les provinces, excepté du duché de Magdebourg, de l'évêché de Warmie, et de la Silésie, où la terre est très fertile. La Westphalie, la principauté de Minden, les marches de Brandebourg, la Poméranie, la Prusse, et presque tout ce que ce royaume a acquis dans les divers partages de la Pologne, ne sont que du sable. On voit par là qu'en général le peuple ne peut y être riche, et qu'on a grande raison de le charger de peu d'impôts, d'autant plus que le paysan est déjà tenu de consacrer trois jours par semaine au service de son seigneur. Toutes ces circonstances justifient également et autant qu'il peut l'être l'usage où sont les rois de Prusse d'amasser en temps de paix un trésor, pour subvenir aux dépenses de la guerre; sans cela, quelle ressource leur resterait-il, vu que d'ailleurs ils ont peu de commerce et peu de places fortes, du moins à proportion de leurs frontières?

« Nos paysans sont bien plus heureux que » les vôtres, me disait un jour le général de » Buddenbrock : j'ai autrefois traversé toute la

» France, et je n'ai vu dans les campagnes que
» des habitants sans chaussure ; parcourez nos
» provinces, vous n'y verrez pas un homme
» qui n'ait des bottes. — Le contraste serait
» bien plus frappant encore, lui dis-je, si vous
» compariez le Russe ou le Lapon avec le Napo-
» litain ; car, d'un côté, vous trouveriez par-
» tout avec les bottes dont vous parlez, de bons
» bonnets de fourrure et des pelisses ; tandis
» que de l'autre côté, on n'a guère que la
» chemise. Il me semble que, pour décider si
» un peuple est bien ou mal, il s'agit, non de
» compter ce qu'il a ou n'a pas, mais de com-
» parer ses besoins aux moyens qu'il a de les
» satisfaire. Dans un pays aussi froid et aussi
» humide que celui-ci, les paysans ont encore
» beaucoup à souffrir même avec des bottes, et
» seraient bientôt assaillis de mille infirmités
» s'ils ne les avaient pas. En France, où le climat
» est plus tempéré, et le sol plus sec, les hom-
» mes de la campagne trouvent souvent dans
» la belle saison plus de plaisir encore que
» d'économie à ménager leur chaussure pour
» l'hiver, et l'on ne s'aperçoit pas qu'ils soient
» incommodés de cet usage. »

Peu de temps avant mon arrivée à Berlin,

Frédéric avait nommé ministre de ses finances un baron de Hagen, qui lui avait paru le plus honnête homme du monde, et qui au fond n'était qu'un composé d'avarice et d'hypocrisie.

Ce qui concerne ce ministre me conduit à la cruelle histoire de M. Clément et de sa famille. Ce M. Clément avait fait long-temps le commerce aux Échelles du Levant, et en était revenu à Aix-la-Chapelle, son pays, avec une assez belle fortune. Par malheur, il conçut et communiqua à Frédéric un projet de commerce maritime pour les états prussiens; projet que Frédéric adopta, et pour lequel il accorda à Clément toutes les conditions que ce dernier avait demandées. Ces conditions portaient que Clément serait directeur et président de la nouvelle compagnie du commerce maritime; qu'il y joindrait une maison de banque, laquelle aurait des correspondants à Pétersbourg et ailleurs; que pour faciliter et assurer ses opérations, il aurait la direction de la monnaie; que du reste, il placerait toute sa fortune dans cette grande affaire, et aurait d'amples appointements fixés par son traité. Je me sers du mot *traité*, parcequ'en effet l'accord fut approuvé par le ministère, signé par le roi,

contre-signé par les secrétaires du cabinet, et légalisé par le ministre des affaires étrangères. Clément vint et apporta sa fortune : la compagnie fut formée : le commerce qui en était l'objet se fit, et une maison affiliée fut montée à Pétersbourg. Cependant M. de Hagen refusait de lui céder la monnaie ; bientôt même ce ministre, manquant aux promesses les plus positives, refusa des traites tirées par la maison de Pétersbourg ; après quoi il vint à bout de persuader au roi que c'était M. Clément qui seul était cause du discrédit où cette dernière maison était tombée. Il représenta ce même M. Clément comme un homme sans capacité et sans esprit d'ordre, et le fit arrêter et conduire en prison, où il le laissa manquer de tout. La femme et les enfants n'eurent pas même de quoi subsister, attendu qu'on retint tous les biens de la famille, et jusqu'aux joyaux des uns et des autres. L'infortune de M. Clément fut complète : ses jambes enflèrent et s'ouvrirent. L'honnête docteur Fritz, qui n'avait pas été son médecin, en prit soin par humanité, et lui fournit gratis toutes les drogues nécessaires. Mais il y avait dans la même chambre un autre prisonnier français, associé de la fabrique de

manchester des Laurent d'Amiens : cet homme, à moitié fou, avait des pigeons dont l'odeur et la malpropreté nuisaient infiniment au malade; il refusa obstinément de s'en défaire. Vers ce même temps, M. de Hagen fut lui-même vivement attaqué de la poitrine : il se regarda bientôt comme désespéré; et ce fut dans cet état qu'il envoya à Clément un émissaire qui, après avoir reconnu et confessé, en son nom, tous ses torts, informa Clément que, prêt à paraître devant Dieu, lui, Hagen, ne songeait qu'à les réparer; mais que pour cela il avait besoin du traité passé entre lui et le roi, et qu'il lui demandait de le lui confier, jurant de ne s'en servir que pour lui faire rendre enfin justice. Clément eut la faiblesse de s'en dessaisir, lui qui avait eu jusque là l'attention de le soustraire à toutes les recherches. Dès que M. de Hagen eut cette pièce si importante, il l'envoya au roi en lui marquant qu'il avait la consolation, avant de mourir, de donner à sa majesté une nouvelle preuve de son zèle, en lui remettant le titre que l'on avait si malheureusement accordé à un fripon, qui sans lui n'aurait pas manqué de faire un grand mal à l'état; et que désormais on pouvait, sans aucun risque, abandonner

cet homme au sort qu'il avait si bien mérité. C'est par ce trait, digne de tous les supplices de l'enfer, et qu'on peut regarder comme sublime dans l'histoire des perfidies, que M. de Hagen termina sa carrière. Il mourut le lendemain, si je ne me trompe, et le pauvre Clément peu après.

Cet associé des Laurent d'Amiens était venu à Berlin pour y établir une fabrique de manchester, qui fut placée près de Mon-Bijou. Quand on connut tous les procédés de cette fabrication, le même ministre de Hagen persécuta ce Français, et le fit mettre en prison, l'accusant de contrebande, pour avoir fait venir une certaine quantité de manchester fabriqué à Amiens, ainsi que cela avait été stipulé dans le marché qu'il avait fait; mais M. Hagen voulait le ruiner et le perdre, et il en vint à bout.

Quelque temps avant sa mort, M. de Hagen eut une aventure, qui, pour un avare, fut un suplice bien mérité. Les héritiers de Vernesobre avaient été obligés de vendre le palais que leur père avait été contraint de faire bâtir près de la porte de Halle, à l'extrémité de la rue de Guillaume, palais dont j'ai parlé ailleurs.

M. Schmitz, ayant la fabrique de draps dite du *Lagerhaus*, avait déclaré vouloir y mettre l'enchère : M. de Hagen le fit appeler, et lui signifia que lui-même avait envie de cette maison, mot plus que suffisant pour déterminer M. Schmitz à y renoncer. Personne n'osant renchérir sur M. de Hagen, celui-ci eut pour 13,500 écus le palais, les cours et les jardins qui en avaient coûté 600,000 : mais ce succès ne fut pas de longue durée. Madame la princesse Amélie, abbesse de Quedlinbourg et sœur de Frédéric, lui témoigna que ce palais lui ferait plaisir, et ajouta qu'elle espérait qu'il voudrait bien le lui céder. Il eut beau souffrir dans le fond de l'âme de ce cruel contre-temps, le désir de la princesse n'en fut pas moins pour lui un ordre rigoureux, et il lui céda ce palais acquis au moyen d'une véritable spoliation.

Un autre évènement le consola ; et c'est celui pour lequel j'ai placé ce long article dans mes souvenirs. M. le comte de Kameke demanda au roi la permission d'aller en Angleterre pour y prendre les eaux de Bath ; et le roi, en la lui accordant, lui témoigna qu'il serait bien aise de le voir avant son départ. M. de Kameke

passa en conséquence par Potsdam, et fut invité à dîner chez le roi le lendemain de son arrivée. Sa majesté lui ayant fait servir de l'excellent vin du Rhin, pour lequel le faible de M. le comte était connu, ce dernier en but un peu trop. Vers la fin du dîner, ayant la tête échauffée, il songea à se venger de M. de Hagen, qu'il regardait comme le véritable auteur d'un affront non mérité qui avait été fait à son fils, il y avait près d'un an. M. de Kameke fils était conseiller au département des domaines et finances : une place de président vint à vaquer; le cabinet proposa M. de Kameke pour la remplir; le roi le nomma. M. de Kameke reçut et rendit à ce sujet les visites de la cour et de la ville; et le troisième jour, il arriva un rescrit portant que c'était par erreur de nom qu'il avait été annoncé comme président, cette place étant due et ayant été accordée à tel autre conseiller. Or, M. le comte de Kameke prétendait être assuré que M. de Hagen seul avait suscité cette mortification, après laquelle son fils, résolu de ne plus rien être, avait donné sa démission. Tel est le fait qui animait le père, lorsqu'en faisant de beaux compliments au roi, il lui témoigna le juste

regret que l'on avait trop souvent de le voir si mal secondé; quelques uns de ceux qui avaient à faire exécuter ses ordres, étant indignes de les recevoir, et même incapables de les entendre. « Et à qui croyez-vous donc, lui » dit le roi, que j'aie si mal à propos accordé » ma confiance ? — Sire, je pourrais en ci- » ter plusieurs, mais je me réduirai à un » seul, le ministre de Hagen. — Vous ne le » connaissez pas : c'est un serviteur zélé, vigi- » lant, actif et fidèle; je suis très satisfait de » ses services. — Sire, voilà le désespoir des » bons et honnêtes sujets de votre majesté. Elle » estime à ce point un homme faux, hypocrite, » injuste et cruel, à qui, pour ce qui concerne » ses talents, il ne faudrait donner que du » foin ! » A cette violente sortie, le roi se leva de table et se retira en disant : « Je ferai voir » le cas que je fais de cette bête à qui l'on veut » donner du foin ! » Rentré dans son cabinet, le roi chercha par quels moyens il pourrait punir l'insolence du comte de Kameke, et justifier le mot qu'il avait dit en se retirant. Une espièglerie lui paraissant suffire pour remplir le premier de ces deux objets, il envoya le lendemain matin, par un valet-de-pied, au comte

voyageur, une boîte enveloppée de plusieurs doubles de papier bien cachetés, et à l'adresse du *comte de Kameke*. Le valet-de-pied, en présentant cette boîte, qui paraissait annoncer une grande tabatière assez lourde, lui dit : « Monsieur, le roi m'envoie vous souhaiter un » bon voyage, et vous remettre ceci de sa part. » Le comte se laissant aller aux apparences, et voulant être noble et généreux, donna une douzaine de louis au messager, qui n'eut rien de plus pressé que de se retirer. Dès que le comte fut seul, il se hâta de lever les cachets et les nombreuses enveloppes que Frédéric s'était amusé à faire, et ne trouva qu'une petite boîte de sapin, contenant un billet et du sable. Le billet portait ces mots : « Comme vous êtes bon citoyen et très savant » en économie rurale, je vous envoie un échan- » tillon du sable de notre pays, afin que vous » le compariez avec la terre du pays où vous » allez. Je suis persuadé que cette comparaison » vous conduira à des résultats qui seront d'une » grande utilité pour notre patrie. Je prie » Dieu etc. » Pour sentir le sarcasme de ce billet, il faut savoir que le comte avait fait de très grandes dépenses pour établir dans ses

terres des méthodes de culture suisses et anglaises, qui n'avaient eu aucun succès.

Quant au second point, le roi, qui s'était proposé de montrer l'estime qu'il avait pour M. de Hagen, résolut de lui donner le cordon de ses ordres; et c'est ce qu'il ne tarda pas à exécuter, au très grand étonnement et au scandale de tout le monde.

C'est surtout après la guerre de sept ans que Frédéric s'est le plus dévoué au gouvernement de ses états : il s'y adonna tout entier; et pour parvenir à réparer les maux que cette guerre avait faits, et soulager plus promptement ses sujets, ses regards se portèrent, pour ainsi dire, de tous côtés en même temps, cherchant et démêlant les moyens propres à remplir ses vues. On aurait peine à calculer tout ce qu'il fit : ce sont des travaux qu'un autre eût à peine exécutés en un siècle, et qui ne lui demandèrent que peu d'années, pendant lesquelles il sembla créer l'argent, les hommes et les choses.

D'Alembert vint passer quelques mois auprès de Frédéric : il en fut accueilli avec toutes les démonstrations d'une amitié vive et sincère. Ce qu'il y eut de plus remarquable dans ce voyage,

c'est que le géomètre français, de qui Euler pouvait craindre quelque mauvais office, attendu la diversité de leur doctrine sur certaines questions de géométrie, mit au contraire le zèle le plus ardent à ranimer les sentiments d'estime du monarque prussien pour ce rival illustre. J'ai vu la famille Euler toute pénétrée de reconnaissance pour ce procédé noble, délicat, et qui d'ailleurs avait produit les plus heureux effets; mais ce que l'on n'a appris qu'assez long-temps après, c'est que Frédéric, qui s'était préparé à tirer tout le parti possible de la présence de d'Alembert, discuta avec lui une série de questions relatives à l'administration comme au gouvernement de son pays, et particulièrement celles sur lesquelles il avait le plus besoin du secours de ses lumières. Ce fut à la suite de ces conférences secrètes que, dès l'année suivante, le roi forma plusieurs des établissements dont nous aurons à parler, et spécialement son école civile et militaire.

Le baron de Kniphausen, ministre de sa majesté à Londres, reçut une dépêche où son maître lui disait : « Vous êtes dans un pays où » naissent et où viennent souvent du dehors » des hommes à qui la nature et l'attrait de la

» liberté inspirent des idées inconnues au reste
» du genre humain. Parmi ces êtres originaux,
» il y a quelquefois des génies qui seraient très
» utiles à ceux qui sauraient les employer; des
» hommes féconds en systèmes, en combinai-
» sons neuves, en plans inattendus, et cepen-
» dant praticables. Je voudrais avoir un homme
» de cette trempe, c'est-à-dire un homme qui
» pût créer toutes sortes de projets, soit de
» finances, soit d'autres genres, et qui pût éga-
» lement vérifier, discuter, et calculer ceux sur
» lesquels je le consulterais. Voyez si vous pou-
» vez me déterrer un homme semblable; et, en
» ce cas, marquez-moi à quelles conditions il
» consentirait à entrer à mon service. » Le baron lui répondit qu'il croyait avoir trouvé à Londres l'homme que sa majesté paraissait désirer ; un Italien nommé Calsabigi, l'auteur ou le réformateur de la loterie de Gênes; tête singulièrement faite pour les calculs les plus compliqués, et très féconde en toutes sortes de combinaisons : que ce Calsabigi ne mettrait sans doute pas ses services à trop haut prix, attendu qu'il avait peu de succès à espérer en Angleterre, où il paraissait assez près de la misère; mais qu'il était important de prévenir

sa majesté que ce même Italien était très suspect du côté de la fidélité, si même ce n'était réellement un fripon. Le roi marqua à son ministre d'offrir à Calsabigi quinze mille francs d'appointements, et de le faire partir tout de suite s'il acceptait ce marché. Il ajouta : « Quant à sa probité, je m'en mets fort peu en » peine : il me suffit d'être averti; je me tien- » drai sur mes gardes; je ne lui confierai le ma- » niement de rien, et je le ferai surveiller. Je lui » permets de me voler, s'il peut en venir à bout. » Calsabigi vint à Berlin : il y eut maîtresse et équipage. Le roi ne le laissa pas manquer d'occupations; mais tout se réduisait à une correspondance suivie entre eux deux. Cet homme regarda M. de Kniphausen comme son bienfaiteur, et lui fit sa cour avec la plus grande assiduité, jusqu'à ce que, par son intrigue, et par l'étourderie de quelque commis, il fût parvenu à voir les dépêches où il était question de lui et de ses talents.

Calsabigi forma d'abord tout le travail nécessaire pour l'établissement d'une loterie : Frédéric l'agréa, et, ainsi que je l'ai dit, en donna la direction aux comtes de Reuss et d'Heichstedt.

Calsabigi fit un second projet que Frédéric agréa également, celui d'une régie et administration royale du tabac, laquelle fut confiée successivement à des Français et à des Allemands, et que Frédéric-Guillaume, devenu roi, s'est hâté d'abolir [1].

Une compagnie, protégée par M. le ministre de Horst et par le comte Lottum, obtint aussi, moyennant une somme de 40,000 écus à payer tous les ans au roi, le privilége exclusif de fournir le bois de chauffage aux villes de Berlin et de Potsdam. Cette ferme, qui je crois subsiste encore, déplut généralement, en ce que l'on ne tarda pas à payer le bois près du double de ce qu'il avait coûté jusque là. Aussi disait-on de M. Horst, qui attirait beaucoup de pauvres à sa porte, qu'il leur distribuait avec ostentation le sou pour livre de ce qu'il volait au public.

Je ne parle pas ici des canaux que le roi fit construire, des colonies qu'il établit, des

[1] Remarquez, en dépit de M. de Mirabeau, que les Français ne sont point les auteurs de cette régie, et qu'ils n'ont été ni les premiers ni les derniers à l'administrer. MM. de Schwerin, de Taubenheim, etc., en étaient chargés depuis long-temps quand je quittai Berlin.

sommes qu'il distribua, des défrichements qu'il fit faire, des mesures qu'il prit pour surveiller et ranimer toutes les écoles, pour augmenter les revenus de son académie, et pour former l'école civile et militaire. Je reviendrai à ces deux derniers objets; je me borne en ce moment à parler de deux branches d'administration où le roi voulut faire une grande réforme, les postes et les accises. Je m'étendrai d'autant plus sur la seconde, que quelques rapsodistes, et même un prétendu historien, en ont fait un sujet fécond de calomnies et de sottises.

Je n'ai pas su par qui un Français, nommé M. Bernard, avait été indiqué au roi comme capable de mettre les postes sur le pied le plus désirable; mais ce M. Bernard nous arriva en 1766, et fut nommé intendant des postes avec de fort bons appointements. Il débuta par faire dans ce département quelques changements très utiles, et que l'on a maintenus; il devait même porter ses opérations plus loin; et sans doute il l'aurait fait, si les alentours qu'il avait choisis ne l'eussent détourné de son travail pour le livrer à de vaines rivalités contre M. de Launay, à beaucoup trop de dissipation et de dépenses, à des

prétentions peu réfléchies, et enfin à des démarches qui le perdirent. M. de Derschaw, ministre de la poste, sut adroitement profiter de toutes ses fautes, le ruina dans l'esprit du roi, et tira un parti égal, et du bien que M. Bernard avait fait, et des imprudences où on le fit tomber. Ce dernier se retira malheureux ; ceux qui l'avaient dirigé n'eurent pas plus à se louer que lui du mal qu'ils lui firent, et Frédéric, en les vouant tous à l'abandon et à l'oubli, vit néanmoins ses postes mieux régies qu'auparavant.

En 1765, Frédéric témoigna à d'Alembert qu'il serait charmé de voir Helvétius, et qu'il pensait qu'il lui serait aussi utile qu'agréable d'en faire la connaissance. Ce fut sur cette invitation que le philosophe, ex-fermier général, arriva à Berlin, environ trois mois après moi. Il passa d'abord quelques jours à Potsdam, et vint ensuite nous voir. Je me suis trouvé plusieurs fois avec lui, chez le prince Frédéric-Auguste de Brunswick et en d'autres maisons, de même que je l'ai reçu chez moi, où parfois il venait se reposer. Je citerai de lui trois faits particuliers : le premier, qu'il était extrêmement frappé du génie extraordinaire de M. Lambert, membre de notre académie : il

m'en parlait tous les jours, et toujours avec plus d'étonnement. « Monsieur, me disait-il, » vous avez dans M. Lambert une académie » tout entière ! c'est vraiment ce qu'on peut » appeler *une tête philosophique :* je n'en ai » jamais vu d'aussi étonnante, et d'aussi admi- » rablement organisée ! » Je n'exagère pas, si je dis qu'il l'allait voir tous les jours, et ne pouvait se lasser de l'entendre.

Le second fait, c'est qu'un soir en nous parlant du roi, il nous assura qu'à propos de projets de finances, ou de ce qu'on appelle *affaires*, il avait dit à ce monarque : « Il n'est » pas besoin, sire, de lire ces projets pour les » apprécier et les connaître : tous, en dernière » analyse, se réduisent à une seule et même » formule que voici : *Je supplie votre majesté* » *de m'autoriser à voler à vos sujets la somme* » *de tant, à condition que je vous en remettrai* » *une partie.* » Ce fait prouve que Frédéric ne se contenta pas de causer avec le philosophe, et qu'il voulut aussi consulter l'ex-financier.

Le troisième fait que j'ai à rapporter étonnera quelques lecteurs, surtout parmi ceux qui ont connu Helvétius. Tout le monde sait qu'indépendamment des qualités brillantes et

précieuses de son esprit, il était aussi recommandable par les qualités morales les plus rares, je veux dire par autant de simplicité, de fermeté et de persévérance dans le caractère, que par l'aménité la plus aimable, la plus scrupuleuse équité et une bienfaisance noble, délicate et intarissable. Ce que je vais rapporter est une tache à ce tableau fidèle ; et je le dirai néanmoins, parceque le fait est vrai.

On était à dîner chez M. Formey, lorsque quelqu'un nomma, je ne sais plus à quel propos, l'abbé Trublet qui vivait encore. Helvétius, s'arrêtant à lui, le traita fort mal ; il le représenta comme un sot, comme un homme lâche, vil, ignorant et fat. Comme il ne tarissait point, et que M. Formey paraissait souffrir de l'entendre, M. Toussaint interrompit Helvétius, en lui disant : « Monsieur, je vous préviens que » M. Trublet est en fort bonne odeur ici. — » Cela est vrai, reprit M. Formey : il y a trente » ans que je suis en correspondance avec lui ; » et jamais je n'en ai reçu que des marques » obligeantes d'honnêteté et d'amitié. — Oh, » répliqua Helvétius, c'est la meilleure bête du » monde, quand ses petits intérêts ne viennent » pas à la traverse. Je vais moi-même vous en

» donner une preuve. Un jour, étant à table » chez moi, il nous confia en grand secret, à » trente convives que nous étions, que pendant » qu'il avait été secrétaire de M. le cardinal de » Tencin, on l'avait admis à tous les secrets de » la famille; et que lorsqu'il était question, par » exemple, d'empoisonner quelqu'un, lui, tou- » jours présent aux délibérations, avait observé » que madame de Tencin ne manquait pas de » recommander d'employer sans doute un poi- » son prompt et sûr, mais d'ailleurs le plus » doux qu'on pourrait avoir, afin que le pro- » scrit eût moins à souffrir; sur quoi M. le » cardinal reprenait: *Doux, si vous voulez, mais » sûr; c'est à quoi il faut s'attacher.* » Tout le monde se tut; et peu après on parla d'autre chose. Il n'y eut personne parmi les convives qui ne fût bien assuré que jamais l'abbé Trublet n'avait été assez imbécile pour faire une semblable confidence à trente personnes en même temps, à moins qu'il ne fût ivre; et qu'en ce dernier cas, les sottises qu'il aurait pu dire ne prouvaient rien contre ses qualités habituelles.

Helvétius, avant de nous quitter, alla encore passer quelques jours à Potsdam, où il

convint avec Frédéric des services qu'il aurait à lui rendre à Paris. Le roi de Prusse savait que les employés de ses douanes et accises le volaient autant qu'ils le pouvaient; que pour un écu qu'on leur donnait, ils laissaient passer des marchandises prohibées, ou soumises à des droits considérables, et que le tort que cette connivence lui faisait était incalculable. Je puis dire avec certitude qu'il n'y avait peut-être pas une maison de commerce à Berlin qui n'eût ses commis affidés et gagnés sur ce point. On ne peut douter que ce qui se faisait à Berlin ne se fît également ailleurs; et voilà le désordre auquel ce roi voulait remédier. Il ne pensait pas qu'on fût naturellement plus fripon chez lui qu'ailleurs, quoique souvent il eût la finesse de paraître le croire; mais il s'imaginait, d'une part, que des étrangers feraient trop de jaloux, auraient trop peu d'accointances, et seraient trop surveillés pour pouvoir le voler beaucoup; et de l'autre, que les financiers francais avaient dû trouver et employer des moyens propres à restreindre les friponneries. Son but n'était point d'augmenter les impôts; il ne désirait que d'en perfectionner la perception, espérant que par là

il augmenterait sensiblement ses revenus. Telles sont les vues d'après lesquelles Helvétius fut chargé de lui envoyer toute une colonie de gens de finances choisis dans tous les grades.

Les chefs qui acceptèrent ses propositions furent : 1° M. de Crécy, homme considéré à Paris, auteur d'un ouvrage estimé, intitulé *De la théorie de l'impôt ;* mais très avancé en âge, et qui mourut peu de mois après son arrivée à Berlin. 2° M. de Candie, robuste et dans la vigueur de l'âge, fort connu et bien protégé à Versailles, et d'ailleurs grand travailleur. Un M. de Lattre, dont je parlerai tout à l'heure, tua M. de Candie en duel, la veille de Noël, au soir. Comme la terre était couverte de neige, que l'allée qu'ils avaient choisie au parc allait en pente, que ce M. de Candie passait pour une très forte épée, et que M. de Lattre était bien loin d'avoir la même réputation, on assura que le premier ayant eu le malheur de glisser et de tomber, avait reçu le coup d'épée dans le cœur étant couché par terre ; d'autant plus que des chirurgiens, notamment un M. Lacoste, ont assuré que la direction même de la plaie indiquait que le coup avait été dirigé de bas en

haut, et n'aurait pu être porté ainsi à un homme debout et en défense. 3° M. de Lahaye de Launay, du même âge à peu près que M. de Candie, et d'une aussi bonne constitution, accoutumé au travail, connaissant d'autant mieux les finances, qu'il en avait parcouru tous les grades, et avait même rempli, par commission, les fonctions de fermier-général dans le Languedoc; appartenant d'ailleurs, comme neveu et comme cousin, à la famille de MM. de Lahaye, l'une des maisons des fermiers-généraux les plus estimés et les plus estimables de France, et aussi recommandable par ses talents et sa capacité que par ses qualités aussi honnêtes qu'aimables. 4° M. Pernety, cousin de M. de Candie, ancien chef de la douane à Lyon, père d'une famille nombreuse, réunissant dans son cœur et pratiquant dans tout le cours de sa vie les vertus les plus pures et les plus désirables. 5° Enfin, M. de Brière, cousin de M. de Lahaye de Launay, âme bienfaisante et d'une rectitude invariable; qui n'a laissé à Berlin d'autres souvenirs que celui de ses actes de générosité, malgré le soin qu'il mettait à cacher le bien qu'il pouvait faire.

Vers l'époque où M. de Crécy mourut, arriva ce M. de Lattre que j'ai déjà nommé; il venait de Vienne en Autriche, où il n'avait pas eu grand succès dans je ne sais quelle entreprise, mais d'où néanmoins il prétendait rapporter beaucoup d'argent. Cet homme, encore jeune, vif, alerte, ne doutant de rien, et ne soupçonnant pas qu'il y eût au monde une autre sorte d'esprit que celui qui tient au ton persifleur et tranchant, sollicita la place vacante par la mort de M. de Crécy, offrant, si on la lui donnait, de fournir les fonds nécessaires pour les premiers frais de l'établissement. La crainte de déplaire au roi en lui demandant de telles avances fut cause que M. de Lattre fut admis. Le roi donnait en tout à ces régisseurs soixante mille écus par an; ce qui faisait pour chacun douze mille écus s'ils étaient cinq, et quinze mille s'ils n'étaient que quatre. Ce fut à ce dernier nombre qu'ils furent bientôt réduits par la mort de M. de Candie, provoquée par quelques propos de M. de Lattre, à l'issue de leur dîner.

MM. les régisseurs furent suivis d'une colonie d'environ quinze cents employés de tout grade

et de tout âge[1]. On peut bien penser que ces hommes, recrutés de toutes parts dans les bureaux, dans les coteries et jusque dans les carrefours de Paris, n'étaient pas tous dignes d'estime : il y eut parmi eux des hommes bien nés et de bonnes mœurs, des hommes connus, tenant à des familles honnêtes et dignes d'y appartenir; mais il y eut aussi des sujets peu capables, peu délicats, peu instruits, faits pour croupir dans des postes subalternes, et qui tous n'en méritaient pas même de semblables

On peut imaginer que l'arrivée et l'établissement d'une colonie semblable firent une grande sensation dans le pays, et donnèrent lieu à beaucoup d'anecdotes, qui toutes intéressaient vivement dans le temps, et dont quelques unes peuvent encore intéresser aujourd'hui. Je n'en citerai que deux où Frédéric se retrouve tout entier et tel qu'il a toujours été. Un Français poursuivi par des contrebandiers, et prêt à périr de la main d'un semestrier, ne sauva sa

[1] A ces quinze cents Français on adjoignit trois mille cinq cents Prussiens, qui, à mesure qu'ils se formaient, et que des vacances donnaient lieu à des mutations, remplaçaient les Français. Bon THIÉBAULT.

vie qu'en perçant de son épée celui qui cherchait à lui donner la mort : le roi le condamna à la forteresse, ne voulant pas, dit-il, que des étrangers vinssent tuer ses soldats pour un peu de contrebande. Ce Français fut néanmoins délivré quelques mois après, mais à condition de quitter le pays. La princesse Élisabeth de Brunswick, première femme de Frédéric-Guillaume, reçut, dit-on, dans sa prison de Custrin, une robe d'étoffe de Lyon, que sa bonne et respectable mère lui envoyait pour étrenne. Le Français préposé à la douane de cette ville apporta lui-même ce paquet au château, et voulut obstinément l'ouvrir et le visiter, par obéissance aux ordonnances du roi, et par fidélité à remplir ses devoirs. La princesse lui ayant à plusieurs reprises défendu d'y toucher et ordonné de sortir, finit par lui appliquer un soufflet, dont il alla dresser un procès-verbal aussi régulier que bien conçu. Sa majesté ayant reçu cette belle pièce d'éloquence, la renvoya à son régisseur général avec cette apostille : « Dans cette affaire, la perte des » droits est pour moi, la pièce de soie pour la » princesse, et le soufflet pour qui l'a reçu. Au » reste, il ne faut pas croire que la main d'une

» belle et aimable princesse puisse déshonorer
» un commis. »

Ces recrues de Français ne se firent, au reste, qu'avec l'agrément du gouvernement, et tous les intéressés sollicitèrent et obtinrent du cabinet de Versailles de demander à Frédéric une chose qu'il accorda sans peine, savoir, qu'ils seraient toujours les maîtres de rentrer dans leur patrie, et d'y transporter, sans avoir aucun droit à payer, tout ce qu'ils pourraient avoir légitimement acquis par leur économie ou par toute autre voie permise.

J'ai dit que le but de Frédéric avait été d'augmenter ses revenus, sans augmenter les impôts, et c'est à quoi il parvint. On ne créa aucun nouveau droit [1]; mais les employés et les visiteurs furent tellement surveillés, qu'ils ne purent plus favoriser les fraudes qu'au très grand risque de se perdre; de sorte que les caisses royales eurent effectivement de bien plus fortes recettes, tandis que le public et les négociants

[1] Dans le procès fait à M. de Lahaye Delaunay, on n'a eu d'autre reproche à lui faire à cet égard, que d'avoir assis sur la viande et la bière un impôt qui portait sur le pain; accusation vraiment absurde, et présentée avec autant de mauvaise foi que d'effronterie.

surtout crièrent comme si on les eût ruinés. Ces plaintes étaient d'autant mieux accueillies dans le public, qu'en général on souffre toujours de voir donner à des étrangers des places auxquelles on croit avoir un droit de préférence juste et naturel. Si, en pareil cas, il se trouve quelqu'un de ces étrangers qui paraisse blâmable, on sent bien que sa faute ne manque pas de devenir toujours plus grave en passant de bouche en bouche, et même d'être imputée à la masse tout entière : un simple malheur est un tort, et une faute un crime capital et commun ; la calomnie, de cette sorte, est reçue comme une vérité démontrée, et elle accroît encore la haine qui l'a fait naître. Les esprits les plus justes et les plus équitables ne résistent pas à la prévention générale. Je me souviens qu'un jour le digne et brave M. du Troussel me disait à ce sujet : « Je conviens avec vous » que M. de Lahaye de Launay est un excellent » administrateur et un galant homme ; mais » vous devez convenir aussi qu'il est dur pour » nous tous de voir un étranger venir chez nous » pour nous régir, et recevoir soixante mille » francs d'appointements, tandis que des mili- » taires qui ont couru tous les dangers, et sup-

» porté toutes les fatigues de tant de guerres,
» sont bien assurés de n'en jamais obtenir la
» moitié. — Monsieur, lui dis-je, chacun reçoit
» en paiement une portion du bien qu'il procure
» à l'état : le financier procure de l'argent au
» trésor ; et c'est en argent qu'il est récompensé.
» Vous sauvez la patrie et lui acquérez de la
» gloire, et c'est par des honneurs, des décora-
» tions et des titres que l'état s'acquitte envers
» vous. Si l'on vous donne des appointements,
» c'est comme salaire et non comme récompen-
» se : on ne veut que vous indemniser des dé-
» penses que l'on vous oblige de faire : ce n'est
» là véritablement qu'une restitution ; et vou-
» driez-vous qu'il en fût autrement ? Si l'on vous
» offrait de payer vos sacrifices au poids de l'or,
» à quel prix mettriez-vous votre sang ? et quel
» est le militaire vraiment noble qui ne se tien-
» drait pas offensé qu'on vînt lui faire une pareil-
» le proposition ? Non, monsieur, non ; on ne
» vend point son sang, on le donne à la patrie ou
» à son roi, ainsi que l'honneur et le devoir le
» commandent aux belles âmes. Pour vous con-
» vaincre que je ne fais ici qu'énoncer vos pro-
» pres sentiments et l'opinion générale, suivez le
» militaire distingué et le plus riche financier

» dans le monde ; voyez-les l'un auprès de l'autre,
» Sans doute on fera des honnêtetés au financier,
» car on ne l'aura pas invité pour le désobliger ;
» mais les premières attentions, les déférences,
» la place d'honneur, seront pour l'ancien mili-
» taire. Ces sortes de récompenses, monsieur,
» vous les recueillez partout, dans les réunions
» publiques et d'apparat, et dans les cercles
» particuliers ; vous sentez qu'on vous les doit ;
» vous les exigeriez, si l'on vous les refusait ;
» vous ne les échangeriez pas contre l'or de
» votre voisin. Ne serait-ce donc pas une contra-
» diction de votre part, que d'être jaloux d'une
» récompense qui n'est point la vôtre, et contre
» laquelle vous ne troqueriez pas celle qui vous
» est due ? L'état doit vous fournir les moyens
» de vivre convenablement, mais ceci n'est que
» dédommagement ; l'état doit assurer au finan-
» cier une considération nécessaire au bien même
» du service, et qu'il ne peut acquérir qu'avec
» de l'or. Le fruit de ses veilles, c'est de l'or ; et
» c'est en or qu'on le paie : le fruit de vos tra-
» vaux, ce sont des lauriers ; et c'est en vous
» couronnant de ces lauriers que l'on vous ré-
» compense. »

Ces considérations pouvaient bien persuader

l'homme de bonne foi à qui je parlais : mais que pouvaient-elles produire sur le public, qui ne me consultait pas? C'était au temps et à la bonne conduite des employés de la régie, et surtout de leurs chefs, à ramener peu à peu les esprits : c'est aussi ce que fit principalement M. de Launay, au moins en ce qui dépendait de lui. Actif, laborieux et infatigable, il dormait à peine deux ou trois heures; et l'on peut dire même que dans les derniers temps il ne dormait presque plus. Lorsqu'à huit heures du matin on ouvrait les bureaux, il avait déjà fait un travail immense; et il continuait de même toute la matinée, malgré les distractions continuelles qui résultaient de ses rapports avec ses employés, des démarches des solliciteurs, et des visites de ses amis, dont son cabinet ne désemplissait plus jusqu'à son dîner. Je n'ai jamais vu personne réunir une si grande persévérance à autant de facilité. Frédéric lui rendait bien justice, lorsqu'il lui disait : « Nous » avons fait une sorte d'échange, le roi de France » et moi; il a mis un Prussien à la tête de ses » finances [1], et moi un Français à la tête des

[1] M. Necker est petit-fils d'un Prussien, né à Stettin,

» miennes ; et nous sommes tous deux fort » contents du choix que nous avons fait. »

M. de Launay, extrêmement vif, était en même temps bon ; il pardonnait beaucoup, et ne conservait point de rancune : il était accessible et simple, compatissant et généreux, et de plus excellent ami. Jamais il ne manquait l'occasion de faire le bien qui lui était possible. Sa maison enfin était agréable, et c'était principalement sa gaieté douce et franche qui en faisait le charme. On compterait par milliers les hommes au secours desquels il est venu par ses dons ou par ses prêts, qui équivalaient à des dons. Il était impossible qu'il ne parvînt pas à se concilier au moins les gens honnêtes et de bonne foi. Bien avant mon départ, on ne formait plus aucune plainte contre les Français, qu'on ne commençât par l'excepter ; et j'ai su qu'à l'époque où il est revenu lui-même en France, il a laissé beaucoup d'amis et de regrets en Prusse. Je dirai quelque chose de plus : les recherches auxquelles son administration a été soumise à l'avènement de Frédéric-Guillaume, ces recherches qui ont été d'abord accompagnées de

où l'on retrouve encore des branches de sa famille, ayant le même nom que lui.

formes sévères et dures, et qui se sont terminées d'une manière si honorable pour lui, n'ont été dans le temps, pour le public de Berlin, qu'un sujet d'affliction et de scandale.

Parlerai-je des déprédations dont, en pareil cas, on se permet si facilement le reproche, même sans songer à en rechercher les preuves? Deux mots suffiront pour les détruire : M. de Launay ne faisait que la dépense que la bienséance exigeait ; car il était ennemi du faste : et après avoir été pendant vingt et un ans chef des finances du roi de Prusse, il est revenu en France, avec quinze mille livres de rentes, qui ont ensuite été portées sur le grand-livre : je l'ai vu, septuagénaire, réduit aux faibles restes de son ancien mobilier. Il est vrai que Frédéric lui avait promis, par acte authentique, une somme assez forte en cas de retraite : mais que sont de semblables titres pour les successeurs des rois? Réfuterai-je ce qu'on a dit de la fortune de ses neveux? Le premier est revenu pauvre, et est mort pauvre en Amérique : le second a une fortune médiocre, qu'il a moins rapportée de Berlin qu'acquise ou héritée en France. « Mais, dit-on, tant d'autres y sont » rentrés avec des trésors! »

Pourquoi ne pas les nommer? J'ai connu tous ceux qui ont eu des places un peu lucratives dans cette administration, et je n'en puis compter que deux qui soient revenus, après vingt ans de services, avec une fortune à peu près égale à celle de leur chef. Or, ces deux hommes, qui avaient toujours été dans les emplois supérieurs, devaient à leur constante économie les épargnes qu'ils ont vu tomber dans le même gouffre que celles de M. de Launay. Parmi tous les autres, il n'en est aucun qui ait rapporté plus qu'il ne fallait pour vivre avec la plus grande modestie dans un village, ou pour former un nouvel établissement dans sa patrie; encore ne puis-je en compter plus de six qui aient pu atteindre à ce terme, triste compensation de vingt ans d'expatriation! Mais un homme livré à ses passions, et ne craignant plus de rougir; un homme qui n'a été à portée de connaître ni les personnes, ni les affaires, mais qui est pressé de faire un livre, ramasse sans discernement tous les propos qui se débitent autour de lui, ne consulte que le génie malfaisant qui l'inspire, s'annonce comme historien, et défigure à la fois, et le héros dont il prétend donner la vie, et les

honnêtes gens dont il a occasion de parler!

Frédéric n'avait d'abord pris d'engagement avec ses financiers français que pour six ans : quand ce terme fut échu, il déclara n'avoir plus besoin que de deux régisseurs généraux. Ainsi il congédia MM. Pernety et de Brière, et conserva MM. de Launay et de Lattre, devenu l'époux d'une Prussienne, et protégé par quelques ministres avec qui il s'était lié d'intérêt. Mais ce roi ne voulut pas faire penser que l'intérêt entrât pour quelque chose dans les motifs de cette demi-réforme ; de sorte que les deux chefs conservés eurent chacun trente mille écus, au lieu de quinze.

Quelques personnes firent craindre à M. Pernety que Frédéric n'en usât mal envers lui, et ne fît mettre les scellés sur ses papiers, sous prétexte de je ne sais quel compte. Ce brave homme, quelque rassuré qu'il fût par sa conscience, crut néanmoins qu'en sa qualité de père de famille, il ferait sagement de sauver de ce danger, réel ou imaginaire, le porte-feuille de ses affaires personnelles ; et il me proposa de le prendre en dépôt chez moi. Je m'en chargeai, sous le plus grand secret ; mais c'était une fausse frayeur : au lieu de lui chercher

querelle, le roi lui donna une lettre de satisfaction très honorable, et de plus, une seconde lettre par laquelle il le recommandait avec beaucoup d'instances au contrôleur général (l'abbé Terray), et une troisième au baron de Goltz, son ministre à Paris, contenant l'ordre de faire et renouveler ses sollicitations jusqu'à ce qu'on eût eu égard à sa demande. M. l'abbé Terray parut d'abord peu disposé à l'obliger; mais le zèle du baron de Goltz embarrassa, et l'on donna à l'ex-régisseur prussien la direction des fermes de Valence en Dauphiné. Pour M. de Brière, qui, ayant une fortune patrimoniale tout indépendante, n'avait aucune place à demander, il vint vivre tranquille à Paris, où il est mort âgé de quatre-vingt-onze ou douze ans.

Pour montrer ce que c'étaient que ces hommes que l'on a mis tant de complaisance à calomnier, je vais rapporter quelques unes des actions de ce M. de Brière, que M. de Launay appelait en riant *son cousin le bourru bienfaisant.* Un dimanche, M. de Brière sortait de l'église catholique à Berlin, lorsqu'une pauvre femme, qu'il ne connaissait pas, vint se jeter à ses genoux en fondant en larmes. « Fi! lui cria-

» t-il. Quelle honte de se jeter ainsi aux genoux » d'un homme! Relevez-vous, et que cela ne » vous arrive plus! » Puis il ajouta à voix basse : « Venez chez moi. » Cette femme le suivit en tremblant, et lui dit qu'un de ses enfants venait d'expirer, que son mari était bien malade, et qu'elle n'avait ni de quoi faire enterrer l'un, ni de quoi faire soigner l'autre. « Vous avez » perdu votre enfant? lui répondit-il; c'est un » malheur, sans doute! Mais il faut bien se » soumettre à l'ordre de la Providence. Tenez : » je vous donne tant pour faire enterrer cet en- » fant. Votre mari est malade? Il faut faire ap- » peler un médecin, et bien soigner ce malade. » Tenez : voilà pour subvenir à ces frais; si vo- » tre époux n'est pas guéri quand vous aurez » dépensé cet argent, vous reviendrez me voir. » Mais ne vous jetez jamais aux genoux de per- » sonne; c'est une lâcheté. »

Lorsque M. Toussaint mourut, le roi dit à l'abbé Bastiani, pendant son dîner : « Mon » professeur Toussaint vient de mourir. Il laisse » une veuve, un fils qui est déjà en âge de tra- » vailler, et trois filles dont l'éducation n'est » pas terminée; du reste point de fortune : il » faut donc avoir soin de ces gens-là. Je donne-

» rai 400 livres de pension à la veuve. Vous, » qui êtes bon catholique romain, j'espère, » M. le chanoine, que vous trouverez le moyen » de faire élever les filles dans quelque couvent » de Breslaw. Il serait honteux que moi, pro- » testant et impie, je sollicitasse en vain une » bonne œuvre auprès de vous. » L'abbé était trop politique pour ne pas se rendre à cette invitation, quelque peu de penchant qu'il eût à obliger des Français. Bientôt madame Toussaint fut invitée à faire conduire deux de ses filles à Breslaw, en tel couvent, où M. le chanoine paierait leur pension. Mais nous éprouvâmes un très grand embarras : nous n'avions pas le sou pour subvenir aux frais du voyage, et nous ne savions à qui en demander. Je résolus d'aller tâter les bourses financières : je préparai mon thème, et allai le dimanche suivant demander à dîner à madame de Launay. Au milieu du repas, je débitai ma nouvelle, louant beaucoup les bontés du roi, et même la bienfaisance de l'abbé, mais gémissant sur la pénurie qui peut-être empêcherait de profiter de ce dernier article, quelque important qu'il dût être pour ces jeunes orphelines. On m'écouta, et l'on garda le plus profond silence. Je m'enfonçais dans

mes tristes regrets, lorsque tout le monde se levant de table, M. de Brière vint à moi, et me dit à voix basse : « Pouvez-vous attendre ici » quelque temps ? Si vous ne le pouvez pas, » nous passerons de suite dans mon cabinet; car » j'ai à vous parler. Si vous pouvez attendre, je » commencerai par faire une partie de piquet » avec M. de Channoni, à qui je l'ai promis. » Ma réponse fut que j'attendrais. Après le piquet, M. de Brière me conduisit dans son appartement, et me dit : « Il n'y avait pas un an que » j'étais dans ce pays, que M. Toussaint, que je » connaissais fort peu, m'écrivit un billet pour » me prier de lui prêter 200 francs. Je pensais » qu'un homme âgé de cinquante ans, père de » famille, déjà établi ici depuis deux ans, et » ayant au moins 6000 francs à dépenser par » an, ne pouvait être réduit à de pareils em- » prunts que par défaut d'ordre et d'économie. » Je jugeai que c'était ce que nous appelons » *un panier percé*, et je conclus que je ne lui » prêterais rien. Je ne lui répondis point, par- » ceque je n'aime pas les phrases inutiles. Ce » que vous nous avez dit aujourd'hui pendant » le dîner m'a rappelé cette petite anecdote ; » et j'ai senti que l'argent que j'aurais fort mal

» employé en le prêtant au père aurait une » destination très convenable si je le faisais » servir à payer les frais de voyage de ses filles. » Ainsi je vous prie de vous en charger, et de » le remettre à la mère pour cet objet; mais » j'y mets une condition, c'est que vous ne me » nommerez point tant que je serai dans ce » pays : on croirait peut-être devoir me remer- » cier; et il n'y a rien qui me fasse plus de » peine que d'être exposé à de tels remercie- » ments. » Je promis le secret; je pris l'argent et le portai à madame Toussaint, qui se persuada qu'il me venait de la reine de Suède, laquelle n'avait pas connu M. Toussaint, et n'y songeait guère. Je la laissai dans cette erreur, en lui déclarant qu'en me chargeant de ce don pour elle, j'avais promis de n'en point faire connaître l'auteur.

M. de Brière et M. de Lahaye, fermier-général, étaient les plus proches héritiers d'une madame Lahaye, vivant à Draveil, et ayant cinq cent mille livres de rente. Madame de Launay, qui venait après eux, étant morte à Berlin, son mari, conformément aux conseils de MM. de Lahaye et de Brière, envoya ses filles à cette vieille madame de Lahaye, qui

d'abord n'avait pas grande envie de s'en charger, mais qui fut comme forcée de le faire, par les sollicitations et les raisons des deux cohéritiers. Ils firent plus; ils se concertèrent entre eux et parvinrent à lui faire faire un testament par lequel elle appelait ces jeunes demoiselles à sa succession. Elle eut beau dire que cela était contre les lois, et que ce serait leur faire tort à eux-mêmes, ils lui rappelèrent que c'était elle qui avait fait le mariage; que c'était elle qui avait fait entrer M. de Launay dans des entreprises où il avait beaucoup perdu; que c'était elle enfin qui les avait déterminés à aller en Prusse; et ils obtinrent ce testament qui donnait une dot à ces demoiselles, et qui les privait eux-mêmes d'un tiers de ce qu'ils avaient à espérer. Quand ce sont des hommes de cette trempe que l'on veut flétrir, n'est-il pas juste que la vérité se montre et les venge ?

M. de Launay, resté seul avec M. de Lattre, eut bientôt des différents avec lui, parcequ'il était turbulent, ambitieux et dominateur : mais Frédéric sut les juger l'un et l'autre. M. de Lattre se fit d'ailleurs de mauvaises affaires; il quitta la partie, et M. de Launay resta seul chef et administrateur-général. Dès le moment

de la retraite de MM. Pernety et de Brière, on avait établi des sous-régisseurs, conseillers intimes : il y en eut d'abord deux, MM. La Serre et de Morinval; ensuite on leur adjoignit un Allemand, nommé M. Ingelbrecht; enfin on y a vu un M. Magnier, qui n'a pas su s'y maintenir long-temps; et MM. Hainchelin, de Roux, Péters, et le baron de Hochstœdt, qui ont vu la chute et la ruine entière de cet établissement.

Une des choses que l'on a le plus amèrement reprochées à cette régie, c'est d'avoir réuni dans les mains du roi ce qui tenait à la vente et à la distribution du café. L'ignorance n'a vu dans cette opération que la cupidité des régisseurs et de leurs subalternes; or l'ignorance voit mal, la mauvaise foi qui survient fabrique des romans qu'elle substitue à la vérité.

Frédéric calculait avec beaucoup d'attention ses importations et ses exportations, et il voyait avec inquiétude que la balance à cet égard ne lui était pas favorable. Ce qu'il avait fait pour multiplier et encourager ses fabriques ne laissait guère de moyens d'augmenter ses exportations, il ne pouvait donc songer qu'à diminuer les importations. Déjà il s'était

mis en état de se passer des étoffes de Lyon et de plusieurs autres objets assez considérables; mais ce n'était pas encore assez pour un roi qui voulait qu'il lui vînt assez d'argent du dehors pour ne point affaiblir son commerce, et fournir de quoi grossir tous les ans son trésor. C'est ainsi que sans cesse il réfléchissait sur tout ce qui entrait dans la masse des besoins, et que ses états sablonneux ne produisaient point. Il voyait devant lui les fruits étrangers, les huiles, les vins et les sucres, articles très importants, mais sur lesquels il ne pensait pas qu'il lui fût possible d'établir de nouvelles réformes, ou d'asseoir de nouveaux impôts. Les cafés étaient pour lui le sujet d'un scandale particulier. Pour bien juger de l'opinion de Frédéric à cet égard, il faut observer que, dans les états prussiens, le peuple, même celui des campagnes, ne vit presque que de café. Les paysans s'en font des gamelles pleines, avec du lait et un peu de cassonade, et la famille tout entière dîne avec cette espèce de soupe, en y joignant un hareng sec. Les baillis eux-mêmes, dans le temps de la moisson, ne donnent pas d'autre nourriture aux ouvriers qu'ils prennent à journées. Ce fait suffit pour faire comprendre

quelle immense quantité de café on consomme par an dans ce royaume; et voilà ce qui donnait une humeur très vive à ce monarque. « Les malheureux! disait-il souvent; sont-ils » donc de meilleure condition ou d'une com- » plexion plus délicate que moi? Eh bien, j'ai » été élevé avec de la soupe à la bière; et l'on » ne dira pas que je m'en porte plus mal! » Leurs pères ne connaissaient que la bière; » c'est la boisson qui convient au climat. Ils » risquent de détruire leur tempérament par » leur café, et de ne laisser après eux que des » races dégénérées: et d'ailleurs, par ce goût » peu naturel, ils appauvrissent et ruinent le » pays. »

Je laisse aux politiques et aux médecins à juger jusqu'à quel point il avait raison; il me suffit d'affirmer que c'est lui qui, d'après toutes ses considérations, ne cessait de rechercher et de demander par quels moyens on pourrait diminuer la consommation du café dans son royaume : c'est lui qui, au défaut d'autres moyens, disait : « Eh bien, il faut le mettre à si haut prix, » que peu à peu le peuple s'accoutume à s'en » passer. » En un mot, il força son régisseur-général de lui présenter un plan à cet effet.

Telle est l'origine de cet établissement du café, qui consistait à en réserver le monopole au roi, et à le vendre plus cher d'un tiers ou d'un quart, et tout grillé dans des boîtes de fer-blanc, d'une livre chacune. Quant aux friponneries dont on accuse les employés, c'est une accusation aussi peu fondée que toutes les autres. M. de Launay faisait seul les achats, et il n'en faisait aucun sans avoir bien fait examiner les échantillons : qu'il y ait eu néanmoins quelques parties avariées, cela peut être arrivé par divers accidents involontaires et imprévus, surtout dans une administration où tout était nouveau pour tout le monde, et quoique d'ailleurs on mît, ainsi que je l'ai vu, tous les soins possibles à prévenir et éviter les accidents et les erreurs.

Les Prussiens ne virent pas cette opération des mêmes yeux que leur roi ; ils en furent effrayés, contristés, scandalisés. Les habitants de Potsdam ramassèrent tout ce qu'ils avaient de moulins à café un peu usés et de vieilles cafetières; ils en chargèrent une charrette, qu'ils promenèrent par la ville et sous les fenêtres du château, et qu'ils versèrent ensuite dans la rivière. Frédéric, averti de cette sorte de farce,

ouvrit la fenêtre pour en être le témoin, et rit aux éclats, et de meilleur cœur encore que les bourgeois : des milliers de traits semblables montrent combien ce roi était supérieur aux petites passions qui irritent les âmes faibles. Quant aux régies du café et du tabac, je me bornerai à déclarer que ceux qui ont attribué cette régie aux Français ont été ou sciemment calomniateurs ou dupes de calomniateurs; et à observer, qu'il y a trop de contradiction et d'inconséquence à présenter, à la fois, Frédéric comme un grand homme, un héros, un génie rare et extraordinaire, et comme un homme trompé ou dupé par tout le monde.

Avant d'abandonner ce sujet, je rapporterai encore un fait qui mérite d'être recueilli. Après quelques années de gestion, M. de Launay représenta au roi que ses commis-visiteurs avaient des appointements trop faibles pour vivre, et qu'il était de sa justice d'augmenter leur salaire; il ajouta qu'il osait répondre à sa majesté que chacun alors remplirait mieux ses devoirs, et que la recette en serait beaucoup plus forte à la fin de l'année. « Vous ne con-
» naissez pas mes sujets, lui dit Frédéric : ils
» sont tous fripons quand il s'agit de mes in-

» térêts : je les ai bien étudiés, et je vous réponds
» qu'ils me voleraient sur l'autel. En les payant
» plus cher, vous affaiblirez mes revenus, et
» ils ne m'en voleront pas moins. — Sire, ré-
» pliqua M. de Launay, comment pourraient-
» ils ne pas vous voler? Vous ne leur donnez
» pas de quoi vivre! cependant la plupart sont
» mariés; et d'où peuvent-ils tirer de quoi se
» nourrir, eux, leurs femmes et leurs enfants,
» si ce n'est de leur connivence avec les frau-
» deurs? Il y a, sire, une maxime bien essen-
» tielle que l'on perd trop facilement de vue,
» surtout en matière d'administration : c'est
» qu'en général les hommes ne demandent pas
» mieux que d'être honnêtes, mais qu'il faut
» toujours leur en laisser la possibilité. Que
» votre majesté consente à faire l'essai que je
» lui propose; et je lui garantis une recette plus
» forte d'au moins un quart. » La maxime de morale avancée par M. de Launay frappa le roi : elle lui parut ce qu'elle était, juste et belle en elle-même, et d'autant plus admirable dans la bouche d'un financier, que les gens de cette robe ne sont pas réputés en connaître beaucoup de semblables. Il autorisa l'essai : les gages des employés furent augmentés de moi-

tié, et les revenus de sa majesté de plus d'un tiers.

Je parlerai ici d'une autre opération financière, plus délicate à rappeler que les précédentes, parceque la vérité, la raison et la justice ne peuvent que très rarement la faire pardonner, quelque effort que la politique puisse faire pour la justifier : je veux parler de l'altération des monnaies. Durant la guerre de sept ans, Frédéric, indépendamment de tant d'autres ressources qui lui manquaient, voyait son trésor s'épuiser, et sentait avec effroi combien il avait peu de moyens d'y suppléer. Des peuples pauvres et ruinés, chez qui l'ennemi était le maître, loin de pouvoir lui fournir ni emprunts ni subsides, ne pouvaient plus même continuer à payer les impositions ordinaires. Dans cette cruelle position, il lui fut facile de prévoir l'époque où il ne lui resterait plus d'argent. Or, ses armées n'étaient presque plus composées que de déserteurs, et les déserteurs ne venaient à lui que parcequ'il était celui qui les payait le plus régulièrement, et le mieux. Il était donc bien évident que s'il venait à manquer de fonds[1], il ne lui resterait plus ni soldats

[1] Il avait déjà fondu les galeries, tables et autres

ni royaume, ni salut. C'est alors que, recevant quatre millions d'écus de l'Angleterre, il trouva dans son juif Ephraïm un homme capable de lui en fabriquer dix millions. Cette opération donna lieu surtout à des pièces de huit groschen, ou vingt-quatre sous, qui font le tiers d'un écu, et qui, au moyen de l'alliage d'Ephraïm, ne valurent en argent fin que le tiers de ce qu'elles devaient valoir. C'est pour cela, et parceque ce fut en Saxe que ces pièces furent fabriquées, qu'on leur donna le nom de *tiers de Saxe*. Certainement, si jamais une opération semblable peut être regardée comme excusable, elle eut alors ce caractère; car elle était devenue nécessaire, et elle sauva tout un peuple, les soldats n'y perdant rien, vu que même les denrées n'augmentèrent pas de prix, à cause du secret qui couvrit ce mensonge politique. Du reste, dès que la paix fut faite, Frédéric retira cette monnaie beaucoup trop faible, en l'échangeant contre des pièces qui avaient l'ancienne valeur; et de plus il annonça par un édit solennel vouloir indemniser ceux qui en auraient souffert le plus; et il est est vrai qu'un grand

meubles d'argent massif qui lui étaient restés du faste de Frédéric Ier.

nombre de ses sujets, qui surent établir leurs droits, reçurent des indemnités.

Une autre altération de monnaies a eu lieu dans les états de Frédéric, en temps de paix, long-temps après la guerre de sept ans, et a même été regardée comme ordonnée par lui et faite pour son compte. Je me garderai d'affirmer ce que je ne sais pas : je ne veux que raconter ce que l'on a dit publiquement, sans d'ailleurs vouloir soulever le voile qui couvre ce mystère. Dans cette affaire, on trouve un premier agent qu'il est à propos de faire connaître. C'est un M. Galser, l'un des plus anciens secrétaires du cabinet, et celui qui passait à cette époque pour avoir le plus de crédit. Ce Galser, fils d'un pasteur de campagne au fond des Marches du Brandebourg, était venu à Berlin pour y chercher quelque emploi, après avoir terminé le cours de ses études. Le père de M. du Troussel, ancien magistrat de la colonie française, l'avait placé comme secrétaire chez le vieux M. de Vernesobre, qui, en étant très satisfait, le céda par amitié à M. le général de Winterfeld, premier aide-de-camp de sa majesté. Pendant la guerre de sept ans, le vieux secrétaire du cabinet que Frédéric avait à sa suite tomba

malade ; ce qui engagea sa majesté à se servir de Galser, lequel enfin succéda à celui qu'il avait suppléé. Ces faits expliquent pourquoi ce M. Galser était si attaché, non seulement à M. du Troussel, mais plus encore à madame, très proche parente de M. de Winterfeld, à qui il devait toute sa fortune. M. Galser ne venait guère à Berlin sans les voir, mais toujours avec tant de précautions, que dans le monde on ne pouvait pas même s'en douter. J'ai vu cette dame monter en voiture à onze heures du soir, pour s'en aller au coin d'une rue borgne, attendre que M. Galser y arrivât en se retirant chez lui; et comme il était prévenu, et qu'il connaissait la voiture, il y montait, et traitait ainsi des intérêts de cette dame ou de ses amis. Il m'est arrivé même de souper chez elle avec lui, et cela par une exception bien particulière. Comme je m'y présentai un peu tard pour y faire une visite, et qu'il y était déjà, on lui demanda s'il trouverait bon que l'on me reçût. « Certainement, » répondit-il, je connais son absolue discrétion. » Comme je sais que le roi l'estime, et qu'il se » conduit de manière à le mériter, je suis bien » aise qu'il soit de votre société, et je serai char-

» mé de faire aussi sa connaissance. » Je fus donc retenu à souper, et même, vers minuit, M. Galser me reconduisit jusqu'à ma porte. Madame du Troussel en obtint des services importants. Je n'en citerai qu'un. Elle était créancière d'environ vingt mille écus d'un fabricant nommé M. Languen, pour lequel le roi avait fait bâtir une immense maison dans Berlin. Le fabricant M. Languen ayant fait banqueroute, cette dame fut si bien conseillée et si bien servie par M. Galser surtout, que le roi lui donna cette maison en toute propriété, sous la seule clause de louer le fond d'une cour très spacieuse, pour y placer quelques métiers qui ne la gênaient en rien, et dont elle fut bientôt débarrassée sous le prétexte que cette clause ne convenait *ni à une personne de son sexe, ni à une personne de sa naissance :* ce sont les propres termes de la lettre du roi.

C'est ce M. Galser qui, vers l'époque où la Pologne eut à supporter un premier partage, fit très secrètement fabriquer pour quinze millions, si je ne me trompe, de très beaux ducats, chargés d'un tiers de mauvais alliage, lesquels furent confiés à l'un des fils d'Ephraïm, l'auteur des *tiers de Saxe,* à celui de ses fils

que l'on appelle le Hollandais, parcequ'il a demeuré en Hollande, d'où un vieux navire chargé de pierres, mais chèrement assuré et perdu sur les côtes de Norwège, l'a, dit-on, fait décamper très à propos. M. Ephraïm, ayant tant de beaux ducats en poche, prit un bel habit galonné, les cheveux en bourse, et une brillante épée au côté, et s'en alla en Pologne sous le titre pompeux de *M. le conseiller de Simonis*, achetant, payant argent comptant, et faisant transporter tout ce qu'il trouvait en grains, en bijoux, en statues et autres effets d'or et d'argent. En peu de mois, il dissémina de cette sorte ses millions dans toute la Pologne : mais les Polonais ne tardèrent pas à s'assurer qu'on les avait fraudés d'environ un tiers de la valeur des sommes qu'on avait eues à leur payer. Alors, par je ne sais quel instinct, tous prirent le parti de faire passer leurs ducats plus loin, usant du moyen employé pour les leur faire accepter; c'est-à-dire qu'ils achetèrent à leur tour tout ce qu'ils purent des Russes, à qui les mêmes ducats servirent de paiement. Par malheur encore, les Russes apprirent ou découvrirent aussi la fraude dont ils étaient les victimes, et jetèrent les hauts cris : Catherine

seconde les entendit; elle prit des informations, et remonta sans peine jusqu'à Simonis, conseiller de fabrique plus burlesque que sérieuse. Alors elle fit connaître aux Russes que les faux ducats qu'ils avaient seraient reçus dans les caisses impériales, et échangés contre des ducats plus anciens et valables : après quoi elle écrivit à Frédéric, en lui détaillant ce qui s'était passé, ce qu'elle avait appris, ce qu'elle avait fait elle-même, et en demandant que sa majesté prussienne reprît tous les ducats faux qu'on avait recueillis en Russie, et les échangeât contre une monnaie recevable dans le commerce. Je ne dois point dissimuler à mes lecteurs que les faits que je viens de rapporter, et ceux qui suivent, ne m'ont été racontés et affirmés que par les amis de M. Galser, et en particulier par M. et madame du Troussel. C'est donc d'après eux que je dirai encore que Frédéric, ayant reçu la dépêche de Catherine seconde, fit appeler Galser, et lui dit : « Vous avez fait une » opération malheureuse dans la fabrication » des ducats; voyez ce que m'écrit à ce sujet » l'impératrice de Russie. Vous concevez que je » ne m'attirerai pas une guerre pour cet objet : » ainsi je reprendrai pour leur valeur nominale,

» tous les ducats de cette fabrique que l'on me » renverra. Mais il faut de plus que j'assure » l'impératrice que je n'y suis pour rien : or, » pour cela, je n'ai d'autre moyen que de dé- » clarer que c'est vous qui avez fait faire ces » ducats à mon insu, et que je viens de vous en » punir, en vous envoyant à Spandaw. » Galser, dit-on, ne voulut pas être déshonoré : sa majesté se mit en colère, lui donna des coups de bottes dans les jambes, et l'envoya de suite à la forteresse. Une circonstance remarquable, c'est que le roi donna des ordres très précis pour qu'on eût bien soin de la maison, du mobilier, et surtout des chevaux de son ex-secrétaire. Galser avait, entre autres choses précieuses, un attelage de six chevaux que l'on regardait comme l'attelage le plus parfait qu'il y eût dans ce royaume : le roi lui-même n'en avait pas qui pût lui être comparé. Au bout d'environ un an et demi, Gasler fut retiré de sa forteresse : on lui rendit tout ce qui lui appartenait; et on lui assigna, pour lieu de retraite, un village peu distant du Meklenbourg, peut-être celui où il était né, mais au moins celui où son frère résidait comme pasteur : ce qui fut encore regardé comme une malice de

Frédéric, qui n'ignorait pas que le séculier, dans sa prospérité, n'ayant pas accueilli l'ecclésiastique, comme celui-ci l'avait espéré, ces deux frères s'étaient plus que refroidis l'un envers l'autre.

Il paraît que M. Galser a eu plus de liberté après la mort de Frédéric, ou que même il a été secrètement employé; car je sais qu'un ancien serviteur de Frédéric l'a rencontré au Palais-Royal, en 1792; qu'il en a été reconnu et lui a parlé, sans en obtenir autre chose, sinon que n'ayant rien à faire, il était venu se promener en France.

GOUVERNEMENT MILITAIRE.

Avant de nous occuper des anecdotes militaires qui sont personnelles à Frédéric, il convient de faire connaître l'organisation de l'armée prussienne.

Tout ce qui tient à cette branche d'administration est dans les mains du monarque : le ministre de la guerre à Berlin n'est lui-même qu'une espèce d'intendant chargé des détails relatifs à l'habillement, à l'équipement et à la solde, aux vivres et aux fourrages, aux remontes, aux transports et autres objets semblables; voilà pourquoi ce ministre fait partie du grand directoire, avec lequel d'ailleurs l'armée n'a aucun rapport, et dont aucun militaire ne dépend.

Il n'est jamais arrivé à ce ministre de nommer à aucun grade ou d'exercer aucune autorité relative aux personnes. Aussi peut-on vivre bien long-temps et habituellement avec des militaires, sans leur entendre jamais parler de lui.

Les enrôlements se font de deux manières : pour la première, chaque régiment a un canton qui lui est assigné, et où il prend à volonté les hommes dont il a besoin. Tous les ans, vers la fin de février, les majors font, à cet effet, la tournée de leurs cantons : à mesure qu'ils arrivent dans un village, ils en convoquent les chefs; se font remettre les registres de mariages, de naissances et de morts; relèvent de ces registres ceux qui sont en âge d'entrer au service; les font venir, renvoient ceux qui n'ont pas les qualités requises, et choisissent parmi les autres ceux qui sont le moins nécessaires à leurs parents et à la culture. Ce choix rend celui sur lequel il tombe soldat pour le reste de sa vie, et en réduit l'engagement à ce seul mot : « Un tel partira demain pour le régiment. »

C'est au gros Guillaume que l'on doit la loi qui, à quelques exceptions près, et autant que l'autorité le veut, rend soldats pour la vie tous les Prussiens roturiers. Lorsque ce monarque adopta cette manière d'enrôler, le désespoir fut extrême : un grand nombre de familles s'expatrièrent, surtout en Prusse et près des frontières. Rien ne fut plus commun que de voir des hommes se priver d'un ou de plusieurs

doigts de la main droite, pour échapper à l'enrôlement. Ce qui effrayait le plus, c'était d'avoir à servir toute sa vie : peu à peu cependant l'habitude a donné plus de résignation ; aujourd'hui on gémit bien de cette destinée, mais on ne s'en désespère plus.

Le second moyen de recrutement a pour objet de suppléer au premier : il est employé par des recruteurs, c'est-à-dire par des officiers prussiens que l'on envoie dans les villes impériales, et sur les frontières de l'empire, de la Hollande, de la France et en Suisse, c'est-à-dire à Neufchâtel. Tous les hommes que ces recruteurs peuvent se procurer sont répartis dans les différentes compagnies des régiments où on les envoie, et où, d'ailleurs, l'on n'en porte pas le nombre au-delà du tiers de l'effectif.

Ces étrangers sont, pour la plupart, des déserteurs de diverses nations, et surtout des Français. Il y en avait six cents de ces derniers dans le seul régiment de Bülow à Berlin, quand la garnison partit pour la guerre de la succession de Bavière : tous les six cents partaient avec joie, dans l'idée qu'ils trouveraient l'occasion de déserter encore. L'un d'eux, raclant je

ne sais quel air sur un mauvais violon, s'accompagnait en chantant en guise de refrain, ces deux mots : *Nous allons en France;* et ses camarades, participant à sa gaieté, dansaient plutôt qu'ils ne marchaient. Lorsque le régiment revint deux ans après, les six cents Français se trouvèrent réduits à six : quatre-vingt-dix-neuf sur cent étaient morts ou avaient déserté. Presque tous ces déserteurs étaient de fort mauvais sujets, capables de tout. Ceux à qui j'observai que, pour éviter quelques heures de prison, ils étaient venus dans un pays où ils étaient roués de coups de canne, me répondaient : « Oh, dans ce pays-ci, cela ne dés-» honore pas. — Vous avez tort de vous plaindre » de notre sévérité, me disaient les officiers » prussiens; si nous étions moins sévères, vous » seriez égorgés chez vous. Le tiers de notre » armée est composée de vauriens qu'on ne » peut contenir qu'à force de coups : nous n'au-» rions pas besoin de tant de rigidité pour les » Prussiens qui, en général, sont de bonnes » gens; mais pour les autres, il faut les assom-» mer ou les chasser. » Par malheur, ces officiers avaient en partie raison ; cependant en était-il moins triste de ne pouvoir sortir de

chez soi, surtout dans la saison des exercices, sans avoir à compter les coups de canne que l'on entendait retentir de tous côtés? Un soir le prince Frédéric de Brunswick me dit pendant le souper qu'il m'avait vu le matin au parc, où il exerçait son régiment. « Vous ne » m'y avez pas vu long-temps, lui répondis-je. » Il s'est trouvé devant moi un yunker d'environ » quinze ans, qui pour une faute légère dans le » maniement des armes, a fait sortir des rangs » un soldat de plus de cinquante ans, et lui a » délivré de toutes ses forces je ne sais com- » bien de coups de canne sur les bras et sur les » cuisses, sans que le pauvre patient, qui fon- » dait en larmes, osât proférer une seule pa- » role. A ce spectacle, monseigneur, je me suis » sauvé. — Oh, mon ami, cela est nécessaire! » — Je n'en sais rien, monseigneur; mais en » tout cas il n'est pas nécessaire que je le voie.» J'avoue que je n'ai jamais pu me faire à ces sortes d'exécutions; elles me faisaient redire tous les jours que de semblables tortures ne pouvaient tourner à l'avantage du corps social, et qu'il me paraissait inadmissible que, pour faire du bien aux hommes, il fallût leur faire tant de mal.

La redoutable sévérité dont je parle réduisait de mon temps beaucoup de soldats au désespoir. Il s'était établi entre eux une maxime affreuse : ils se disaient les uns aux autres que le mieux était de mourir; mais que pour ne pas aller en enfer, en se tuant eux-mêmes, il fallait assassiner quelque enfant, que par là on envoyait en paradis; et ensuite aller se dénoncer soi-même, et que de cette sorte on avait le temps de demander pardon à Dieu avant d'être conduit au supplice. J'en ai vu qui avaient adopté cette monstrueuse doctrine. Frédéric en fut lui-même effrayé; et ce fut pour la faire abandonner, qu'il défendit de permettre à aucun prêtre ou pasteur d'approcher de tout criminel coupable de ces homicides, plus diaboliquement que religieusement prémédités. Ce remède ne fit pas d'abord un effet bien sensible: cependant il ne fut pas inutile; les soldats répugnèrent à mourir ainsi sans aucun secours spirituel, et ils craignirent d'être encore plus sûrement damnés de cette sorte que de toute autre manière.

On m'assure qu'aujourd'hui la discipline prussienne est fort adoucie : on ne peut qu'en louer le souverain à qui l'humanité a cette obli-

gation. Le prince Henri prouvait déjà de mon temps qu'on pouvait très bien exercer un régiment sans recourir à ce moyen si cruel. « Si » un soldat fait mal un mouvement, disait-il à » ses officiers, c'est que vous ne l'avez pas assez » exercé : faites-le exercer une heure ou deux » de plus, et il sera assez puni. Si vous le frap- » pez, c'est de votre paresse que vous le pu- » nissez. »

Au reste, la trop grande sévérité a de graves inconvénients. Je vais en citer quelques exemples. Le régiment des gardes avait un chef si dur, que les soldats jurèrent qu'en cas de guerre leurs premières balles seraient pour lui. La guerre de sept ans survint : ce général, instruit du propos de ses soldats, eut peur. Chargé de débusquer l'ennemi d'un bois, il fit tant de haltes hors de propos, que M. de Mœllendorff, alors capitaine dans ce corps, prit sur lui de lui faire des représentations, qui furent mal reçues et ne produisirent aucun effet. Alors M. de Mœllendorff, voyant à quelque distance le prince d'Anhalt, courut le conjurer de sauver l'honneur du régiment, en donnant des ordres qu'on ne pût se dispenser de suivre. Le prince vint en effet, ordonna de marcher à l'ennemi

sans délai; et à peine dans le bois, le général tomba percé de cinquante balles.

Peu après cette même guerre, on plaça dans un régiment, en garnison à Neiss en Silésie, un Français encore jeune et l'un des plus beaux hommes que l'on pût voir. Comme il avait eu une fort bonne éducation, on voulut avoir sur ce qui le concernait des détails qu'il refusa. Ses refus donnèrent de l'humeur : on le traita durement, et il résolut de s'en venger. Il avait avec lui une très jolie femme, aussi discrète et aussi courageuse que lui. Celle-ci se mit à faire la contrebande avec quelques autres femmes de soldats. A chacun de ses voyages en Bohême, elle rapportait toujours un peu de poudre et des balles, qu'elle cachait bien soigneusement. Pendant ce même temps, son mari gagnait d'autres soldats, mais toujours isolément, de manière qu'aucun d'eux n'avait d'autre confident que lui : à la fin il eut assez de monde pour frapper le coup qu'il avait prémédité. Il arrêta donc le jour, et fixa l'heure de midi pour attaquer et désarmer tous les corps-de-garde de la ville en même temps. Il avait choisi pour lui-même celui de la porte qui conduit vers la Bohême : tout son monde

était éparpillé devant le poste, sans armes et comme désœuvré; pour lui, il aiguisait sur une pierre, près de la sentinelle, une hache à fendre du bois. Au premier coup de midi, il se relève, fend la tête du factionnaire et en prend les armes : au même instant trente complices se précipitent dans le corps-de-garde, prennent les fusils qu'ils y trouvent, les chargent et marchent droit à la porte.

Une sentinelle, sous le milieu de la voûte, veut baisser la herse ; le chef des révoltés court à elle, et lui abat le poing d'un coup de hache. La garde extérieure se range et veut arrêter les fuyards : ceux-ci font feu et en tuent sept ou huit ; le reste se sauve. Notre inconnu avait trente hommes à sa suite, comme je l'ai déjà dit : maître de la porte, il s'arrêta pour attendre ses complices : mais, sur un signal, il juge qu'ils sont en défaut et marche à grands pas vers la frontière, distante d'une bonne lieue de la ville. Ce qui sauva la garnison fut que les horloges ne s'accordaient pas : celle que notre inconnu avait suivie, se trouva devancer les autres d'un demi-quart d'heure, et c'est ce qui donna le temps de battre la générale, et de mettre les régiments sous les armes. De cette

sorte, ceux qui devaient attaquer les autres corps-de-garde, furent obligés de se mettre dans les rangs, et ne purent exécuter leur projet; d'où il suit encore qu'aucun indice ne put ni les faire connaître, ni même les rendre suspects. On se hâta d'envoyer quelques hommes à cheval, contre les trente fuyards; mais ceux-ci firent si bonne contenance, et leurs décharges furent si bien dirigées, que cette cavalerie perdit beaucoup de monde : elle servit néanmoins à retarder la marche des trente hommes. Enfin, on n'était plus qu'à un petit quart de lieue de la frontière, lorsqu'un bataillon atteignit les fuyards et les enveloppa. Ils se battirent en désespérés; aucun d'eux ne se rendit : tous furent tués ou blessés à leur rang comme les soldats de Catilina; et ils se seraient encore défendus plus long-temps, et auraient détruit plus de monde si les cartouches ne leur avaient manqué. Par une singularité remarquable, leur chef fut atteint le dernier; il eut la cuisse cassée : il lui restait encore une charge de poudre, mais sans balle; il y suppléa par un des boutons de son habit, et tua, ainsi couché à terre, l'officier qui le premier voulut se saisir de sa personne. Ramené à Neiss, avec un petit

nombre de ses camarades blessés comme lui, on le conduisit de suite au conseil de guerre. On lui demanda quels étaient son véritable nom, sa patrie, et sa famille. « Tout cela ne » vous regarde pas, répondit-il : ne perdez pas » votre temps à me faire des questions aux- » quelles je ne ferai point de réponse. Il s'agit » ici de m'envoyer à l'échafaud; et pour cela, » qu'importe qui je suis?—Combien avez-vous » eu de complices, et quels sont-ils? — Il est » encore inutile que vous fassiez des recherches » à ce sujet : c'est un point que nul ne sait que » moi, et il n'est aucune puissance sur la terre » qui puisse m'en faire désigner un seul. Ne » tourmentez pas ces malheureux pour vous » dévoiler ce secret; ils ne le savent pas. J'ai » été seul le confident de tous, pris indivi- » duellement : aucun d'eux n'a donc été le con- » fident d'un autre. J'ai seul le secret tout entier » de cette affaire, et il sera enterré avec moi.— » Et quel motif vous a porté à méditer, ourdir » et exécuter ce crime horrible? — Votre bar- » barie : vous êtes tous des tyrans, des bour- » reaux, des tigres; et pour faire une chasse » générale contre vous, ce n'est pas la jus- » tice qui manque aux hommes, c'est le cou-

» rage. » Ici, son capitaine furieux vint à lui en l'accablant d'injures, et lui donna un grand coup de poing dans la poitrine; à l'instant, et avec la rapidité de l'éclair, ce malheureux saisit la baïonnette de l'un des deux soldats qui le soutenaient, et en perça la poitrine de son capitaine, en lui disant : « Tiens, monstre, j'aurai » encore la consolation de t'envoyer aux en- » fers avant de mourir. » Ensuite, s'adressant aux autres officiers, il leur dit : « A quoi bon » différer mon supplice? Si pourtant vous vou- » lez obtenir de moi des révélations, faites- » moi donner tout ce qu'il faut pour écrire au » roi : je lui dirai tout, à condition néanmoins » que je n'aurai point de témoin en faisant ma » lettre, que personne ne la verra, que je la » cachetterai moi-même, que je la remettrai au » maître de poste en présence de plusieurs per- » sonnes. » Les membres du conseil craignirent d'être inculpés pour quelques faits graves; ainsi son offre ne fut point acceptée. Lorsque Frédéric vint à Neiss aux revues suivantes, les officiers supérieurs de cette garnison furent extrêmement maltraités. Il les accabla des reproches les plus durs, et surtout pour n'avoir pas fourni à ce criminel le moyen de lui écrire :

il leur en parla comme bien convaincu que c'était leur mauvaise conscience qui avait dicté leur refus. Cependant, ils en furent quittes pour la peur, parceque la politique voulait qu'on assoupît cette affaire. Il ne paraissait pas prudent de permettre qu'elle fût connue de l'armée : aussi fut-elle ignorée de presque tout le public.

Pareille révolte avait manqué éclater à Berlin même, durant la guerre de sept ans, dans un moment où il ne s'y trouvait que les débris d'un seul régiment, et lorsqu'on y organisait quinze cents recrues, presque tous déserteurs. Heureusement, un des coupables révéla le complot, et en montra les chefs de dedans l'arsenal, à travers une fenêtre bien fermée, tandis qu'on faisait défiler les recrues. Ces chefs furent arrêtés et exécutés la nuit, en grand secret. Ces faits prouvent cette vérité si triviale, et que pourtant on oublie trop souvent, que chez ceux qui commandent à d'autres hommes, grands ou petits, la sévérité n'est bonne et sans risque qu'autant qu'on la circonscrit dans les bornes d'une justice bien entendue.

Il n'y avait que quelques semaines que j'étais à Berlin, et je logeais encore dans un appartement garni, lorsqu'un jour en rentrant vers

midi, je vis monter l'escalier, devant moi, à trois soldats garrottés que l'on conduisait chez mon voisin, commandeur de leur régiment. Deux de ces soldats, blessés eux-mêmes, soutenaient le troisième, qui avait une jambe cassée. J'entendis l'un des deux premiers dire en français, à celui qui souffrait le plus : « Courage, cama-» rade ! Courage ! nos maux finiront demain ! » — Ah ! répliqua celui-ci avec un cri de dou-» leur, que n'est-ce aujourd'hui ! » Ce court dialogue fit une si vive impression sur moi, que je n'ai pu l'oublier. Après quarante ans, j'entends, je vois encore ces trois hommes et leur escorte : ils avaient déserté au nombre de six, avec armes et bagage; ils s'étaient défendus contre les paysans qui avaient voulu les arrêter : trois d'entre eux avaient échappé; et ceux-ci avaient été blessés et pris.

Ce qui rend la désertion presque impossible en temps de paix, dans les états prussiens, c'est l'ordre établi à cet égard. Tout officier qui voit plusieurs soldats attroupés, peut et doit les séparer à coups de canne, surtout quand ce sont des Français. Tout capitaine dont un soldat déserte est aux arrêts pour un temps déterminé. Toutes les villes de garnisons

sont entourées de fortifications ou de murs, ou au moins de palissades; cette clôture a en dedans un pourtour qui ressemble à un chemin de ronde ou à une promenade : là, les sentinelles sont placées de manière que chaque soldat voit et entend ses voisins, et peut en être vu et entendu. Si un déserteur a passé entre deux de ces sentinelles, et que la chose puisse être prouvée, les deux sentinelles passent par les verges. De plus, on fait l'appel de tous les soldats plusieurs fois dans la journée. S'il en est un seul qui ne réponde pas, on va de suite aux recherches; et si une heure après on ne l'a pas retrouvé, on fait tirer le canon d'alarme. C'est une pièce de gros calibre, placée sur une hauteur, et qui est entendue de tous les villages des environs. Ce signal rassemble les paysans, qui prennent les armes et vont se poster sur tous les passages. Chaque déserteur arrêté vaut une gratification de quarante francs au village qui le ramène; et tout village sur le territoire duquel un déserteur a passé sans être arrêté paie une somme égale à titre d'amende. Telle est la police qui rend la désertion si difficile; aussi faut-il un bonheur bien extraordinaire, ou une industrie toute parti-

culière pour n'y pas échouer; d'autant plus que les soldats n'ont à cet égard de secours à recevoir de personne. Leurs lettres ne sont pas reçues à la poste, à moins qu'elles ne soient vues et permises par leurs officiers. Tout bourgeois qui leur procurerait quelque habit, déguisement ou autre moyen de déserter, serait lui-même soldat, ou irait à la forteresse.

En 1764, un Français, soldat à Berlin, réussit néanmoins à s'échapper, et par un moyen qui fut très applaudi. Il débuta par se faire la réputation de l'homme le plus exact à ses devoirs : laborieux et économe, il gagnait de l'argent et l'amassait avec soin ; il n'avait aucune société, surtout avec ses compatriotes; paraissait toujours content de son sort, et témoignait une satisfaction réelle à pouvoir être agréable et utile à son capitaine. Celui-ci avait un cheval qui semblait dépérir: le soldat offrit de le soigner, et promit que dans peu ce cheval serait en parfait état. On le lui confia, et il tint parole : le capitaine, enchanté, prit ce soldat pour ordonnance, c'est-à-dire pour être de service chez lui. La confiance qu'il eut en cet homme devint entière; c'était là l'objet secret des vœux de ce dernier, et il ne tarda pas à en

profiter. Le capitaine étant allé passer un jour ou deux à la campagne, notre Français s'habille en capitaine, monte à cheval, et sort tranquillement, et en plein jour, de la ville, comme quelqu'un qui se promène, ôtant nonchalamment son chapeau à toutes les sentinelles qui lui portaient les armes. Quand il fut à une certaine distance, il prit le galop, et bientôt arriva à Beruth en Saxe. Là, il prit un homme sûr, qu'il paya bien, et renvoya le cheval et l'uniforme au capitaine, avec une belle lettre où il le remerciait de ses bontés, et justifiait sa démarche par la loi de nécessité.

J'ai dit qu'il y avait des recruteurs prussiens dans les villes libres, et surtout aux frontières. Ces recruteurs n'étaient que des escamoteurs d'hommes. J'en ai connu un, M. P**, qui m'a souvent étonné par la connaissance très détaillée qu'il avait de nos frontières, du côté de la Suisse et du Rhin. Il avait failli avoir à Strasbourg une aventure qui aurait plus mal fini que celle de M. d'Archambaud; mais, au lieu d'aller lui-même prendre les hommes qu'il avait embauchés, il y avait envoyé son domestique, qui fut pris et pendu. Vers 1765, on avait déjà pendu pour même cause, à Strasbourg, un ca-

pitaine prussien qui avait sa station à Kelh. Cet homme se promenait très souvent sur le pont, et quand il arrivait au milieu, près de la sentinelle française la plus avancée, il liait conversation avec ce soldat, et tâchait de le débaucher, surtout quand c'était un bel homme. Un jour il y trouva un superbe grenadier, et lui débita ses mensonges le mieux qu'il put : il finit par lui proposer un excellent dîner. « Volontiers, lui dit le grenadier, si mon ca-
» marade que vous voyez là-bas veut être de
» moitié. — Nous lui parlerons après. — Non,
» je ne ferai rien sans lui : nous sommes nés
» dans la même année et dans le même village,
» nos deux maisons se touchent ; amis dès
» l'enfance, toujours inséparables, nous nous
» sommes engagés ensemble, nous sommes dans
» la même compagnie et de la même cham-
» brée. Nous ne nous quitterons qu'à la mort.
» — Eh bien, parlez-lui, déterminez-le : je
» vais commander le dîner pour trois. — Cela
» ne se peut pas, un officier de ronde peut
» venir et voir que j'ai abandonné mon poste ;
» il est bien plus simple que vous lui parliez
» vous-même. » Le capitaine fut séduit par l'espoir d'emmener deux hommes pour un. A

peine cependant eut-il fait quelques pas, que la peur le prit; il voulut revenir, prétextant de nouveau les ordres à donner pour le dîner. Alors le grenadier lui présente la baïonnette, en lui disant : « Vous ne passerez pas. » Le capitaine, voyant qu'il était pris, se jette dans le Rhin pour se sauver à la nage: le grenadier, qui nageait mieux que lui, jette son fusil, fait le même saut, rattrape son homme, et le ramène à bord du côté de l'Alsace. Le conseil de guerre s'assemble; et, après délibération, on dit au grenadier : « Vous avez abandonné » votre poste et vos armes; mais vous l'avez fait » par zèle et avec courage. Il faut donc vous » faire fusiller ou vous récompenser. Voilà cent » écus que l'on vous donne au nom du roi : » placez-les de manière à vous assurer une pe- » tite rente, et continuez d'être aussi brave » soldat que vous l'avez été jusqu'ici. » Le capitaine, dès son premier interrogatoire, déclara qui il était, et ce qu'il était. On écrivit au roi de Prusse, qui, sentant bien qu'il ne pouvait sauver cet homme, et que la politique ne permettait pas d'avouer qu'il payât des officiers pour séduire les sujets de ses alliés, répondit qu'à la vérité il y avait dans ses états une famille

de ce nom, mais qu'il n'y manquait aucun individu ; que de plus, il n'y avait dans ses armées aucun officier, portant le même nom, qui ne fût à son poste. Le capitaine alla donc à l'échafaud.

Dans le cours de la guerre de sept ans, un officier français, capitaine de cavalerie, et se nommant M. de Ma***, si toutefois ma mémoire ne me trompe pas, arriva près du Rhin, à une auberge isolée, où étaient plusieurs recruteurs prussiens. Il revenait des îles, et avait débarqué en Hollande. Les Prussiens l'arrêtèrent sous prétexte de voir s'il ne cachait pas quelque déserteur dans sa voiture : ils le retinrent ensuite comme pour lui faire politesse, en attendant que son domestique allât lui chercher des chevaux à la poste, peu distante de cette auberge. Dieu sait ce que devint le domestique : on ne le revit plus. Pour lui, on le désarma, et on le fit partir le lendemain avec d'autres recrues. Il fit le reste de la guerre comme simple soldat, écrivant mille fois pour une au roi, qui ne lui répondait pas, et à ses parents et amis qui ne reçurent pas ses lettres. Quand la paix fut faite, son régiment retourna en Silésie, lieu de sa garnison. A la première revue, le roi demanda s'il n'y avait pas dans ce corps un

soldat nommé de Ma***. Alors notre homme sortit des rangs, et s'approcha du roi, en lui présentant les armes, et en lui disant : « C'est » moi, sire. — Voulez-vous rester à mon service » comme officier ? — Sire, je ne le puis pas, » ayant l'honneur d'être engagé au service de » mon roi. — Eh bien, qu'on donne à monsieur » son congé, et qu'il soit libre. » Le dialogue ne fut pas plus long. Un noble polonais, qui était venu pour voir le roi de Prusse, ayant appris cette aventure, vint trouver M. de Ma**, et lui proposa de le suivre à sa campagne, en attendant qu'il pût donner de ses nouvelles à sa famille, et recevoir de l'argent. Cette proposition fut acceptée avec joie. Les lettres de change qui vinrent de Paris étaient pour Warsovie. M. de Ma** s'y rendit et y trouva un de ses amis, M. le marquis de Lhôpital, qui allait comme ambassadeur à Saint-Pétersbourg : il voulut profiter de cette occasion pour voir la Russie. « J'en reviendrai, disait-il, en partie par mer » et en partie par la Suède et le Danemarck ; cela » me dispensera de faire d'ennuyeux détours par » la Hongrie, la Bohême et l'Autriche, car, pour » rien au monde, je ne reparaîtrai dans les états » prussiens. » M. Dinot de Jopécourt, qui l'a

souvent vu pendant ce voyage en Russie, lui demanda un jour en riant, si étant soldat prussien, il avait reçu des coups de canne. « Oh! » répondit-il, ne m'en parlez pas! il me semble » que je les sente encore. »

Madame l'électrice douairière de Saxe fit écrire à Lyon vers 1767, pour avoir un bon chirurgien qu'elle pût attacher au régiment de ses gardes. Un jeune homme qui avait fait de fort bonnes études accepta cette place, et partit pour Dresden sur un bon cheval, avec un porte-manteau, voulant faire sa route à petites journées et avec économie. Il rencontra au-delà de Francfort des recruteurs prussiens qui conduisaient un certain nombre de recrues, et qui, ayant appris de lui quels étaient l'objet et le but de son voyage, lui persuadèrent de faire route avec eux, attendu le danger qu'il courait, étant seul, de tomber dans quelques bandes de voleurs, et que, de cette sorte, ils le conduiraient jusqu'à peu de distance de Dresden. Quand ils furent à Halberstadt, ils levèrent le masque, lui prirent son cheval, et le conduisirent forcément par Magdebourg, et jusqu'à Berlin, où il fut enrôlé dans un régiment d'infanterie. Il y avait déjà

lus d'un mois qu'il y était apprenti soldat, lors-

qu'un jour, vers midi, M. Pernety, l'un des régisseurs des droits du roi, allant à pied à la régie, rencontra et fut très surpris de voir en uniforme ce jeune homme qu'il avait connu comme chirurgien à Lyon. Ce pauvre malheureux lui conta ses tristes aventures, et M. le régisseur entreprit de lui faire rendre sa liberté : il alla en conséquence présenter sa demande au général du régiment, qui répondit que cela dépendait de M. l'inspecteur général : celui-ci, sollicité à son tour, soutint que cette affaire regardait principalement le général. M. Pernety revint donc au premier, de qui il n'obtint qu'un refus dur et formel..... « Mais, lui dit le sollicitant, je ne » vous demande pas son congé pour rien : j'offre » de payer une autre recrue à sa place.—Et com- » ment m'assurerez-vous que cette autre recrue » le vaille ? Vous voyez bien que c'est un trésor, » qu'un bon chirurgien qui soit bon soldat. » — » Eh bien, M. le général, je paierai deux recrues » pour une.—Fort bien, monsieur, pourvu que » ces deux recrues soient des chirurgiens fran- » çais : sans cela, il est inutile que vous m'en » parliez davantage. » M. Pernety se retira révolté : nous partageâmes son indignation, et nous racontâmes ce trait de barbarie tant et

si souvent, qu'enfin le prince Henri en eut connaissance. Il trouva M. le général un soir chez la reine, et lui dit : « Vous avez dans votre » régiment un soldat français dont j'ai besoin. » J'espère que vous ne me refuserez pas de l'é- » changer contre un homme que je donnerai » ordre de vous fournir. Je vous enverrai M. de » Kalkstein, mon commandeur, qui arrangera » cette affaire avec vous, et vous choisira un » très bon sujet. » M. le général, malgré son dépit secret, n'osa pas résister; et le prince n'eût pas plus tôt le chirurgien français, qu'il le fit porter sur la liste des morts, chargea un bas-officier affidé de le conduire par voies détournées jusqu'aux frontières de Saxe, et l'adressa, avec une belle lettre, à madame l'électrice douairière, qui n'avait pu découvrir ce qu'était devenu le chirurgien de ses gardes.

J'ai connu dans le régiment de Ramin un brave grenadier, maître d'armes, qui, servant en France, avait obtenu son congé en 1763, au moment où l'on travaillait à la paix, mais qui, dans une marche qui le rapprochait de son pays, ayant encore voulu faire le service avec ses camarades, avait été pris dans une escarmouche, lui cinquième, par les Prussiens. Au lieu de

les traiter en prisonniers, on les avait tourmentés jusqu'à ce qu'ils se fussent enrôlés. Ce grenadier ayant déclaré qu'il ne voulait point y consentir, on ne lui avait donné pour toute nourriture que des harengs salés, et en même temps on lui avait refusé toute boisson, jusqu'à ce qu'enfin la fièvre de la soif l'eût vaincu. Devenu malade de chagrin plus encore que de fatigues, on lui donna enfin les invalides, et la liberté de retourner en France; et je lui recueillis par mes quêtes une centaine d'écus pour faire sa route. Cet homme n'avait jamais été frappé, parcequ'il avait déclaré à ses officiers qu'il mettrait tous ses soins à bien remplir ses devoirs, mais qu'il aurait toujours une balle prête pour celui qui lui donnerait un coup de canne.

J'ai dit ailleurs qu'en tout ce qui concernait le service militaire, ce roi n'employait que la langue allemande, que pourtant il n'aimait pas. Il faut observer de plus que, lors de ses premières alliances avec la France, il s'était engagé à rendre les déserteurs français; ce qui avait donné lieu à l'ordre de ne permettre à ces déserteurs de ne répondre qu'en allemand s'il venait à leur parler, et de toujours s'au-

noncer comme étant de l'empire ou de la Suisse. Cet ordre était surtout très gênant pour le régiment des gardes, qu'il avait sous les yeux, qu'il exerçait journellement, et dont il fallait exactement lui présenter toutes les recrues. Ce concours de circonstances engagea les officiers à bien remarquer les questions qu'il faisait aux nouveaux soldats dans ces sortes de rencontres ; questions qui se réduisaient habituellement à trois, savoir, *Quel âge avez-vous? Depuis quand me servez-vous? Vous donne-t-on régulièrement vos vivres, et vous paie-t-on votre prêt?* Il arriva de cette remarque que le premier soin des officiers, à chaque recrue française qui leur arrivait, était de lui faire apprendre par cœur en allemand une courte réponse à ces questions. C'est dans cet état de choses que l'on présenta à sa majesté un Français assez bel homme pour avoir été placé dans le premier bataillon des gardes, et à qui le monarque fit ses questions accoutumées : mais, par je ne sais quel accident, l'ordre en fut renversé; la seconde fut la première; et le dialogue se réduisit en allemand à ce qui suit : « *Depuis quand me servez-vous?* — *Vingt-un* » *ans, sire.* — *Quel âge avez-vous donc?* — *Un*

» *an.—Mon enfant, vous êtes fou, ou je le suis.*
» *—L'un et l'autre, sire.* » Le roi ne tarda pas à savoir que ce pauvre soldat n'avait pas compris un mot de ce qu'on lui avait dit, ni de ce qu'il avait répondu; et il fut le premier à rire d'un quiproquo qui l'avait fait traiter de fou à la tête du premier régiment de son armée.

A ces anecdotes, ajoutons quelques observations générales.

La discipline militaire offre chez les Prussiens plusieurs dispositions très sévères, même pour les officiers, et quelques unes assez singulières.

Le roi seul peut accorder des congés aux officiers, et il faut, pour en obtenir, des raisons graves : aussi est-il fort rare que tous les officiers ne soient pas à leur corps.

Il n'y a que les causes de maladies qui puissent dispenser un officier de ses devoirs même les plus minutieux. Ainsi, tous ceux qui servent dans la cavalerie, par exemple, assistent tous les jours, soir et matin, aux pansements des chevaux. Le comte de Reichenbach, qui avait autant d'amitié pour moi que j'en avais pour lui, me disait : *Durant les onze ans que j'ai servi dans les gendarmes, il ne m'est*

pas arrivé un jour d'être moins de quatre heures dans les écuries, ou de ne pas y arriver avant la minute fixée.

« Ma position, me disait quelques années » auparavant le même officier, est cruelle; je » ne me suis jamais endormi qu'en me disant, » *Demain je puis être condamné à la forte-* » *resse pour toute ma vie :* car telle est la peine » infligée à celui qui, sous les armes, répond, » même modérément, à un chef qui l'offense le » plus injustement. Si je ne suis pas alors lâche » et insensible, je deviens criminel; d'un autre » côté, je dois porter la délicatesse jusqu'à » mourir plutôt que d'endurer même un man- » quement léger ou apparent d'un ami. Or, » comme je ne sais point concilier les contrai- » res, j'ai préféré conserver partout la délica- » tesse des sentiments; et dès lors il est très » décidé que je ne souffrirais pas une offense » même de mes chefs; et ils le savent bien. Mais » il me reste encore une autre contradiction à » dévorer. Si je me bats en duel contre mon » camarade, et que j'aie eu raison au fond, » on ne m'en parle pas, pourvu que je n'em- » ploie que le sabre ou le pistolet; au lieu que » si j'ai une querelle contre un bourgeois, il faut

» que je l'assassine. Si je me permets un duel en » règle avec lui, je serai renvoyé du corps et » dégradé, quand même la raison serait de mon » côté : mais si je sais l'amener à blesser mon » honneur, et qu'à l'instant je lui enfonce mon » sabre dans le corps, j'en suis quitte pour deux » ans de forteresse, et je ne suis ni dégradé, ni » privé de mon état. Tel est le résultat de la loi » qui nous défend tout duel contre ceux qui ne » sont pas militaires ou nobles. »

On a dit souvent que la principale force des troupes prussiennes venait du nombre et du choix des bas-officiers; et en effet le nombre en est tel, que l'on compte à peu près une canne pour six hommes; ce qui faisait dire à un Français : « Je crois bien que vous marchez en » avant: vous êtes entre deux ennemis; et celui » qui est le plus près de vous, et auquel vous pou- » vez le moins échapper, c'est cette ligne d'hom- » mes armés de cannes qui est toujours derrière » vous et ne vous perd pas de vue. » Ces bas-officiers sont d'autant plus essentiels, qu'on ne les prend en général que parmi les nationaux, anciens soldats, et bien connus par leur exactitude.

Un autre avantage, non moins important peut-être, c'est qu'en Prusse presque toutes

les garnisons sont considérables; ainsi les troupes sont toujours exercées aux grandes manœuvres : les marches en bataille, surtout, y sont de la plus grande régularité; tandis que les Autrichiens, qu'on n'exerce pas moins, mais qui, pour raison d'économie, sont souvent éparpillés dans de petites garnisons, ne peuvent atteindre au même degré de perfection.

Les régiments ne changent jamais de garnison, et restent un temps immense sous les ordres des mêmes chefs; d'où il résulte une très grande économie et une non moins grande force morale. L'expérience a prouvé, en Prusse, que les inconvénients que l'on a imaginé pouvoir résulter des garnisons fixes sont illusoires, dans ce pays du moins.

Les officiers prussiens ont une paye à peine suffisante tant qu'ils ne parviennent pas au grade de capitaine-commandant, c'est-à-dire jusqu'à l'âge d'environ quarante ans. Cela les accoutume forcément à une vie dure et économique, d'autant plus qu'à chaque promotion à faire, le chef du corps est obligé d'envoyer au roi les noms des trois officiers qui ont le plus de droits à la place vacante; et qu'entre les cinq notes à joindre à ces noms, la pre-

mière est de dire si cet homme a des dettes. Il est sans exemple que la place ait été donnée à celui qui est mal noté sous ce rapport. Mais aussi dès qu'ils sont capitaines-commandants leur fortune est faite : ce grade vaut pour l'ordinaire, en temps de paix, douze à quinze mille francs par an. C'est en l'obtenant que les officiers prussiens forment leur maison et se marient.

Il faut excepter ici les capitaines du génie, qui, n'ayant point de compagnie, n'ont que quinze cents francs environ d'appointements, ce qui au fond est fort injuste : ces quinze cents francs sont, au reste, la somme que chaque capitaine coûte au roi : le surplus provient, dans les autres armes, de divers profits que la loi ou l'usage autorise, comme l'épargne d'une demi-aune de drap sur chaque uniforme; celle des garnitures de boutons que l'on oblige les soldats d'entretenir eux mêmes, et par-dessus tout, la paye des frey-wechter, c'est-à-dire de ceux qui sont renvoyés chez eux, pendant dix mois de l'année, en temps de paix. Le nombre de ces soldats ainsi congédiés monte au moins au tiers de la compagnie, et va quelquefois à la moitié. Or, leur paye, pendant leur absence,

revient pour une part au roi, et pour l'autre part, qui est la plus forte, aux capitaines, qui, d'après cela, sont de tous les officiers du monde ceux qui gagnent le plus à la paix et perdent le plus à la guerre.

Dans ce pays, on porte sur tous les points l'économie aussi loin qu'on le peut : un général a un régiment, parceque dans tous les corps prussiens chaque officier supérieur a toujours sa compagnie; ce qui économise d'autant les appointements que le roi lui donne. Les compagnies des chefs sont commandées par des *capitaines en second*, qui n'ont que la paye de lieutenant. Comme la solde du grade de feld-maréchal est de douze mille écus du pays (les feld-maréchaux ne pouvant plus avoir de régiments ni de compagnies[1]), Frédéric a fini par ne plus élever personne à ce grade. Quant aux lieutenants-généraux, dont la solde est d'environ sept mille écus de Prusse (25,000 fr.), ils en reçoivent quatre mille des caisses de l'état, et à peu près trois mille de leur compagnie.

[1] Les feld-maréchaux ne se voyaient pas forcés à quitter les régiments qu'ils commandaient dans une armée, où,

L'armée est, pour ainsi dire, toujours prête à marcher. Le chef de l'artillerie a par an dix mille écus pour l'entretien et les réparations de ce qui dépend de cette arme ; tout est régulièrement visité chaque année. Il en est de même des autres parties. Les garçons boulangers, les conducteurs de chariots ou pontons, etc., sont enrôlés; et, quoique congédiés en temps de paix, on sait où ils sont; on les recrute d'ailleurs au fur et à mesure des vacances, et on peut les réunir en très peu de jours. Tous les chevaux nécessaires au ser-

d'après les principes établis sur le militaire par Frédéric-Guillaume, le roi était le capitaine de la première compagnie du premier bataillon du régiment des gardes. Le grade de capitaine se trouvait pour ainsi dire à vie, dès que l'on y était parvenu. Le grand Frédéric ne dédaigna jamais de recevoir les comptes particuliers relatifs à sa compagnie, et de donner ses ordres pour le service et pour les avancements. Ces détails, repoussés par un grand nombre d'officiers supérieurs, ne lui semblaient pas au-dessous de la dignité de souverain. Son successeur recevait encore son capitaine en second et son premier sergent, lorsque ses étouffements et ses douleurs ne lui laissaient plus qu'une ombre d'existence. Le feld-maréchal de Mollendorf, gouverneur de Berlin, avait dans cette ville son régiment. PR. ED.

vice sont dans le même cas : à l'instant où l'on fait la paix, ces chevaux sont distribués gratis aux paysans, sans autre charge que de les rendre s'ils en sont requis, et par conséquent de les remplacer s'ils périssent entre leurs mains[1].

Il n'est pas possible de porter plus loin les soins de détail que l'ordre public peut faire désirer, et jamais souverain n'a mis plus de persévérance à s'en occuper et à s'en faire rendre compte que Frédéric : cependant, il n'a pas toujours été assez heureux pour empêcher les abus. J'en ai déjà cité quelques exemples;

[1] Affligé de la résolution où paraissait être mon père de ne jamais écrire ses mémoires, je me mis, il y a près de quarante ans, à rédiger les anecdotes qu'il contait sur Frédéric, la Prusse, etc. Ces notes formaient plusieurs cahiers presque tous perdus. Dans une des feuilles volantes qui me restent de ce travail se trouve ce qui suit :

« Ce roi avait toujours en magasin du blé pour un an. » Les frais de la guerre étaient calculés et réglés chez lui, » de manière à ne coûter que le double de l'état de paix : » il était toujours prêt à entrer en campagne ; et, en mou- » rant, il avait, y compris son trésor, sa chatouille, ses im- » pôts et ses revenus, de quoi faire la guerre sept ans, sans » avoir à mettre sur ses peuples un écu de contribution » extraordinaire. »

Bon THIÉBAULT.

en voici un nouveau. Quand il fut question de se mettre en campagne pour commencer la guerre de la succession de Bavière, les pontons se trouvèrent hors de service : les roues étaient mauvaises, et les traits des chevaux desséchés ou pourris. Le général d'artillerie avait voulu faire sa cour au roi dans les années précédentes, en lui renvoyant une partie des dix mille écus donnés pour réparations. Il avait osé assurer que tout était en bon état ; et le roi lui avait laissé plus d'une fois, à titre de gratification, une partie de la somme rendue. Quand la vérité fut connue, le général et tout l'état-major de cette arme faillirent être perdus ; et c'eût été justice, puisque tous les ans ces officiers supérieurs d'artillerie avaient eu la faiblesse de signer les faux états qu'on remettait au roi. J'ai été témoin des angoisses qu'éprouvèrent à ce sujet le colonel du Troussel, le major Müller et plusieurs autres. Comme néanmoins Frédéric se trouvait avoir besoin d'eux, ils en furent quittes pour la peur ; mais la leçon fut bonne, et M. le général fut réduit à une sorte de nullité sous l'heureux prétexte de son âge. Tous les charrons, maréchaux-ferrants, bourreliers, etc., furent employés à ré-

parer le mal, et au bout de trois mois environ tout fut prêt à partir.

Frédéric ne fut pas long-temps roi, sans songer à la conquête de la Silésie. Pour méditer ce projet aussi difficile qu'important, il se retira à Charlottenbourg avec le feld-maréchal de Schwerin, et ils y préparèrent leur plan de campagne. Les ordres qui furent donnés en conséquence n'annoncèrent qu'une revue générale de ses troupes en Poméranie : là s'assemblèrent soixante mille hommes, dont il passa en effet la revue avec beaucoup de soin et de détail. Quand il se trouva au milieu de cette ligne de bataille, il demanda au vieux prince d'Anhalt, ce qu'il admirait le plus en ce moment.... « Sire, répondit le prince, j'admire tout à la » fois la beauté des hommes, la régularité et la » perfection des mouvements et des évolutions. » — Pour moi, reprit le roi, ce n'est pas cela » qui m'étonne le plus : avec de l'argent, des » soins et du temps, on parvient à tout cela. — » Mais, sire, qu'est-ce donc que votre majesté » voit ici de plus admirable? — C'est, mon cher » cousin, que nous y soyons en sûreté vous et » moi : voilà soixante mille hommes qui sont » tous vos ennemis et les miens : il n'en est au-

» cun qui ne soit plus fort et mieux armé que
» nous ; et tous tremblent devant nous, qui
» aurions tort de trembler devant eux. Tel est
» l'effet merveilleux de l'ordre, de la subordi-
» nation et de la surveillance. » Ce fut le lendemain de cette revue qu'il entra dans le duché de Glogaw.

C'est dans le cours de cette guerre qu'on l'accuse d'avoir fait fusiller un officier pour avoir conservé de la lumière dans sa tente, malgré la défense qui en avait été faite. Je ne craindrai pas d'avouer que, si les succès d'une grande bataille ou d'une marche très essentielle dépendait d'une semblable précaution, il ne me paraîtrait pas difficile de justifier cet acte de sévérité : mais j'ai connu un très grand nombre d'officiers prussiens qui avaient fait toutes les guerres de Frédéric ; j'ai connu les parents et les héritiers de beaucoup d'autres encore ; et il ne faut pas croire que, parmi eux, je n'aie vu que des hommes bien contents : combien n'y en avait-il pas qui croyaient avoir à se plaindre du roi, et qui s'en plaignaient sans ménagement! Or, cette anecdote ne m'a été contée par aucun d'eux ; personne ne m'a jamais dit un mot qui pût s'y rapporter :

bien plus, tous ceux à qui j'en ai parlé m'ont assuré, les uns, qu'ils n'en avaient aucune connaissance, et les autres, que ce fait était faux. Ce n'est, en un mot, qu'en France où j'ai trouvé des personnes qui y crussent. Nous avons quelques auteurs qui, non contents de raconter cette prétendue anecdote, ont de plus nommé l'officier, disant que c'était un *capitaine Zietern* : mais ils ne citent aucune autorité, et ne disent pas même dans quel régiment ce Zietern était capitaine. Au surplus, mon but n'est pas de nier positivement le fait; je me borne à dire que je ne le crois pas vrai.

Frédéric eut dans l'armée autrichienne un général Neuperg, qui était digne de lutter contre M. de Schwerin. La première bataille fut meurtrière et très longue; elle devint même plus que douteuse vers la fin. Le roi le sentit, et son feld-maréchal vint l'en assurer. « Je ne » vois plus, lui dit celui-ci, qu'un seul moyen » auquel nous puissions recourir; mais si l'en- » nemi nous devine, ce moyen achève de nous » perdre, et votre majesté elle-même n'échap- » pera pas : si l'ennemi ne nous devine pas, la » victoire sera complète. — Eh bien, il faut » faire ce mouvement; j'en préfère le risque à la

» honte d'ordonner la retraite. » M. de Schwerin lui observa que la crainte de voir sa majesté tomber entre les mains des ennemis troublerait nécessairement son esprit, et ne lui laisserait pas assez de liberté. Sa conclusion fut que la présence de sa majesté ne pouvait que nuire au succès, et ajouter le plus grand de tous les périls aux autres dangers; il insista avec tant de force sur la nécessité de faire la retraite, si le roi ne consentait pas à se retirer à quelque distance, qu'à la fin Frédéric partit et se transporta à un demi-mille du champ de bataille. Schwerin fit le mouvement qu'il avait conçu; l'ennemi y fut trompé, sa défaite fut entière; et l'Europe donna à Frédéric le surnom de *coureur de Molwitz*. Certes, cette idée injurieuse a été bien complètement effacée par la suite, il faut en convenir; mais ce roi n'en fut pas moins vivement blessé dans le temps. J'ai vu les Schwerin bien persuadés que jamais ce monarque n'avait pu pardonner cette journée à leur parent; et que même c'était ce qui, tant d'années après, avait causé la mort de ce dernier [1]. Cependant nous ne devons pas ou-

[1] A la bataille, ou plutôt au combat livré devant Prague en 1757, Frédéric ordonna au général Schwerin de char-

blier que ce ne sont là que des conjectures et des présomptions mal appuyés : il est vrai que le mérite de M. de Schwerin était si transcendant et si frappant, que le roi ne pouvait pas se dispenser de le consulter dans ses grandes opérations militaires; mais ce maréchal, d'ailleurs si dévoué à l'honneur et au service de son souverain, était d'un caractère altier, vif et peu flexible. Ces deux hommes, toujours rapprochés par les affaires, étaient rarement d'accord sur les détails : ils s'échauffaient, mettaient de l'aigreur dans leurs disputes, et se séparaient mécontents l'un de l'autre : aussi ne se voyaient-ils guère que dans les circonstances importantes. Il n'est donc pas besoin de remonter à l'affaire de Molwitz pour expliquer le peu d'amitié que le roi témoignait à son feld-maréchal, qui, à la vérité, le servait bien, mais ne lui cédait rien, et qui même à la fin ne l'aimait pas, quoiqu'il convînt que c'était un grand homme. Je laisse à ceux qui aiment les discus-

ger une batterie placée en arrière de marais impraticables à la cavalerie. Ce général en fit l'observation. — *Avez-vous peur?* répliqua Frédéric. Schwerin partit, un étendard à la main, et se fit tuer. Frédéric lui érigea une statue.

Bon THIÉBAULT.

sions de cette nature à rechercher si, en exigeant que Frédéric se retirât, M. de Schwerin, fut poussé par une ambition secrète, ou s'il ne fut qu'un bon et loyal sujet. Je ne vois jamais accuser d'une intention criminelle un homme d'honneur, que je ne devienne très sévère sur les preuves qu'on peut alléguer. Et d'ailleurs que pouvait-on penser, dire, et faire de mieux dans cette position, pour le salut de l'état, et pour Frédéric lui-même ?

M. de Valory, ministre de France auprès de Frédéric, accompagna ce monarque dans ses campagnes. Il y eut un campement où la tente de l'envoyé français fut placée vers l'une des ailes du camp. Les Autrichiens en furent instruits par quelques déserteurs; et, avant les quatre heures du matin, un détachement de Hongrois vint sans bruit envelopper cette tente, dans le dessein d'enlever M. de Valory. M. d'Arget, secrétaire de légation, qui se trouvait levé, juge le danger, se couvre à la hâte de la robe de chambre de son excellence, et vient demander aux hussards ce qu'ils cherchent. *L'Envoyé de France*, répondirent-ils. — *Messieurs, c'est moi.* A ces mots, on le prend, on le jette sur un cheval, et l'on part au galop. Arrivé

chez le général autrichien, celui-ci lui dit : « Vous êtes bien de M. Valory, ministre de » France auprès du roi de Prusse? — Non, » M. le général, je ne suis que son secrétaire. » — Et comment donc avez-vous osé déclarer » que vous étiez M. de Valory? — Je l'ai osé, » parceque je le devais. »

La présence d'esprit et la conduite de M. d'Arget en cette occasion plurent beaucoup au roi, qui se hâta de le faire échanger, et qui voulut le voir à son retour. D'Arget répondit d'une manière convenable. Frédéric désira de se l'attacher, M. de Valory y consentit; et, de secrétaire de légation de France, d'Arget devint lecteur et secrétaire des commandements du roi de Prusse. Quelques années après, il devint amoureux de mademoiselle César, sœur du secrétaire du prince Henri : il l'épousa, et en eut un fils; mais la mère mourut en couches, et le pauvre d'Arget en conçut une si vive douleur, qu'il tomba dans une mélancolie insurmontable : il ne pouvait plus se souffrir dans le pays où il avait connu, aimé et perdu sa femme. Frédéric en eut pitié, lui donna son congé, et le recommanda fort instamment à la cour de France, qui le plaça d'a-

bord à l'école militaire, et ensuite lui procura la place de ministre des princes-évêques de Liége et de Spire. D'Arget a conservé cette dernière place jusqu'à sa mort, en 1778. Il l'occupait déjà depuis plusieurs années, lorsque je le vis dans le voyage que je fis en France au commencement de 1777. Son fils est mort jeune, n'étant encore que lieutenant d'infanterie: je l'avais vu à Berlin, où il était venu passer quelques mois chez les parents de sa mère [1].

[1] Des personnes revêtues d'emplois publics m'avaient positivement assuré que le fils de M. d'Arget était mort avant son père, et ces personnes m'avaient trompé. M. d'Arget fils a été fait capitaine dans l'année même où son père est mort. Il a servi avec gloire en Corse; il a fait de même le siége du fort Saint-Philippe à Minorque; il a eu sa part des fatigues et des dangers du siége de Gibraltar; et lorsque la révolution est venue, il était chevalier de Saint-Louis, etc. Depuis cette époque, qui lui a tout enlevé, il vit à Potsdam, où l'on s'est rappelé combien feu son père avait mérité et obtenu de considération, et où les successeurs de Frédéric l'ont honoré de leur confiance, en lui accordant, près de leurs personnes, le titre de *secrétaire privé*, titre devenu, pour ainsi dire, la récompense des services du père, et le plus flatteur dédommagement des malheurs du fils. C'est avec une douce

Je laisse aux historiens le soin de nous décrire les opérations de cette guerre, et de celles qui l'ont suivie. Je me borne aux anecdotes dont j'ai acquis une connaissance certaine. J'en ai deux qui ont rapport à cette époque : l'une concernant le maréchal de Saxe, et l'autre concernant M. de Bellisle.

Le maréchal de Saxe était venu voir le roi de Prusse, sans doute pour concerter avec lui le plan des campagnes suivantes. Un officier français, jeune encore quoiqu'il eût précédemment

satisfaction que je m'empresse de ressusciter dans cette note un brave et digne homme que j'ai connu et estimé.

D. D. Thiébault.

Il y a des choses inexplicables dans la troisième édition de ces Souvenirs, à moins de supposer que l'éditeur l'ait faite sur un exemplaire de la première édition, au lieu de se servir d'un exemplaire de la seconde.

Sans cela, comment concevoir, en effet, qu'il ait indiqué en 1813, comme nécessaires, plusieurs corrections faites dans l'édition de 1805, et comment comprendre, par exemple, qu'il ait substitué la note suivante à celle qu'on vient de lire ? Bon Thiébault.

« Le fils de d'Arget, que M. Thiébault a connu à Berlin, et qu'il croyait mort lieutenant d'infanterie, a passé de ce grade dans le régiment de La Marck, à celui de capitaine dans le régiment de Bouillon, dont le baron Félix

servi en Amérique, accompagnait le maréchal en qualité d'aide-de-camp : cet officier était homme d'esprit, mais peu prudent, et même peu délicat. On prétend qu'il obtint pour vingt-quatre heures seulement, du copiste de Frédéric, les Matinées du roi de Prusse, ou Entretiens de ce roi avec l'aîné de ses frères, et son héritier, et que, par un retour assez naturel d'infidélité, il prêta pour le même temps à ce copiste le cahier des Rêveries du maréchal; que tous les deux, malgré la promesse la plus sacrée de lire les ouvrages prêtés sans en prendre copie, passèrent le jour et la nuit à les copier en grand secret; et que c'est ainsi que le public a eu, d'une part, la première édition des Rêveries, et de l'autre, l'édition gravée en Hollande des

de Wimphen, son intime ami, était colonel commandant. Au premier temps de la révolution, d'Arget vint à Strasbourg comme aide-de-camp de M. de Rochambeau. Il se maria dans cette ville, émigra de bonne heure, et vint chercher un asile en Prusse. Les amis de son père et les parents de sa mère firent valoir ses titres à la protection du souverain. Frédéric-Guillaume le reçut avec bienveillance. Par une suite de causes secondaires trop longues à rapporter, d'Arget se trouve dans le cas d'avoir bien plus à se louer du roi actuel que de son prédécesseur. Il jouit à Potsdam d'une existence aisée. » PR. ED.

Matinées. Il y a nécessairement quelque chose de faux dans cette anecdote. Il est très sûr que Frédéric n'a jamais rédigé ces prétendues *Matinées*, quoiqu'il soit possible, et même assez vraisemblable, qu'il ait tenu, en diverses conversations, une partie des propos qu'on y trouve. Peut-être son copiste avait-il recueilli ces sortes de propos, vrais ou supposés tels ; et peut-être aussi est-ce ce recueil que l'officier français a eu en mains, et sur lequel il a fabriqué les *Matinées*. Je propose ici cette idée, parcequ'il est vrai que ce dernier ayant quitté le maréchal, et passé en Hollande, y a publié ces Matinées apocryphes, et a été assez simple pour se persuader que son secret n'était connu de personne; que se trouvant ensuite dans l'embarras, il s'est flatté, sur quelques promesses vagues, d'être employé dans l'armée prussienne, et que s'étant en conséquence hasardé à reparaître dans les états de Frédéric, il a été arrêté et conduit à Spandaw, où il a été renfermé pour le reste de ses jours, et où il est mort, en effet, il y a déjà bien des années.

Le fait qui concerne le maréchal de Bellisle est beaucoup plus important : il peut même d'autant plus intéresser les lecteurs, que le

public, surtout en France, l'a assez généralement ignoré.

Lorsque ce maréchal, qui était alors en Bohème, apprit que Frédéric, après la conquête de la Silésie, faisait séparément sa paix avec l'Autriche, il se transporta auprès de ce roi, et demanda une audience. On imagine sans peine tout ce qu'il s'était proposé de dire à un allié qu'il nous était si nécessaire de conserver alors. Mais le roi de Prusse l'eut bientôt réduit au silence : il montra à M. de Bellisle et lui donna à lire une dépêche par laquelle le cardinal de Fleury offrait à l'Autriche d'abandonner le roi de Prusse, si l'on voulait faire la paix avec la France, aux conditions indiquées dans la dépêche. La pièce était authentique, bien signée et sans réplique. « Peu importe, dit le roi, de » quelle manière cette dépêche est tombée en- » tre mes mains : mais elle vous prouve que je » n'ai fait que ce que je me devais à moi- » même. Je suis persuadé que Louis XV n'a » aucune part à cette infidélité : cependant, » puisque monsieur le cardinal est tout-puis- » sant chez vous, il ne m'est resté qu'une » seule voie, celle de le prévenir pour ne » pas être sa victime. » M. de Bellisle fut in-

terdit et indigné. Les officiers généraux et autres personnes de la suite du roi qui se trouvaient dans les premières salles furent frappés de l'air furieux et déconcerté tout ensemble qu'il avait en sortant du cabinet de sa majesté : ils l'entendirent répéter plusieurs fois, comme hors de lui-même : *Ah le b..... de prêtre*[1] ! Voilà ce que le crédit du cardinal ne permit pas de redire en France; et voilà comment et pourquoi il a fallu que nos gazettes s'accordassent si parfaitement à représenter Frédéric comme un souverain qui se jouait également des traités et de ses alliés.

Au reste, c'est un général autrichien blessé et fait prisonnier, qui, ayant reçu une visite de la part de Frédéric, lui parla de paix, lui offrit de prouver que le cardinal le jouait, demanda à Vienne la dépêche en question, et la lui remit pour quelques jours.

M. Müller, qui aujourd'hui est un des premiers officiers-généraux de l'artillerie, m'a

[1] En vain des gazetiers français se disant diplomates ont voulu nier ce fait : il m'a été uniformément et constamment répété et affirmé par cinquante témoins irrécusables et gens d'honneur.

conté plusieurs fois qu'à telle bataille, n'étant alors qu'aide-de-camp de je ne sais quel général, il avait été envoyé porter des ordres de l'aile droite à l'aile gauche; qu'en revenant au galop, il avait vu venir à lui un officier, qu'il reconnut bientôt pour être le roi; que celui-ci arrêtant son cheval, il avait été obligé de s'arrêter aussi; que Frédéric lui avait demandé qui il était, quel était son grade, d'où il venait, et en quel état était l'aile gauche; que, durant cet entretien, un obus envoyé par l'ennemi, était venu tomber entre leurs deux chevaux; que, tandis que lui-même brûlait du désir de s'éloigner, le roi avait pris sa lorgnette, et s'était mis à considérer attentivement le tournoiement de cet obus jusqu'à ce qu'il eût éclaté, ce qui se fit sans les blesser ni l'un ni l'autre, et, ce qu'il y a de plus remarquable, sans blesser leurs chevaux : enfin, qu'après l'explosion, le roi l'avait congédié, et était parti en lui disant en allemand : *Cela est bon.*

Dans une autre occasion, M. de Chazot, Français réfugié, et alors officier supérieur, avait eu des ordres précis relativement aux opérations qu'il devait faire pendant le combat avec le corps qu'il combattait; mais il s'en

écarta par un mouvement qu'il fit si à propos, qu'il contribua essentiellement à la victoire. Quand, après la bataille, il se présenta au roi, ainsi que les généraux, Frédéric lui dit très gravement : « Monsieur de Chazot, il faut que » je vous fasse trancher la tête, ou que je vous » embrasse. » Et il l'embrassa.

C'est à ce même M. de Chazot que l'on attribue une assez bonne plaisanterie... « Je » ne sais, disait-il, quel malheureux guignon » poursuit le roi : mais ce guignon se repro- » duit dans tout ce que sa majesté entreprend » ou ordonne. Toujours ses vues sont bonnes, » ses plans sont sages, réfléchis et justes; et » toujours le succès est nul ou imparfait. Et » pourquoi ? Parceque toujours il manque un » louis à l'exécution ! un louis de plus, et tout » irait à merveille. Son guignon veut que par- » tout il retienne ce maudit louis, et tout se » fait mal. »

Il y eut un refroidissement entre ce M. de Chazot et Frédéric : le premier quitta le service, et le second eut le crédit de le faire nommer gouverneur militaire de Lubeck, où sans doute il est mort. Je l'ai vu vers 1780 à Berlin, où il s'arrêta quelque temps, au retour

d'un voyage qu'il avait fait en France avec deux de ses fils.

Après la guerre de sept ans, Frédéric reprit ses soupers philosophiques, auxquels assistaient régulièrement Jordan, Voltaire, Maupertuis, d'Argens, Algarotti, Poëllnitz, et par occasion quelques autres, comme Baculard d'Arnaud, etc. Souvent ces soupers se prolongeaient bien avant dans la nuit : il n'était pas rare de voir presque toutes les bougies s'éteindre avant d'être congédiés : quelquefois même sa majesté s'endormait, et alors tout le monde restait immobile et en silence jusqu'à ce qu'elle s'éveillât. On voit que ces soupers si fameux étaient fréquemment une gène assez grande pour les convives. Combien de fois n'est-il pas arrivé que le roi ne se soit éveillé que vers les quatre heures du matin, et qu'il ait dit à ses amis : « Allons, messieurs, il est bientôt » quatre heures : vous allez dormir la grasse ma- » tinée ; et moi, je vais travailler ! » J'ai compté parmi ses convives Jordan, qui est mort en 1757 ou 1759, et Voltaire, qui ne s'est fixé à Berlin qu'en 1750, et qui n'y est resté que trois ans. J'aurais au besoin des restrictions semblables à indiquer pour quelques autres. Au

reste, Voltaire avait déjà séjourné à Berlin en 1743.

Ce fut durant cette même époque, que les aventures de Coccéi, du baron de Trenck et de tant d'autres, eurent lieu. M. le chancelier de Coccéi, dont j'ai fait connaître les travaux ailleurs, avait trois fils : l'aîné voué à la magistrature, et les deux autres à l'état militaire. L'aîné devint éperdument amoureux de mademoiselle Barberini, danseuse italienne, attachée à l'Opéra de Berlin, et aussi célèbre alors pour ses talents que pour sa beauté et ses grâces. Cette passion fut si violente, que le roi, cédant aux sollicitations du père, et croyant devoir réprimer la pétulance du fils, condamna celui-ci à six mois de forteresse : mais cette pénitence n'opéra point la conversion que l'on en attendait : l'amant, redevenu libre, mit le comble à ses sottises, et termina son roman en épousant sa belle maîtresse. Le roi, qui fut averti que le père allait venir se jeter à ses genoux pour demander que son fils fût arrêté de nouveau, et qu'en même temps le mariage fût déclaré nul, prévint l'éclat de ce scandale, en saisissant, dans une audience publique et nombreuse, le moment où il vit son chancelier

entrer, et en disant à voix haute et comme à tout le monde : « Messieurs, je vous annonce » une nouvelle : le fils aîné de mon chancelier » a épousé mademoiselle Barberini. » Le père pétrifié resta immobile. Le roi, paraissant alors l'apercevoir, vint à lui, le combla de marques de bonté, le prit à part, et parvint à le calmer. Dans la suite, il nomma M. de Coccéi l'aîné, président du tribunal supérieur de Glogaw, où il est mort.

Le second des jeunes MM. de Coccéi ne nous offre aucune particularité. Il a suivi d'abord la carrière militaire, ensuite il a été ministre du roi en Suède, après quoi il est revenu, comme colonel, mourir de mélancolie et d'ennui à la suite du roi, c'est-à-dire à Postdam; destinée ordinaire de ceux qui étaient condamnés à vivre en cette résidence, qui n'a et ne peut avoir d'agrément que pour le roi.

Le troisième fils, l'un des plus beaux cavaliers de son temps, avait aussi embrassé l'état militaire : il était officier dans le régiment des gardes; mais la gaieté de son caractère et de son âge le faisait souvent condamner aux arrêts. Cependant Frédéric avait bien de la peine à se fâcher sérieusement contre lui, parceque ce roi

a toujours eu un faible, si je puis m'exprimer de la sorte, pour ceux qui réunissaient à de l'esprit, la gaieté, la vivacité et la franchise, soit que ces sortes de caractères lui plussent, soit qu'il les regardât comme plus sûrs, plus fidèles et plus féconds en ressources. Il y a peu de jeunes gens à qui il ait plus pardonné qu'à ce Coccéi. Cet officier avait tant de fois obtenu la permission de venir à Berlin, il avait aussi tant essuyé de refus à cet égard, que, n'osant plus en faire la demande, et ne pouvant se résoudre à y renoncer, il prit le parti de faire ces petits voyages sans permission, et au risque d'être découvert et puni.

Un jour, étant en route pour une équipée semblable, il aperçut le roi, et chercha aussitôt à s'enfoncer dans la forêt: mais il avait été vu, et il reçut par un page l'ordre de se rendre auprès de sa majesté. « Où allez-vous, » Coccéi? lui dit Frédéric d'un ton sévère. — » Sire, je vais à Berlin *incognito*. » Ce mot fit rire, et valut une permission à Coccéi.

Une autre fois, le roi s'étant bien déguisé, et se mêlant avec les autres masques à la redoute, y trouva Coccéi, le reconnut, lui prit la main, et y traça les lettres de son nom. L'offi-

cier à son tour reconnut le roi, mais feignit de ne pas savoir qui c'était, et lui dit avec chaleur : « Beau masque, je suis trop franc pour » ne pas convenir que vous devinez juste ; mais » vous êtes trop galant homme pour me nuire. » Je suis ici sans permission ; et je vous demande » que mon général ne le sache pas : cela lui fe- » rait de la peine, et j'en serais au désespoir. » J'aimerais mieux que le roi le sût. » Ces deux phrases étaient d'autant plus adroites, qu'elles indiquaient de la confiance envers le roi, et une crainte vive de désobliger le général. Aussi furent-elles suivies de la promesse positive que le général ne saurait point cette course furtive.

Nous n'avons point eu de pages en France de qui l'on ait eu plus d'espièglerie à raconter que de lui. Il en a fait à son frère aîné de très comiques, lorsque celui-ci était le plus amoureux de la Barberini ; il en a fait même à son père, dont il a traîné et perdu la belle perruque de chancelier à un bal de l'opéra : mais il a terminé toutes ses originalités par un trait qui l'a enfin brouillé avec le roi.

Il se persuada que la coiffure militaire n'était pas assez fournie ; il voulut y en substituer une autre qu'il prétendit être bien plus belle ;

en conséquence, il laissa croître ses cheveux, et vint un jour à la parade avec des boucles énormes et un toupet d'une ampleur et d'une épaisseur ridicules. Le roi le traita devant tout le monde comme il le méritait, et l'envoya aux arrêts pour je ne sais combien de jours. Quand il fut libre, il reparut à la parade le toupet et les boucles entièrement rasés, et prétendit n'avoir fait qu'obéir. Le roi lui ordonna d'aller reprendre ses arrêts en attendant la prison. Sa tête se monta ; il eut de l'humeur ; il demanda son congé et l'obtint. De Potsdam, il passa à Varsovie, où, dans la suite, il est parvenu au grade de général ; et c'est lui qui sauva le roi Poniatowski, lorsque les confédérés l'enlevèrent. Je l'ai vu à Berlin dans un voyage qu'il y fit après la mort de sa mère. Il avait compté sur cette succession pour payer quelques dettes. Mais, outre que la masse à partager fut peut-être moins considérable qu'il ne l'avait espéré, il fallut beaucoup plus de temps qu'il ne l'avait cru pour la liquider et en toucher sa part : ce dernier contre-temps le jeta dans de pénibles embarras : il en devint triste et mélancolique ; et le chevalier Mitchel, ministre d'Angleterre à Berlin depuis tant d'années, ce chevalier qui

l'avait connu depuis sa jeunesse, et qui avait pour lui autant d'amitié que d'estime, non seulement vit le mal dont le général de Coccéi était tourmenté, mais en devina la cause et résolut de la faire cesser. « Mon ami, lui dit-il un ma-
» tin dans une entrevue particulière, vous avez
» du chagrin, et vous vous y abandonnez avec
» une faiblesse qui ne vous convient pas. Vous
» avez d'autant plus de tort que, sans parler ici de
» vos autres amis, vous savez que vous pouvez
» compter sur moi. Je suis assez riche et assez
» sage pour ne pas dépenser tout ce que j'ai à
» recevoir : je suis garçon, et n'ai point d'héri-
» tiers qui soient dans le besoin. Ainsi ne crai-
» gnez point de me mettre dans la gêne : com-
» bien vous faut-il? La somme sera beaucoup
» plus forte que je ne puis l'imaginer, ou bien
» je serai peu embarrassé de vous la fournir. Si
» vous ne profitez pas de mon offre, j'en con-
» clurai que vous ne me regardez point comme
» votre ami ; et dès lors nous ne nous verrons
» plus. » M. de Coccéi, extrêmement touché de ce discours, présenta le tableau de sa situation : M. Mitchel pourvut à tout ; et cet homme aimable, rendu à toute sa gaieté, repartit pour Varsovie.

Les lettres du baron de Trenck ont été imprimées : toute l'Europe les a lues ; et quoiqu'il y ait des réticences, on peut dire néanmoins qu'il n'y a plus de secrêt sur le fond de son histoire. Si je me permets de revenir sur ce sujet, c'est parceque je vois que Frédéric est calomnié dans la manière dont plusieurs faits y sont présentés ; et je pense que si jamais on ne doit trahir la vérité, même en faveur d'un grand homme, le public doit encore bien moins souffrir qu'on la trahisse pour nuire à la gloire de ceux qui ont le plus honoré l'humanité. Dans toute sa conduite envers le baron de Trenck, le roi a été aussi persévérant qu'il l'a pu à ne montrer qu'indulgence et bonté : ce n'a été qu'à la dernière extrémité qu'il a eu recours à des moyens politiques et à des mesures de rigueur ; encore faut-il ajouter que les circonstances cruelles de la prison de cet homme, trop indiscret pour n'être pas très coupable, n'ont été ni ordonnées par Frédéric ni connues de lui.

Dans le projet de revenir une dernière fois sur ce sujet, et de démêler enfin l'histoire d'avec le roman, ou, si l'on veut, la vérité d'avec l'erreur, la passion ou la calomnie, un

seul point peut me jeter dans une perplexité réelle : cette histoire est intimement liée à celle d'une dame dont la mémoire est très respectable, et il est impossible de tracer l'une sans donner l'autre. Dans cette conjoncture, ai-je dû me permettre de sacrifier, en quelque sorte, cette dame, pour venger Frédéric? Je prie le lecteur de me pardonner l'examen que je vais faire de cette question, qui tient d'une manière si délicate à la morale. La dame dont il s'agit ne vit plus; elle n'a aucun héritier direct. Quand les grands sont morts, ils appartiennent tout entiers à l'histoire, ainsi que me le disait le prince Henri, le jour même où Mirabeau mit en vente sa *Correspondance secrète*. Ce que j'aurai à dire de la dame dont il s'agit est connu dans toute l'Europe depuis long-temps; de sorte que mon récit ne servira qu'à circonscrire la vérité dans ses justes limites, en écartant les fables qu'on se plaisait à y mêler. Au bout du compte, ce n'est pas de crimes qu'il s'agit ici; il n'est question que d'une faiblesse parfois honorable et même héroïque dans ses circonstances, ses causes, ou ses suites, et que la raison la plus sévère n'ose pas toujours condamner, lors même qu'elle en gémit le plus douloureu-

sement. Enfin, on a toujours dit avec vérité deux choses aussi évidentes l'une que l'autre : savoir, que rien n'est plus précieux en bonne politique que la réputation d'une jeune princesse, mais que rien n'est plus indifférent ou insignifiant que la réputation d'une princesse qui n'est plus à marier. Dans le premier cas, la politique ne peut voir dans la réputation d'une princesse qu'une fleur délicate qu'il importe d'autant plus de ménager, qu'elle peut procurer des alliances infiniment avantageuses; dans le second cas, il n'y a plus rien à en espérer ou à en craindre; et c'est alors que les princesses sont réellement sans conséquence pour l'état. Toutes ces réflexions nous donnent la clef de la conduite de Frédéric envers le baron de Trenck, ainsi que je n'ai pas craint de le dire à ce baron lui-même, et qu'il en est convenu dans une assez longue conversation que j'ai eue avec lui à Paris, peu d'années avant que des monstres qui ne pouvaient s'assouvir de sang envoyassent à l'échafaud cette innocente victime avec tant d'autres.

Le baron de Trenck était écolier de philosophie à l'université de Kœnisberg, lorsqu'après la première guerre de Frédéric, le comte

de Lottum, officier également aimable, vif et brave, y arriva. Ce comte eut occasion de voir Trenck, jeune homme chez qui les facultés physiques, intellectuelles et morales se développaient avec autant de rapidité que de force et d'énergie. Ses progrès étaient remarquables sous tous les rapports; la nature s'annonçait chez lui comme riche à tous égards : écolier distingué par sa facilité, son intelligence et son émulation, ayant une constitution forte, une croissance peu ordinaire, des traits mâles et réguliers, il était vif, ingénieux et brave. Il avait eu quelques duels, et, sous tous les rapports, commençait à devenir redoutable à ses émules : il n'est donc pas étonnant que M. de Lottum ait eu la pensée de l'engager à déserter l'école des Muses pour passer à celle de Mars, et que lui-même ait souscrit à ce projet avec le plus vif empressement. M. de Lottum, arrivé à Potsdam, présenta Trenck au roi, après l'avoir annoncé comme un sujet capable de parvenir à tout. Frédéric, très satisfait de la physionomie de ce jeune homme, voulut néanmoins le mettre à l'épreuve du côté des talents. « Tenez, lui dit-il, voilà trois lettres que je » viens de recevoir : mettez-vous à cette table,

» et faites-y les réponses que vous croirez les » plus convenables. » Trenck prend les lettres, les lit, se place, et répond à l'une en allemand, à la seconde en français, et à la troisième en latin : le roi fut si content de ces projets de réponses, qu'il plaça Trenck comme sous-lieutenant dans ses gardes, et que, peu de temps après, il le fit lieutenant, et le prit pour aide-de-camp. Mais alors arriva la trop brillante et trop funeste aventure qui causa tous les malheurs de ce jeune officier, et qui exige de ma part quelques détails qui d'abord semblent lui être étrangers.

La cour et le sénat de Suède résolurent de demander une princesse de Prusse pour le prince royal, héritier de la couronne, et envoyèrent, en 1744, un seigneur de la cour à Berlin, pour en faire la demande; mais on ne fut pas entièrement d'accord à Stockholm sur le choix de la princesse : car il y en avait encore deux à marier, la princesse Ulrique et la princesse Amélie. Je ne sais ce qui avait fait redouter la première, mais on craignait également la vivacité de son esprit et son caractère : ce qu'il y a de certain, c'est que l'on penchait beaucoup plus à choisir la princesse Amélie : ce fut même celle que l'on

indiqua spécialement à M. l'ambassadeur, lui recommandant néanmoins de ne se présenter d'abord que comme voyageur ; d'attendre avant d'annoncer son caractère ; de ne former aucune demande qu'il n'eût reçu de nouveaux ordres ; de mettre ce temps à profit pour bien étudier tout ce qui concernait ces princesses, et de rendre un compte détaillé et fidèle de ses observations. Ce ne fut donc que comme voyageur que M. le Suédois fut présenté à la cour : mais le secret de sa mission ne fut bientôt, pour les courtisans, que le secret de la comédie. La princesse Amélie sut, ainsi que tout ce qui l'entourait, qu'elle était l'objet principal du voyage du Suédois : elle était jeune, et encore toute pénétrée des principes religieux dans lesquels son père l'avait fait élever. Son âme timorée fut effrayée de l'idée que, pour devenir reine de Suède, il faudrait changer de religion, et de calviniste se faire luthérienne. Dans les alarmes que cette perspective lui donnait, elle n'avait guère que sa sœur Ulrique à qui elle pût ouvrir son cœur. Tous les jours elle lui parlait de ses scrupules et de ses perplexités. « Faudra-t-il donc, lui disait-elle, tra-
» hir ma religion et ma conscience ? changer

» de croyance contre ma conviction, et me » damner pour une couronne périssable? » Et en fondant en larmes, elle priait sa sœur de l'aider de ses conseils et de la guider.

Ulrique, qui n'avait ni les scrupules de sa sœur, ni son indifférence ou ses dédains pour une couronne, éprouvait un embarras proportionné à ce que la résolution d'Amélie avait d'important pour elle-même. Elle hésitait donc à se prononcer, et se bornait à lui répéter de se consulter, de bien savoir si décidément elle renonçait à cette abjuration, et par conséquent au trône de Suède, attendu qu'elle ne devait lui indiquer les moyens de faire manquer son mariage que dans le cas où sa détermination serait absolue, ne fût-ce que pour prévenir les reproches que, par la suite, elle pourrait se croire en droit de lui faire. — *Ah! ma sœur*, s'écriait Amélie, *ne craignez rien, et dites-moi seulement ce qu'il faut faire!* — *Eh bien*, lui répondit Ulrique, cédant enfin aux sollicitations, aux instances, aux supplications de sa sœur, *voici un moyen qui me paraît aussi simple qu'infaillible : à dater de ce moment, ayez envers tout le monde, même hors de la cour et dans le particulier, mais*

surtout dans les assemblées, et en présence de l'ambassadeur suédois, principalement encore envers lui, de la hauteur, un dédain marqué, des caprices, le ton de la domination, et une volonté absolue. Si on veut répliquer, coupez la parole, et imposez silence; si on vous fait un compliment, qu'un air bien marqué de mépris soit votre réponse. Amélie remercia sa sœur, et promit de suivre ce plan de conduite. Elle y fut, en effet, très fidèle, et il en résulta une si grande métamorphose, que tout le monde en fut frappé, d'autant plus que jusque là cette princesse avait été un vrai modèle de politesse, de douceur et de bonté. Le Suédois, qui observait tout, la suivit de l'œil, et la mit à l'épreuve durant plusieurs jours de suite: elle soutint parfaitement son rôle, ce qui fit un contraste frappant avec l'aménité, la sage retenue et la douce complaisance dont la princesse Ulrique ne se départit pas un instant. M. l'ambassadeur se crut enfin suffisamment instruit, et il écrivit à Stockholm qu'il ne concevait pas comment on avait pu donner des idées aussi fausses de ces deux princesses; qu'Amélie était hautaine, impérieuse et pleine de caprices; que certainement elle déplairait à

toute la nation suédoise, tandis que sa sœur ne pourrait que gagner les cœurs par la réunion des qualités sociales les plus propres à plaire et à inspirer la confiance. On lui répondit que les choses étant telles qu'il le disait, il n'avait qu'à présenter ses lettres de créance, déployer son caractère, et demander la princesse Ulrique. Cette dépêche reçue fut suivie dans tous ses points : la cour et la princesse Ulrique acceptèrent, et le mariage fut déclaré et célébré peu de jours après.

L'acceptation d'Ulrique bouleversa toutes les idées d'Amélie : celle-ci se crut jouée par sa sœur, et vint l'accabler de reproches. Ulrique lui répondit avec calme : « Vous avez bientôt » oublié, chère sœur, tout ce qui s'est passé » et dit entre nous. Je ne vous ai pas plus » trompée que je ne vous ai demandé la con- » fiance que vous avez eue en moi : c'est de » vous-même que vous êtes venue me commu- » niquer vos scrupules, vos peines et vos dé- » sirs ; je ne vous ai parlé que comme j'aurais » voulu qu'on me parlât, si j'avais été dans la » position et dans les sentiments que vous ma- » nifestiez. En un mot, je vous ai conseillée se- » lon votre conscience et pour votre propre sa-

» tisfaction. Si je n'ai point adopté pour moi
» les conseils que je vous ai donnés, c'est que
» je n'étais ni dans les mêmes dispositions ni
» dans les mêmes opinions. Ma conscience est
» moins timorée que la vôtre : devenir luthé-
» rienne ne me cause aucune peine d'esprit,
» surtout lorsque c'est l'ordre public, et non
» mon inconstance, qui m'y détermine. Je ne
» crains point de me damner en devenant reine
» de Suède. Si vous avez quelque regret à ce
» qui s'est passé, si vous admettez des princi-
» pes plus modérés, tranquillisez-vous : au lieu
» d'être reine de Suède, vous serez reine de Da-
» nemarck, et l'un vaut l'autre. En tout cas,
» vous ne devez ni ne pouvez m'en vouloir
» sous aucune espèce de rapport. »

Que pouvait répondre Amélie ? mais en même temps quel effet ce discours pouvait-il produire sur une personne humiliée, désespérée et furieuse ?

Telle était la disposition des esprits durant les cérémonies et les fêtes qui eurent lieu pour ce mariage; fêtes et cérémonies qui nous ramènent au baron de Trenck. Dans un grand souper de cour, donné à cette occasion, les salles du château de Berlin avaient été ouvertes au

public : la foule était très grande ; on circulait avec peine. Or c'était Trenck qui en ce jour était officier de garde et chargé de la police dans toutes ces salles. Tandis qu'il passait de l'une à l'autre, et qu'il veillait au maintien de l'ordre autant qu'il le pouvait, on lui coupa et on lui enleva les franges d'or de son écharpe d'officier aux gardes. Bientôt ce petit accident fut connu, et le roi fit appeler Trenck pour le plaisanter. « Mon cher Trenck, lui dit-il, vous » êtes un homme admirable : semblable à l'œil » de la Providence, vous portez vos regards » jusque sur les points les plus éloignés de vous, » et vous voyez tout ce qui s'y passe. Quant au » lieu où vous êtes, il suffit que vous y soyez, » pour que tout y soit tranquille. Cependant il » vous en coûte une écharpe; mais c'est un léger » inconvénient en comparaison du bien que » vous faites. Vous êtes vraiment un sujet pré- » cieux pour la police; et je m'en souvien- » drai, lorsque j'aurai à faire maintenir ou ré- » tablir l'ordre en quelque endroit que ce soit. »

Trenck était connu de nom à la cour, où l'on savait la faveur dont il jouissait auprès du roi ; mais on ne l'y connaissait pas encore de visage, ainsi l'on peut concevoir avec quelle attention

tout le monde l'examina en ce moment : on ne put remarquer en lui qu'une taille forte et plus qu'ordinaire, de belles proportions, un air martial, vif et spirituel, et le tout sous les plus belles couleurs de la jeunesse et de la santé. Je ne sais jusqu'à quel point une dame présente, et qui avait soif de vengeance et de consolation, s'en promit du secours ; mais quand on se leva de table, elle passa près de lui, et lui dit à l'oreille : « Soyez chez moi à telle » heure, je vous rendrai une écharpe ; » et Trenck alla recevoir cette écharpe, source fatale de tous les malheurs de sa vie. Dans les occasions semblables une première démarche en entraîne une infinité d'autres. Si la première est parfois libre, toutes celles qui suivent sont nécessaires ou indispensables ; et dans ce cas-ci la première même ne laissa à Trenck aucune alternative. Par malheur encore tout se découvre, un peu plus tôt ou plus tard. Et quelles sont les ressources du mystère, quelles sont les précautions, quelles sont les travestissements qui peuvent faire échapper à la surveillance d'un roi actif et fortement intéressé à savoir ce qu'il veut découvrir? Cependant le secret fut inviolable pour tout le monde, jus-

qu'à la guerre de 1744, qui devint un intermède propre à reculer la catastrophe. Durant cette guerre Trenck fut toujours à côté du roi, non seulement dans les marches et sous la tente, mais principalement sur le champ de bataille. L'activité, la bravoure, l'intelligence et le zèle de ce jeune officier ne se démentirent jamais, et de plus en plus il sut plaire au monarque. Malheureusement la paix se fit trop tôt, non selon ses désirs, mais pour le repos de ses jours et pour sa destinée future. De retour à Berlin, il se hâta de revoir la dame; et, quelque soin qu'il prît pour que ses visites fussent ignorées, Frédéric en fut instruit. Ce roi sut tout, et ne dut convenir de rien. La politique exigeait impérieusement qu'il se ménageât la faculté et le droit de répondre : *Cela n'est pas vrai*, à quiconque oserait en dire un mot. Il ne restait donc qu'un seul moyen de faire comprendre à Trenck que l'on était informé de sa conduite, et qu'il fallait la changer : ce moyen fut de le maltraiter jusqu'à ce qu'il devinât ce qu'on ne lui dirait pas. Ce plan demandait que la sévérité fût toujours plus grande et moins dépendante des circonstances, tant que le coupable n'en apercevrait pas ou ne

voudrait pas en comprendre la cause et le motif. Ainsi, à chaque visite clandestine qu'il se permettait, ce malheureux jeune homme était mis aux arrêts, n'importe sous quel pretexte : on ne le regardait plus que d'un œil dur et menaçant ; on ne lui parlait que pour le mortifier. Les arrêts, en se multipliant, étaient toujours assignés pour un plus long terme ; et cependant Trenck ne se corrigeait pas : il feignait de ne pas deviner la véritable cause de sa disgrâce, et peut-être se faisait-il un mérite devant sa noble dame de tout ce qu'il souffrait pour elle.

Ces premières punitions ne produisant pas l'effet qu'on en avait espéré, on résolut d'essayer ce que produirait l'absence. Il y avait un mois que Trenck était aux arrêts pour la vingtième fois, lorsqu'on lui apporta l'ordre de partir à l'instant pour se rendre à Vienne, et y remplir une mission d'après les instructions qu'on lui remit. On comptait sur les lenteurs connues de la cour de Vienne, et l'on se trompa. Trenck eut un succès prompt et complet. Lorsque, arrivé à Potsdam, il eut rendu compte de sa mission à son souverain, qui ne l'avait reçu et écouté qu'avec une extrême froideur, il n'eut pour

réponse et marque de satisfaction, que ces mots : *Où étiez-vous quand vous êtes parti? — Sire, j'étais aux arrêts depuis un mois. — Eh bien, retournez où vous étiez.* Il y resta encore près d'un mois, et n'en sortit que pour reprendre ses allures chéries, et se dédommager de tout ce qu'il avait souffert. Cette indocilité força le roi à recourir à de plus graves peines; et comme il fallait un prétexte, on en choisit un qui fût bien faux et même absurde, afin de ne laisser aucun doute à Trenck sur la cause de ses malheurs. On l'accusa donc d'avoir livré à l'Autriche, dans son dernier voyage, les plans des forteresses prussiennes, sur quoi on le conduisit comme prisonnier d'état dans une forteresse de Silésie. La mère de cet incorrigible amant écrivit au roi une lettre où tout exprimait sa profonde douleur, mêlée des supplications les plus touchantes. Frédéric lui répondit que c'était bien malgré lui qu'il avait ainsi sévi contre ce fils beaucoup trop coupable; que cependant tout n'était pas encore désespéré, et que si ce malheureux voulait enfin changer de conduite, et redevenir ce qu'il aurait dû toujours être, il serait encore possible que sa fortune ne perdît rien à ses fautes passées : qu'en con-

séquence, si elle avait quelque pouvoir sur l'esprit et le cœur de son fils, elle l'employât à lui faire adopter d'autres principes que ceux qu'il avait suivis jusque là. Par malheur la mère ne put faire passer assez tôt sa lettre à son fils : par un autre malheur bien plus grand, Trenck avait trouvé dans sa forteresse un autre prisonnier d'état, nommé *Schelles*, qui le détermina à s'échapper. Ils sautèrent un soir du haut d'un rempart excessivement élevé. Schelles eut une jambe cassée. Trenck, qui n'eut que quelques contusions ou foulures, porta son camarade sur son dos jusqu'en Bohême. De là, ce dernier, rendu à lui-même, se livra à toute son imprudence. Il alla montrer à Vienne, où il resta quelque temps, et à Pétersbourg où il alla ensuite, le portrait de la dame pour qui il se perdait. Ce portrait circula même entre les mains de tous les convives, à un grand dîner chez le chancelier de Russie. Toutes ces indiscrétions de Trenck et les propos qu'il y joignait achevèrent de le perdre dans l'esprit de Frédéric : il ne fut plus question de sauver la réputation de la dame; mais à des intérêts si chers succédèrent la colère, l'indignation, le désir d'une juste vengeance, et bien plus encore, ce-

lui d'épouvanter ceux qui dans la suite seraient tentés de faire les mêmes fautes. Ce fut à la suite de tant d'extravagances, que Trenck étant venu à Dantzick, et ayant très imprudemment accepté un dîner dans un faubourg qui touchait aux états de Frédéric, y fut enlevé par un détachement de hussards prussiens, et conduit à la forteresse de Magdebourg, où il est resté près de dix ans dans un cachot placé à quatre-vingts pieds sous terre.

Le roi, en envoyant Trenck à Magdebourg, avait seulement ordonné que l'on prît toutes les mesures nécessaires pour qu'il ne pût s'échapper. Il n'avait pas oublié le saut périlleux que Trenck avait fait en Silésie : il était convaincu que fort, industrieux et hardi comme il l'était, il fallait prendre plus de précautions avec lui qu'avec tout autre ; et c'est ce qu'il avait recommandé, en annonçant de plus au commandant de cette forteresse, que si ce prisonnier s'échappait, il le ferait punir d'une manière exemplaire. Or, le général chargé de l'exécution de cet ordre était du nombre de ceux qui, témoins de la faveur dont Trenck avait joui à Potsdam et à l'armée, en avaient conçu autant de jalousie que de

haine. Aussi n'est-ce qu'à lui seul qu'il faut attribuer le raffinement de cruauté et de barbarie qui, dans la manière dont il fut traité, étonne les esprits et révolte les âmes sensibles. Lui-même m'a dit avoir très bien su depuis que jamais le roi n'en avait conçu l'idée, même à l'époque où il l'avait fait arrêter, époque néanmoins où ce monarque était si fortement courroucé contre lui; mais ses ennemis, si bien assurés qu'il n'était remis entre leurs mains que pour n'en plus sortir et être entièrement oublié, n'avaient mis aucune borne à leur odieux ressentiment.

Tout le monde sait ce que Trenck eut à souffrir durant les longues années qu'il passa dans son cachot. Il y aurait péri sans doute, s'il n'avait toujours conservé quelque espoir, et c'est peut-être le seul véritable service que lui ait rendu cette imagination exagérée et indomptable, qui a eu tant de part à ses fautes. Sans elle, comment aurait-il pu ne pas se regarder comme abandonné de tout le monde et proscrit sans retour, lui pour qui les années s'écoulaient sans qu'il lui vînt aucune nouvelle et aucune consolation de personne? Quand j'arrivai à Berlin, on me parla bien,

mais très mystérieusement, d'un prisonnier d'état caché sous les remparts de la forteresse de Magdebourg, mais on ne connaissait aucun détail de ce qui le concernait, ou du moins on n'osait en parler; et tout le monde l'y croyait encore long-temps après qu'il en était sorti.

La délivrance de Trenck est certainement ce qu'il y a de plus curieux dans son histoire: c'est aussi ce qu'il y a de moins connu, car lui-même n'en parle dans ses mémoires qu'en termes vagues; il n'est peut-être entré qu'avec moi dans les détails que je vais rapporter.

La dame à laquelle il s'était dévoué ne l'avait jamais perdu de vue : elle était venue à son secours dans sa première prison, et même dans les pays étrangers; et lorsqu'il mettait le comble à l'infortune de tous deux par ses impardonnables indiscrétions, ce n'était encore que des dons de cette dame qu'il vivait: mais dès qu'il fut en quelque sorte enterré dans la forteresse de Magdebourg, il ne resta plus au zèle le plus actif et le plus industrieux aucune sorte d'approche ou de ressource. La dame ne put qu'en occuper ses pensées et gémir doublement des maux dont elle savait être la pre-

mière cause, et qu'elle ne pouvait plus soulager. C'est à cet état déchirant qu'il faut attribuer les infirmités précoces et extraordinaires dont elle fut assaillie : elle perdit en peu d'années tous ses attraits ; elle perdit la voix ; ses beaux yeux se contournèrent, et peu s'en fallut qu'elle ne devînt aveugle ; elle ne conserva presque plus l'usage de ses bras et de ses mains. Ce ne fut plus qu'à l'aide de la main gauche qu'elle pouvait soulever à moitié et lentement le bras droit, et ce faible secours de la main gauche était très pénible. La faiblesse de ses jambes devint extrême ; jamais le chagrin et le désespoir ne produisirent de plus funestes effets chez ceux qu'ils ne font pas mourir ; et l'on peut légitimement présumer que si elle n'en est pas morte, c'est qu'elle a toujours conservé le désir et quelque espérance de pouvoir encore être utile à celui pour qui elle souffrait, comme lui-même de son côté souffrait pour elle.

Ce qu'il y a de singulier, et ce qui prouve combien était épais le voile dont on avait cherché à couvrir toute cette histoire, c'est que le public, témoin des maux physiques dont cette dame était assaillie, n'en devinait pas la source. On allait, pour les expliquer, jusqu'à les attri-

buer à ses propres caprices. « Elle n'est telle » que vous la voyez, m'a-t-on dit cent fois, que » parcequ'elle a voulu se défigurer. Son origi- » nalité est si extraordinaire, qu'elle a employé » tout de travers les remèdes qu'on lui conseil- » lait pour la guérir, et qu'elle le faisait exprès » pour se rendre hideuse et impotente, au » risque même d'en mourir. » On l'accusait d'originalité parcequ'elle avait en effet beaucoup d'esprit. Il faut avouer, d'ailleurs, que son caractère avait été entièrement changé, à la suite et par la continuité de ses chagrins. Rien n'était plus doux, plus aimable, et plus ingénu qu'elle dans sa première jeunesse, me disait-on de toutes parts; et elle était devenue sévère jusqu'à ne plus connaître l'indulgence. Elle présumait le mal, jamais le bien; et ces défauts étaient d'autant plus sensibles chez elle, que l'épigramme lui était plus facile. De tous les goûts de sa jeunesse, elle n'avait conservé que celui de la lecture, encore n'a-t-elle plus voulu lire que des ouvrages sérieux et philosophiques; elle a entièrement abandonné tout ce qui tient à l'agrément, et surtout la musique, celui de tous les arts qu'elle avait le plus cultivé, et dans lequel elle avait excellé: exemple effrayant de

ce que peut sur nous une passion forte et constamment traversée!

D'après ce qui précède, on ne sera point surpris de tout ce qu'elle a fait pour délivrer le baron de Trenck, et l'on éprouvera sans doute quelque consolation à voir comment elle y a enfin réussi. Les informations qu'un si puissant intérêt lui avait fait prendre pendant la guerre de sept ans, et surtout depuis qu'elle s'était convaincue que ce ne serait qu'à la paix, et par l'intercession directe de l'impératrice Marie-Thérèse, qu'il lui serait possible de parvenir à son but; ces informations, dis-je, lui avaient fait découvrir, à Vienne, un homme précieux en pareil cas, homme nul et néanmoins fort loin d'être sans crédit; attaché au service de Marie-Thérèse depuis long-temps, mais inconnu, parcequ'il avait parfaitement l'air de ne se mêler de rien, qu'il parlait peu, et ne fréquentait personne. C'était une sorte de bourru, tant par sa physionomie et son éducation, que par le ton de sa voix et ses mœurs, faisant son devoir avec une exactitude pour ainsi dire machinale. Cet homme, Savoyard de nation, était frotteur dans les appartements de l'impératrice-reine. Tous les jours, à six heures

du matin, il entrait sans bruit chez sa majesté, faisait du feu, donnait le demi-jour, rangeait les meubles, et se retirait sans bruit. Il n'y avait en tout cela, de sa part, aucun signe d'indiscrétion, aucune précipitation ou lenteur; c'était une pièce à rouages, qui avait toujours le même mouvement et le même jeu. On conçoit que l'impératrice, accoutumée à le voir, avait quelquefois, soit par bonté et par confiance, soit pour s'éveiller plus complètement, ou par quelque autre motif, la fantaisie de lui dire quelques mots ou de lui faire quelques questions : en ce cas, cet homme répondait laconiquement, du ton de l'insouciance, quelquefois assez brusquement, mais toujours avec sens, et parfois avec sagacité. Au reste, il n'interrompait pas son ouvrage, et n'en différait pas son départ d'une minute quand sa besogne était faite. Certainement il était impossible de se méfier de lui. Il y avait trente ans qu'il était au même poste, et se conduisait de la même manière. Combien de fois n'avait-il pas été mis à l'épreuve, même sans le vouloir et par la nature des circonstances! Or, jamais il n'avait été pris en défaut, jamais on n'avait eu à lui reprocher ni curiosité, ni intrigue; et voilà ce

qui lui assurait une sorte de crédit sur l'esprit de l'impératrice.

Dès que la dame qui s'intéressait si essentiellement au sort de Trenck sut que l'on travaillait à la paix, elle fit agir un émissaire qu'elle avait à Vienne, c'est-à-dire que cet émissaire vint trouver le frotteur en grand secret, et lui dit : « Je suis chargé de vous proposer une » bonne œuvre, qui ne peut vous compromet- » tre, et dont on ne parlera à aucune autre » personne au monde qu'à vous. Votre récom- » pense, si vous réussissez, sera telle somme. » (Trenck m'a assuré que cette somme avait été portée à dix mille ducats.) « Si vous voulez bien » vous y employer, je vais vous remettre à l'in- » stant, sur cette somme, deux mille ducats qui » vous dédommageront de vos peines si vous ne » réussissez pas. Si, au contraire, le succès est » tel qu'on peut l'attendre de votre zèle, le sur- » plus de la somme vous sera remis sans délai : » ce surplus est dans mes mains ; et si vous ne » nous refusez pas vos bons offices, prenez ce » mémoire et lisez-le bien attentivement : il vous » mettra au fait, vous y verrez de quoi il s'agit, » et vous y trouverez tout ce qu'il faut pour ré- » pondre aux objections qu'on pourrait vous

» faire. » Le frotteur, après avoir parcouru le mémoire, le garda, accepta l'argent, et promit tous ses soins pour l'objet dont il s'agissait, à condition qu'on ne reviendrait plus le voir, qu'on ne parlerait de cette affaire ni de lui à personne, et que l'on prendrait patience; « car, » ajouta-t-il, j'attendrai moi-même l'occasion; » je ne la ferai point naître, et je me bornerai » à la saisir lorsqu'on me l'offrira et qu'elle me » paraîtra belle. »

Rien n'est plus singulier que la manière dont cet homme conduisit cette négociation; rien n'est même plus difficile à rendre par écrit: qu'on se représente une conversation de peu de minutes, divisée en parties, souvent monosyllabiques, et ainsi éparpillée sur six jours de suite. Pour en donner une idée juste et vraie, je vais prendre la forme du dialogue, et suivre les jours où il a été question de cette affaire; c'est le seul moyen de faire comprendre comment cet homme, toujours fidèle à son plan de conduite, a su filer sa négociation, en irritant toujours plus la curiosité de sa souveraine, et même en y intéressant son amour-propre : on y verra jusqu'à quel point les maîtres du monde sont quelquefois ramenés, dans l'intérieur de

leurs palais, au rôle de simples particuliers. Trenck avait su comment son élargissement avait été préparé, négocié et amené ; il l'avait su long-temps après sa délivrance, et enfin par sa noble dame elle-même; il avait successivement appris tout ce qui concernait le médiateur, ses mœurs, son ton, et toutes ses allures; il avait su comment cette négociation avait duré six jours de suite, et comment cette affaire si délicate n'était venue qu'après des discussions vagues et générales, aussi adroites au fond que brusques dans la forme. Or, tout ce que Trenck avait su à cet égard, il me l'a dit à Paris. C'est donc, je le répète, d'après lui, et autant que je le puis avec ses expressions, que je rédige les entretiens qui suivent, et que je les présente, non comme une copie ou traduction exacte des mots, mais comme une image fidèle de ce qui a été dit en cette occasion vraiment curieuse.

PREMIER JOUR.

L'Impératrice. « Hé bien, N. (j'ai oublié le » nom de cet homme), que dit-on de la paix » que j'ai faite avec le roi de Prusse? »

Le Frotteur. « Que voulez-vous qu'on en

» dise, madame? d'ailleurs est-ce que je me mêle » de ces choses-là, moi? »

L'Impératrice. « N'es-tu donc pas bien aise » de ce qu'enfin j'ai la paix? »

Le Frotteur. « J'en suis bien aise, si cela » vous fait plaisir. »

L'Impératrice. « Comment peux-tu croire » que cela ne me fasse pas plaisir? »

Le Frotteur. « Sais-je, moi, ce qui fait plaisir » aux grands? S'il s'agissait de moi, je le saurais; » mais les grands, c'est tout autre chose! Qui » peut les deviner!... »

DEUXIÈME JOUR.

L'Impératrice. « Tu m'as dit hier que tu ne » savais pas si j'étais bien aise d'avoir la paix. » Tu penses donc que je n'aime pas mes sujets? »

Le Frotteur. « Oh! pardonnez-moi, ma- » dame; je sais que vous êtes la meilleure » aussi bien que la plus grande souveraine du » monde! Vous êtes notre mère à tous: » mais.... »

L'Impératrice. « Que veut dire ce *mais?* »

Le Frotteur. « Les plus grands princes font- » ils toujours ce qu'ils veulent et comme ils » veulent? Ne font-ils pas quelquefois ce qu'ils

» ne voudraient pas? et est-ce à nous autres, » pauvres gens du peuple, à juger de ces choses-» là? Qu'on me parle des intentions de votre » majesté impériale, oh! j'en réponds sur ma » tête! mais si elle fait la paix, si elle fait la » guerre, est-ce que je sais pourquoi? sais-je » même si c'est ce qu'elle voudrait faire? Je ne » sais rien de tout cela; je fais donc des vœux » pour votre majesté, et je dois me taire sur tout » le reste. »

L'Impératrice. « A la bonne heure : cepen-» dant quand il s'agit de la paix, tu ne peux pas » douter que je n'en sois très aise, au moins à » cause de mes sujets. »

Le Frotteur. « Vous voulez certainement que » vos sujets soient heureux; et pourtant le sont-» ils toujours? cela dépend-il toujours de vous? » et quand cela en dépendrait.... »

TROISIÈME JOUR.

L'Impératrice. « Tu as paru me faire hier des » compliments, et tu m'as fait des reproches. »

Le Frotteur. « Je vois bien que votre ma-» jesté n'a daigné entendre que la moitié de ce » que j'ai dit. »

L'Impératrice. « Que signifie donc ton

» dernier mot, *et quand cela en dépendrait?* »

Le Frotteur. « Bien des choses. »

L'Impératrice. « Eh bien, voyons. »

Le Frotteur. « A quoi cela servirait-il? » Les choses en iraient-elles autrement qu'elles » ne vont? »

L'Impératrice. « Mais je veux que tu me » dises ce que cela signifie. »

Le Frotteur. « Mille considérations ou mé- » nagements politiques ne détournent-ils pas le » souverain qui veut le plus le bien de ses sujets? » et les affaires particulières? et les intérêts de » tant de parents? et les distractions? »

QUATRIÈME JOUR.

L'Impératrice. « Tu prétends que je ne » fais pas le bien de mes sujets, même quand » je le peux, et que je le veux? explique-moi » cela. »

Le Frotteur. « Dans les choses où le bien de » vos sujets est lié avec vos grands intérêts vous » faites toujours le mieux que vous pouvez: » ce sont là des affaires trop importantes pour » qu'on puisse vous en distraire et vous les faire » oublier. Mais dans les cas particuliers, où » vous n'êtes pour rien? »

L'Impératrice. « Ainsi, selon toi, les intérêts particuliers de mes sujets me sont indifférents?

Le Frotteur. « Indifférents? Il s'en manque bien, puisque je dis que vous avez le désir de les assurer. Mais désirer et faire sont deux. »

L'Impératrice. « Et qui peut m'empêcher de faire ce que je désire, ce que je veux? »

Le Frotteur. « Le grand nombre des autres occupations qui viennent vous distraire, le besoin de repos, et puis les considérations politiques. »

L'Impératrice. « Tu en reviens toujours à tes considérations politiques et à tes distractions! Mais quelles sont donc les considérations sur lesquelles tu pèses si fortement? »

Le Frotteur. « Eh! madame, combien les égards pour les corps de l'état et les ménagements pour les autres puissances ne peuvent-ils pas vous détourner de faire mille bonnes choses? »

L'Impératrice. « Et les distractions que tu imagines, quelles sont-elles? »

Le Frotteur. « Oh! vraiment, ceci est bien

» pire encore ! Que de félicitations, auxquelles » il faut répondre par de gracieux compliments » qui ne signifient rien ! Que de députations » imposantes qui attendent toutes de beaux » discours, où l'on ne s'engage à rien ! Et les » réjouissances publiques, les spectacles, les » fêtes où il faut aller se montrer et perdre » son temps, saluer à droite et à gauche, et » mourir d'ennui ! Certes, madame, je vous » plains de tout mon cœur ! mais les pauvres » particuliers, dont vous pourriez assurer le » bonheur à l'occasion de la paix, que devien- » dront-ils au milieu de ce tourbillon ? Ils se- » ront oubliés ; et on manquera l'occasion de » les servir ! »

CINQUIÈME JOUR.

L'Impératrice. « Tu m'as parlé hier des » bonnes œuvres que je pourrais faire à l'occa- » sion de la paix : si tu en connais quelques » unes, indique-les. »

Le Frotteur. « Comment pourrais-je les con- » naître ? Je ne peux qu'entrevoir les choses en » gros : les détails ne viennent pas jusqu'à moi, » et ne me regardent pas : c'est l'affaire de votre » majesté impériale ou de ses ministres.

L'Impératrice. « Ainsi, tu parles à tort et à » travers : tu ne sais ce que tu dis. »

Le Frotteur. « Oh! que si, je le sais bien. » N'ai-je donc pas assez vécu pour savoir tout » le bien que vous pourriez faire, surtout dans » un moment comme celui-ci? Ne sais-je pas » que des milliers d'hommes ont toujours de » justes sujets de réclamations? Puis-je ignorer » que, sans parler de ce qui ne dépend que de » vous, il n'est point de souverain qui ne s'em- » presserait à vous accorder ce que vous seriez » fondée à lui demander? Mais votre majesté » veut que je lui indique des détails que je ne » dois point savoir, et que ses ministres et elle- » même ne peuvent ignorer! c'est m'ordonner » de porter de l'eau à la rivière. »

L'Impératrice. « Tu t'en défends en vain; si tu » ne parles pas en l'air, tu peux m'indiquer quel- » que bonne œuvre que je puisse faire; et si tu en » connais quelqu'une, je t'ordonne de me la dire. »

Le Frotteur. « Madame, où voulez-vous que » je prenne ce que vous exigez de moi? Ce- » pendant vous pouvez certainement faire en » ce moment mille bonnes œuvres. Rien ne » pourrait m'ôter cela de la tête, comme rien » ne pourrait m'ôter de la tête que vous avez

» bien le désir de les faire, et que cependant » vous ne les ferez pas; comme, sans doute, vos » ministres ne vous les indiqueront pas, quoi- » qu'ils puissent vous les indiquer. Cette pensée » est cruelle pour tous vos serviteurs et admi- » rateurs, mais elle est vrai. »

SIXIÈME JOUR.

L'Impératrice. « Écoute-moi, N. : tu me ren- » voies à mes ministres pour être instruite des » bonnes œuvres que je pourrais faire à l'occa- » sion de la paix ? Tu es bien sûr qu'ils connais- » sent mes intentions à ce sujet; je les leur » rappelle souvent : mais toi, ne peux-tu pas » au moins m'indiquer par quelques exemples » le bien que tu penses que je pourrais faire ? »

Le Frotteur. « En vérité, madame, cela me » serait très difficile. Je n'ai jamais su que ce » que tout le monde savait : les choses qui, par » hasard, sont parvenues jusqu'à moi m'ont été » moins développées qu'aux autres; je m'y » suis moins arrêté. Si je voulais citer quelque » exemple à votre majesté, je ne pourrais parler » que de vieilles histoires, que peut-être je sau- » rais fort mal : encore faudrait-il chercher dans » ma tête; et Dieu sait ce que j'y trouverais ! »

L'Impératrice. « Eh bien, cherche, et dis-
» moi ce que tu y trouves. »

Le Frotteur. « Mais, madame, si de bonne
» foi je dis des sottises que je croirai bien rai-
» sonnables, comment votre majesté les pren-
» dra-t-elle? Daignerez-vous songer que je ne
» fais qu'obéir, et me les pardonnerez-vous? »

L'Impératrice. « Sois tranquille : je rendrai
» toujours justice à tes bonnes intentions. »

Le Frotteur. « Il me revient bien une grande
» histoire ; mais elle tient peut-être à la poli-
» tique. »

L'Impératrice. « Dis toujours, et ne crains
» rien. »

Le Frotteur. « Eh bien, madame, je vais vous
» obéir!..... Vous avez en Hongrie une famille
» dont le nom est *Trenck :* il y a eu dans cette
» famille un homme qui vous a rendu les plus
» grands services, surtout dans vos guerres
» contre la France. Avec les quatre mille Hou-
» lans ou Pandours qu'il avait levés dans son
» pays, il a fait trembler les Français, depuis
» le Rhin jusqu'à Paris. Quelle a été sa récom-
» pense? Le voici : on est parvenu à vous per-
» suader qu'il était impie, traître ou fou, peut-
» être tous les trois ensemble. Vous l'avez fait

» renfermer dans une de vos forteresses : de là
» il n'a pu se faire entendre, et il y est mort
» dans la plus grande misère. Après sa mort,
» qu'a-t-on fait pour lui ? Rien. On n'a point
» réhabilité sa mémoire : sa famille n'a reçu au-
» cune sorte de consolation, on l'a totalement
» oubliée. Il y a une branche de cette famille
» qui s'est établie en Prusse : un cousin de ce
» malheureux Trenck, aussi malheureux que
» lui, gémit depuis je ne sais combien d'années
» dans les cachots prussiens. De quoi est-il cou-
» pable? De rien! aussi innocent que son cou-
» sin, on l'a accusé d'avoir livré à votre majesté
» les plans des forteresses de ce roi avec qui
» vous venez de faire la paix. Or, madame, vous
» savez bien que cela n'est pas vrai; car on dit
» partout qu'il ne vous a rien livré. Vous savez
» donc qu'il n'est pas coupable? et cependant
» vous servez de prétexte à tous ses malheurs!
» C'est pour vous qu'il périt au fond des prisons
» les plus affreuses! Devez-vous le souffrir? et,
» à la faveur de la paix, ne pouvez-vous pas
» écrire au roi de Prusse que cet homme est in-
» nocent du crime dont on l'a accusé; que vous
» répondez de son innocence à cet égard, sur
» votre parole impériale; que vous souffrez in-

» finiment de penser que vous êtes le prétexte » de tous ses maux ; et que vous espérez que, » d'après la bonne amitié que la paix a rétablie » entre sa majesté prussienne et vous, elle ne » vous refusera pas de faire justice à cet infor- » tuné, et de vous procurer à vous-même la » consolation que vous en recevrez?.... Madame, » le roi de Prusse pourra-t-il vous refuser en » une occasion semblable? Et quelle marque » de protection pouvez-vous donner à cette » famille, qui lui soit plus précieuse? Vous au- » rez les bénédictions des braves gens; et com- » bien votre cœur n'en sera-t-il pas soulagé?..... » Voilà, madame, l'exemple qui m'est revenu à » l'esprit. »

L'Impératrice. « Cela est bon, N : j'y pense- » rai, et je verrai ce que je puis y faire. »

Le frotteur se retira, et reçut peu après le reste de la somme qui lui avait été promise ; car l'impératrice avait écrit, et Frédéric avait envoyé l'ordre à Magdebourg de retirer Trenck de son cachot, de lui donner des habits bourgeois et quelque argent, et de lui notifier l'ordre de sortir des états prussiens dans les vingt-quatre heures, avec défense d'aller dans aucune résidence de cour souveraine, et surtout avec

très forte injonction de se taire. Trenck promit en cette circonstance tout ce qu'on lui demanda, et partit sans avoir vu personne. Il passa successivement en différentes petites villes de l'Allemagne, et enfin il vint à Aix-la-Chapelle, où il se fixa. Il y fit bientôt la connaissance d'un baron qui était le bourgmestre de cette ville, et qui avait plusieurs demoiselles. Trenck devint amoureux de la plus jeune, qui avait environ dix-huit ans, demoiselle très belle et très aimable. Il la demanda en mariage, et l'obtint. Mais comme par sa vivacité et sa gaieté elle avait donné lieu à quelques propos, son mari ne put résister à son originalité, et dès le soir même de ses noces il en suivit les inspirations d'une manière qui aura sans doute peu d'approbateurs. Lorsque tout le monde se fut retiré, il ferma sa chambre à clef, prit un pistolet, et dit à la belle épousée : « Madame, » je sais qu'on a tenu des propos sur votre » compte : il est juste que je sois instruit de la » vérité. Ainsi choisissez entre une confession » générale, ou la mort. » La pauvre dame épouvantée, interdite et tremblante, eut beau gémir, pleurer, se jeter à ses genoux, demander grâce et la vie, il fut inexorable et inflexible :

elle n'en obtint jamais que ces mots : *Confession générale, mais sans omission, sans réticence, ou la mort!* Il fallut enfin qu'elle en vînt à cette confession, dans laquelle la crainte lui en fit peut-être dire plus qu'il n'y en avait. Quand elle eut tout dit, Trenck, déposant son pistolet, lui répondit : « Madame, vous ne me » connaissiez pas ; m'eussiez-vous connu, vous » ne m'aviez rien promis ; vous ne me deviez » rien. Aussi ne balancerai-je pas à vous déclarer » que je n'ai aucun reproche à vous faire, et que » jamais je ne vous en ferai aucun sur le passé. » Je n'ai voulu en ce moment que savoir si vous » étiez capable de dire la vérité : vous me l'avez » dite ; je puis donc toujours l'attendre de vous : » voilà l'assurance dont j'avais besoin. Mainte- » nant c'est dans toute l'effusion de mon cœur » que je vous promets amitié tendre et parfaite, » amour constant, et confiance entière. Agréez » ces promesses, je vous en conjure, et soyons » véritablement amis. » La dame accepta le marché, et il paraît qu'ils ont fort bien vécu ensemble : au moins ont-ils eu sept ou huit enfants.

Après la mort de Frédéric, Trenck écrivit au nouveau roi, et en obtint la permission de reparaître en Prusse, et d'y recueillir les débris

de son patrimoine. Arrivé à Berlin, on pense bien qu'il n'eut rien de plus pressé que d'aller voir la dame qui avait décidé de son sort. Hélas! qui pourrait peindre cette entrevue? Elle fut de plusieurs heures, et tout ce temps fut consacré aux larmes. Le passé, le présent, l'avenir, que de cruels souvenirs, que de sentiments déchirants! que d'embarras et de peines, et quelle perspective! Un homme blanchi par l'âge, voûté par les soixante livres de fers dont il avait été chargé durant dix années consécutives, défiguré en partie par le chagrin : était-ce là cet homme superbe, dont on avait toujours conservé une si fidelle image? Mais, d'un autre côté, dans cette dame également vieillie, et par les mêmes causes à peu près, sous cette tête chauve qui avait peine à se soutenir, sur ce visage défiguré et terreux, à travers ces rides entassées et creuses, dans ces yeux déplacés, ternes et presque hagards, dans tout ce corps qui n'avait plus ni forme, ni soutien, dans ces bras décharnés et sans ressorts, dans ces mains contrefaites, où les doigts tout contournés n'avaient presque plus de tact ni de mouvements libres, comment retrouver celle qu'on avait tant aimée? comment y reconnaître la fleur de

la jeunesse, les traits les plus réguliers, le teint le plus brillant, les grâces les plus séduisantes, les appas de la beauté la plus accomplie, et tous les charmes de la plus agréable physionomie ? Et dans ce ton morose et chagrin, dans cette raison sévère, froide et sèche, dans ces propos de méfiance désespérante, dans cette manière dure et presque cruelle de juger les personnes et les choses, où retrouver les saillies de l'esprit et de l'imagination la plus riche et la plus vive ? où retrouver la pétulance de la gaieté et du plaisir, l'aménité du caractère, la jouissance du présent, et l'illusion ravissante de l'avenir le plus brillant ? Ah ! tout est mort, ils ne trouvent plus l'un et l'autre que des cadavres ! Quels efforts n'eurent-ils pas à faire tous deux pour ne pas succomber à tant de douleurs ? Eh bien, la dame mourante eut en ce moment plus de courage que Trenck ; elle prit assez sur elle pour faire diversion à leurs peines présentes, et pour chercher à mettre leur entrevue à profit : elle voulut savoir tous les détails de la situation de Trenck, quelles étaient ses ressources et ses espérances, combien il avait d'enfants, quel était leur âge, comment ils avaient été ou étaient élevés : elle assura qu'elle ferait

pour eux tout ce qu'elle pourrait : elle promit de prendre sous peu de mois la demoiselle aînée chez elle, à titre de compagne et d'amie; et ce fut ainsi qu'ils se séparèrent, pour ne plus se revoir.

Trenck partit au sortir de chez elle : il alla en Prusse, où il ne trouva qu'un modique héritage, qui avait presque entièrement disparu dans les mains de ceux qui l'avaient géré durant un séquestre de plus de trente années, et quand il revint à Berlin, la dame que leur dernière entrevue avait achevé d'épuiser, et qui depuis n'avait fait que s'affaiblir de jour en jour, avait enfin terminé sa triste et orageuse existence. Trenck, n'ayant plus dans sa patrie ni parents, ni amis, ni ressources, conçut le projet de venir en France, pour y publier ses Mémoires. Le cri de la liberté retentissait d'ailleurs à ses oreilles : victime des préjugés et d'un implacable despotisme, il se flatta que les Français l'accueilleraient avec quelque empressement. Il vint à Paris, n'y fit aucune sensation, et y vécut dans une véritable pénurie. Mais les tigres qui formaient la crête de la montagne, et à qui il ne fallait que de vains prétextes pour s'élancer sur tout ce qui

pouvait alimenter leur férocité, supposèrent qu'il était un émissaire secret, et ils l'envoyèrent à la guillotine. En allant au supplice, il disait à la foule plus badaude encore qu'atroce, qui entourait et suivait sa charrette : « Eh bien, » eh bien, de quoi vous émerveillez-vous ? Ceci » n'est qu'une comédie à la Robespierre ! » Ce fut ainsi, avec le calme du courage et la tranquillité d'une âme forte, innocente et détachée de la vie, que cette victime d'une destinée atroce alla à la mort.

Je reviens à Frédéric. Les dix ans de paix qui se sont écoulés depuis les deux premières guerres de ce roi, jusqu'à la longue guerre de sept ans, forment l'époque qui semble devoir nous fournir le plus d'anecdotes intéressantes : c'est en effet celle où Frédéric a le plus sacrifié aux muses, et où il s'est le plus occupé des arts et de la philosophie, sans compter les soins infatigables qu'il a donnés au gouvernement de ses états, et les projets qu'il a conçus, exécutés ou préparés pour la suite. Nous ne chercherons cependant pas à épuiser tout ce que cette époque pourrait nous fournir d'intéressant : une grande partie des faits qu'elle rappelle se retrouveront naturellement dans les articles qui nous restent

à consacrer aux personnes qui ont entouré, secondé ou servi Frédéric. Ainsi nous allons le suivre dans cette guerre de sept ans, mais avec plus de rapidité encore qu'il n'en mettait à voler de victoires en victoires, ou à réparer les désastres auxquels il n'avait pu échapper.

Ce roi ayant découvert qu'en 1746 les cabinets de Vienne et de Pétersbourg avaient conclu un traité secret, dont le but était de préparer les moyens de le dépouiller et de l'anéantir, ne pouvait manquer de surveiller, avec un soin égal, non seulement ces deux cours, mais encore celles qui paraissaient le plus attachées à leur politique. C'est ainsi que, par la trahison d'un secrétaire de la légation saxonne, il fut instruit qu'après une longue attente l'on s'occupait enfin de l'exécution de ce dessein, et que la Russie et l'Autriche se disposaient à commencer les hostilités. Il sut de même que la France ne tarderait pas à devenir leur alliée, et qu'elle serait suivie par la Suède et par la Pologne; mais que cette dernière, ayant tout à redouter pour la Saxe, ne se déclarerait que lorsque lui-même serait hors d'état de lui nuire. Il sut également qu'il y avait eu et qu'il y avait encore de grandes négocia-

tions sur cet objet à Pétersbourg; que le comte de Brühl jouait un grand rôle dans cette affaire; et que ce qui occupait le plus alors était non seulement de parvenir à retarder ses opérations jusqu'à ce que l'on fût entièrement prêt à l'attaquer, mais surtout de le détourner de l'idée de s'allier avec l'Angleterre. Je ne parle pas de la Saxe : on regardait la feinte neutralité du roi de Pologne comme suffisante pour couvrir ce pays. Ce fut dans ces vues et ces circonstances que, pour l'amuser par le projet d'une alliance qui ne devait jamais se conclure, ou qui ne l'aurait sauvé de rien, la cour de France envoya à Frédéric M. le duc de Nivernois, comme ambassadeur extraordinaire. M. de Nivernois arriva en effet à Berlin, et y fut reçu avec tout le cérémonial d'usage en pareille occasion. On le logea dans un grand et bel hôtel, occupé aujourd'hui par la fabrique de porcelaine, et on lui donna des sentinelles. Le baron de Poëllnitz, faisant les fonctions de premier chambellan, fut chargé de se concerter avec lui pour tout ce qui concernait sa première et grande audience. Ce baron, au jour et à l'heure fixés, vint prendre M. le duc et sa suite dans les plus beaux carrosses de la cour; es-

corte nombreuse, marche lente, tout fut aussi pompeux que les moyens le permirent. M. de Nivernois trouva le roi sur son trône, lui fit un beau discours, remit ses lettres de créance, et Frédéric reçut, écouta, et répondit avec dignité et laconisme; puis, substituant aux règles de l'étiquette les formes les plus agréables et les plus obligeantes, il se mit à causer amicalement avec M. l'ambassadeur, et ne lui parla que de l'Académie française. Tel fut le fruit de cette grande audience, et de plusieurs autres qui la suivirent. Frédéric en accorda autant qu'on lui en demanda, mais jamais il ne répondait que quelques mots insignifiants sur les affaires, et en revenait toujours à la littérature et à la philosophie, ce qui lui fournissait les occasions de dire les choses les plus gracieuses à M. l'ambassadeur. Celui-ci était au désespoir et ne savait plus quel parti prendre, lorsqu'enfin Frédéric lui accorda une audience particulière. Cè monarque avait éloigné toute explication jusque là, parcequ'il négociait son alliance avec l'Angleterre, et en attendait de jour en jour le résultat. Il venait enfin de recevoir de Londres le traité signé par le roi Georges, et c'est ce qu'il apprit à M. de Nivernois,

en lui disant : « Monsieur l'ambassadeur, je vais
» vous apprendre une nouvelle qui sans doute
» vous surprendra, et qui, sous plusieurs rap-
» ports, me fait à moi-même beaucoup de peine.
» Je viens de conclure un traité d'alliance avec
» l'Angleterre. — Sire, cela n'est pas possible. —
» Cela est vrai cependant; c'est une affaire ter-
» minée : les circonstances m'en ont fait la loi.
» Vous savez que nous sommes rarement nos
» maîtres; ce sont les évènements qui nous con-
» duisent. J'ai été l'allié de Louis XV; je n'ai
» pas eu à m'en plaindre, et je l'aime. Eh bien,
» me voilà son ennemi! Il ne me reste qu'une
» espérance, c'est qu'il viendra un temps où je
» serai plus heureux, et où je pourrai me rap-
» procher de lui. Dites-lui bien, je vous prie,
» combien je désire voir arriver ce temps; dites-
» lui combien je lui suis et lui serai toujours
» sincèrement attaché! — Ah! Sire, quel mal-
» heur! Comment pourrai-je annoncer une nou-
» velle aussi inattendue et aussi affligeante au
» monarque qui chérit si particulièrement votre
» majesté, et qui ne m'avait envoyé auprès d'elle
» que pour resserrer les liens d'une amitié aussi
» convenable à tous les deux? — Que voulez-
» vous, monsieur le duc? C'était un mal néces-

» saire, et il est sans remède : mais Louis XV » peut aisément former d'autres alliances : il » peut, par exemple, s'unir d'intérêt avec la » maison d'Autriche. — Votre majesté ne parle » pas sérieusement ? — Pourquoi pas ? une al- » liance entre la France et l'Autriche est si na- » turelle ! Si j'étais à votre place, j'en propose- » rais l'idée à ma cour. Croyez-moi, il nous peut » venir quelquefois de bons avis de nos ennemis » eux-mêmes, et alors il est de l'homme sage » d'en profiter. — En ce cas, sire, je vais dépê- » cher un courrier pour dire que votre majesté » nous donne ce conseil. — Vous ferez fort » bien[1]. »

[1] Ce récit et ce discours, dit-on, ne sont point d'accord avec les dépêches de M. de Nivernois. J'ignore ce que la crainte de déplaire à la cour de Vienne, à Louis XV, au ministère français, et surtout à madame de Pompadour, a pu dicter à cet ambassadeur ; il n'en reste pourtant pas moins évident que, dans le même temps que la cour de France s'alliait avec l'Autriche et la Russie, déterminées à détruire Frédéric dont Louis XV était jaloux, on chercha à détourner cette future victime de s'allier avec l'Angleterre, et que ce fut là le motif de la mission de M. de Nivernois, qui, du reste, ne pouvait pas en avoir d'autre. Si ce point était contesté, il n'y aurait plus rien de certain en histoire, et une fois admis,

M. de Nivernois expédia en effet un courrier le même jour, mais ce fut pour annoncer le résultat de sa mission et son retour.

Le roi de Prusse ne perdit pas de temps : bien assuré que le roi de Pologne, électeur de Saxe, était un de ses ennemis secrets, il tomba à l'improviste sur cet électorat, et s'en rendit maître. Dès qu'il fut entré dans la ville de Dresde, il envoya un de ses généraux à la reine de Pologne qui y était restée, et lui fit dire qu'il ne venait pas lui faire visite en personne, parcequ'il savait que la vue d'un ennemi n'était jamais agréable, mais qu'il lui faisait donner les assurances les plus positives qu'elle

qu'importe la sorte de politique qui aura dicté les dépêches ? Ma conviction n'en peut être ébranlée. Je ne dis rien d'ailleurs qui n'ait été généralement connu sur les lieux, et avéré par tous ceux qui entouraient Frédéric, et qui avaient été les mieux instruits. On aimait beaucoup M. de Nivernois à Berlin : le prince Henri et le roi ont toujours eu pour lui une haute estime; mais on riait de sa mission, qu'on ne regarda que comme une jonglerie diplomatique. Le sarcasme qui tient à ce mot, *une alliance entre l'Autriche et la France est si naturelle*, est un fait authentique et incontestable. Le comte Finck, le baron de Poëllnitz, et d'autres personnes qui l'ont entendu, me l'ont dit et l'ont répété vingt fois devant moi.

serait toujours respectée et libre; que même elle conserverait ses gardes particuliers, et que l'on prendrait les mesures convenables pour que rien ne manquât à son service ordinaire: mais que l'on espérait que sa majesté ne se scandaliserait pas que l'on fît quelques perquisitions que commandaient les considérations politiques les plus importantes; que sa majesté prussienne était autorisée à penser que certains papiers, dont il avait besoin, se trouvaient à Dresde, et que ce serait manquer à elle-même que de négliger de se les procurer. Ce fut à la suite de ces préambules que M. le général prussien supplia sa majesté polonaise de vouloir bien lui permettre de faire les recherches indiquées dans les ordres qu'il avait reçus, et même de les lui faciliter en lui faisant remettre les clefs des secrétaires, bureaux, armoires et cassettes. La reine ne fit pas grande difficulté d'accéder à cette première demande, parceque sans doute elle savait bien qu'on ne trouverait point de cette sorte ce que l'on cherchait; mais elle se livra à l'indignation la plus marquée et à la colère la plus vive, lorsque ces premières recherches ayant été vaines, elle vit qu'on se disposait à en faire d'autres même jusque dans

son lit. Elle déclara avec véhémence qu'elle ne souffrirait jamais cet excès d'indignité, et elle se plaça devant son lit pour le défendre. M. le général, en multipliant les excuses qu'il pouvait employer en cette occasion, lui représenta que quand il s'agissait d'affaires d'état aussi graves, on s'arrêtait peu aux autres considérations, et que rien au monde ne pouvait le dispenser de suivre les ordres qu'il avait reçus. Elle eut beau crier, on passa outre, et l'on trouva, dit-on, dans son lit, la cassette où était le traité signé à Pétersbourg.

Si ces faits sont aussi certains qu'on le soutient dans les états prussiens, s'il est vrai que les pièces trouvées dans ce lit sont encore conservées dans les archives à Berlin, Frédéric est sans doute assez justifié, non seulement de la prise de possession de la Saxe, mais encore de la conduite qu'il a tenue envers la reine de Pologne. Quelles que soient les couleurs sous lesquelles les gazettes du temps nous l'aient présenté, le fait est que toute la France regarda alors Frédéric comme un sauvage, comme un barbare, comme le monstre du Nord; et que le cabinet de Versailles, qui fit répandre et soutenir ces opinions, savait parfaitement qu'elles

étaient fausses. On alla jusqu'à craindre pour les jours de la reine de Pologne ; et tous les cœurs furent extrêmement attendris de voir avec quel désespoir madame la dauphine sa fille vint se jeter publiquement aux pieds de Louis XV, et demander vengeance des souffrances de sa mère [1].

[1] Il y a ici deux questions à examiner. 1° Est-ce bien dans le lit de la reine qu'on a cherché et trouvé le traité dont il s'agit? L'idée d'approcher aussi indiscrètement du lit d'une reine a, selon nos mœurs, quelque chose de si hardi et de si peu décent, que tout le monde s'est accordé à dire que c'était dans la chancellerie qu'on avait fait cette découverte importante. Mais on n'a pas pensé que, s'il est très naturel qu'une reine s'oppose de toutes ses forces à des recherches aussi déplaisantes jusque dans son propre lit, il serait absurde et très ridicule qu'elle voulût mettre la même violence à interdire l'entrée des archives au vainqueur. Sa résistance en ce cas ne serait qu'une puérilité ou une démence : rien au monde ne pourrait la justifier, ni même l'excuser. D'ailleurs, les recherches dont il s'agit ne furent et ne purent être un secret ni pour la cour de Dresde, ni pour l'armée prussienne. Or c'est du lit et non de la chancellerie qu'on a constamment et uniformément parlé sur les lieux, et dans le temps, quels que que soient d'ailleurs les motifs qui depuis ont déterminé à substituer le second mot au premier.

2° Qu'est-ce que ce traité que Frédéric mit tant de soin

On fit un nouveau crime à Frédéric de la manière dont il se rendit maître du camp de Pirna, et de la politique avec laquelle il dissémina dans toute son armée les quinze mille Saxons

à se procurer? M. de Hertzberg nous dit lui-même que ce n'est qu'un *traité éventuel*, traité par lequel le roi de Pologne ne s'engageait à s'unir aux autres contre Frédéric, qu'autant que celui-ci l'attaquerait le premier. C'est la position de la Saxe qui avait obligé l'électeur à prendre cette tournure propre à le justifier en apparence, et à le sauver au besoin; mais un seul mot ici détruit l'illusion : quel besoin Auguste avait-il de faire un traité pour s'engager à se défendre si on l'attaquait? M. de Hertzberg paraît douter qu'on eût voulu exécuter le projet de dépouiller Frédéric, si lui-même n'avait pas envahi la Saxe : mais la politique, et M. de Hertzberg plus que personne, ont pu ou dû mesurer les mots selon les temps. Tout ce que ce ministre disait à l'académie de Berlin, long-temps après la paix, pouvait parfaitement convenir à une époque où il importait d'adoucir les esprits, et de montrer autant de modération; ce qui n'empêche pas que Frédéric n'eût été perdu s'il avait agi en 1756 d'après les opinions que son ministre émettait plus de trente ans après. Ce dernier semblait accuser Frédéric : mais c'était un an après la mort de ce grand homme, et sous le règne de Guillaume II, qui lui avait donné son grand cordon et le titre de comte, et qui avait choisi pour gouverneur de ses enfants le fils du comte de Brülh, ennemi très ardent de Frédéric.

qu'il y fit prisonniers: cependant il ne fit en cela que profiter adroitement des fruits de son activité et des dons de la fortune et de la victoire.

Au bout de quelques mois, il fut obligé d'user d'une plus grande sévérité qu'il ne se l'était d'abord proposé. La reine de Pologne, et surtout madame de Brühl, qui ne la quittait pas, se servaient des gardes qu'on n'avait pas voulu ôter à la première, pour faire passer aux Autrichiens la connaissance de tout ce qu'on découvrait à Dresde, des forces, des mouvements, des opérations et des projets de ce monarque: pour éviter cet abus, il aurait fallu attenter, en quelque sorte, à la liberté que ces gardes avaient de se promener, et c'était un inconvénient qui n'aurait pas moins fait crier, sans même produire l'effet qu'on se serait proposé. Le roi de Prusse prit un parti plus simple et plus sûr. Il fit dire à la reine que les haines nationales pourraient amener des querelles qu'il était prudent de prévenir; que les gardes saxonnes risqueraient trop d'en être victimes; et qu'en ce cas sa majesté polonaise en aurait du chagrin, ou au moins de l'inquiétude: que, sur ces considérations, il avait pris le parti de donner ses propres gardes à sa majesté, qui n'en serait

que mieux servie, plus tranquille, et non moins libre. Ainsi cette reine perdit les gardes qu'on lui avait laissées d'abord, et ne fut plus dans la possibilité de servir les ennemis, ainsi qu'elle l'avait fait jusque là. On conçoit que cette nouvelle mesure réveilla et augmenta les clameurs publiques.

Dans le moment de cette invasion de la Saxe, le roi étant à Leipsick, y vit arriver le baron de Knyphausen, qui revenait de France, où il avait été son ministre plénipotentiaire. Ils eurent dans la matinée un long entretien, où le baron rendit compte à sa majesté de tout ce qu'il avait pu découvrir des dispositions, des desseins et des préparatifs du gouvernement français. Quand il eut rempli ce premier devoir, il ajouta : « Je me croirais coupable envers votre » majesté, sire, si je ne lui disais pas que l'on » sait à Versailles tout ce qu'elle fait, et tout ce » qu'elle dit, même dans ses entretiens particu- » liers. Je n'ai pu apprendre par qui ni com- » ment la cour de France est si bien instruite : » mais je savais, par des personnes qui y tien- » nent, jusqu'aux moindres paroles qui avaient » échappé à votre majesté. J'oserai donc vous » supplier, sire, de vouloir bien prendre quel-

» ques précautions à cet égard, d'autant plus » que votre majesté n'ignore pas qu'un mot qui » blesse fait quelquefois plus de mal que les » actions même les plus importantes. — Cela » est bon, répliqua le roi : je suis bien aise de » vous avoir entendu. En ce moment il faut que » je monte à cheval, mais vous viendrez dîner » avec moi. »

Quand on fut à table, le roi s'adressant à ses convives, en présence même de ceux qui les servaient, leur dit en riant : « Avouez, mes- » sieurs, que j'ai une singulière destinée ! On » sait combien je respecte les dames ; eh bien, » moi qui ne les offense et ne les gêne en » aucune manière, moi qui n'ai rien de com- » mun avec elles, et qui ne me mêle jamais de » leurs affaires, je suis, vous le voyez, appelé » en champ-clos par trois femmes, une Elisa- » beth en Russie, une Marie-Thérèse à Vienne, » et une Pompadour en France ! Et que leur ai- » je fait ? Concevez-vous quelque chose de plus » original ? les trois premières c*** de l'Europe » qui se réunissent pour combattre à outrance » l'homme du monde qui devrait leur être le » plus indifférent. — Ah ! quelle tête ! se disait » le baron de Knyphausen. Voilà donc le

» fruit du sermon que je lui ai fait ce matin ! »

Je n'entrerai point ici dans le détail des marches que ce roi a faites, des batailles qu'il a livrées, parceque mon but n'est que de recueillir des souvenirs. Je rappellerai cependant qu'il eut peu à souffrir des Suédois : on daignait à peine les porter en ligne de compte, et l'on était des campagnes entières sans en entendre parler. On imagine bien que c'était la reine Ulrique qui les réduisait à cette sorte d'inaction ou de nullité. Mais il n'en était pas de même des Russes ; ils s'emparèrent de la Prusse, et y exercèrent tous les ravages de la guerre : impositions extraordinaires, pillages, incendies, ils n'épargnèrent rien, et ce pays fut ruiné. Frédéric leur livra plusieurs batailles extrêmement meurtrières. Dans l'une il fit prisonniers plusieurs généraux très importants, et entre autres ce Grégoire Czernicheff, qui depuis a été ministre de la guerre. Le soir on lui présenta ces messieurs, en annonçant *MM. les généraux russes :* Frédéric, lançant sur eux un regard d'indignation, répliqua : *Des généraux? dites des barbares incendiaires !* et leur tourna le dos. Quelques années après, ces généraux, ayant été échangés, se retrouvèrent

à la tête de l'armée russe, lorsque Pierre III, immédiatement après son avènement, fit la paix avec Frédéric. Ce roi eut à ce moment, et avec les chefs qu'il avait précédemment si maltraités, une conversation d'une heure; et là, par ses politesses et les raisons qu'il leur donna, il obtint d'eux que, jusqu'au lendemain, ils garderaient le secret de la paix; si bien que, livrant bataille aux Autrichiens, et employant contre eux la totalité de ses forces, il remporta une victoire due à l'ignorance des vaincus, à l'infidélité des témoins, et à la très adroite activité du vainqueur. Aussi le général Grégoire Czernicheff, *ce barbare incendiaire*, reçut-il, de la part de sa majesté, une magnifique épée enrichie de diamants. Les chefs russes ne furent point réputés coupables à Pétersbourg, même aux yeux de Catherine II, qui n'eut besoin que de lire la correspondance de Frédéric avec Pierre III, pour être détrompée sur le compte du premier. Elle avait, en effet, imaginé qu'il avait été tout au moins indifférent aux mauvais traitements qu'elle avait eu à recevoir et à craindre de son mari; et les lettres qu'elle lut lui prouvèrent qu'au contraire ce monarque n'avait manqué aucune

occasion de travailler à fléchir ou adoucir Pierre, son admirateur enthousiaste, et toujours en disant beaucoup de bien d'elle. C'est à cette modération et à cette sagesse prévoyante de Frédéric qu'il faut attribuer la neutralité dont Catherine adopta le plan, peu de jours après avoir paru disposée à reprendre le système d'Elisabeth.

Tous ces détails m'ont entraîné au-delà de quelques évènements auxquels j'ai à revenir. Dans une bataille que Frédéric livra aux Russes près de Francfort-sur-l'Oder, la victoire fut si bien décidée en sa faveur, qu'il écrivit sur un tambour un billet qui l'annonçait, et qui, selon l'usage du pays, fut apporté par trente postillons donnant du cor. Mais il abusa de la victoire, et il la perdit. Un corps russe de douze mille hommes environ, avec trente pièces de canon, se trouva posté sur les bords de l'Oder, au haut d'un monticule de sable, que l'on nomme le *Cimetière des Juifs*. Frédéric ne voulut point leur laisser de retraite : il ne voulut pas même les faire prisonniers; il décida qu'il fallait tous les jeter dans le fleuve. En conséquence, il envoya successivement contre eux toutes les divisions de son armée victorieuse ;

toutes y furent anéanties, lui-même fut blessé, et le célèbre Kleist, auteur d'une charmante description du printemps, y périt. Cette grande faute changea toute la face des choses. Les autres corps de l'armée russe, déjà en retraite, s'arrêtèrent et rétrogradèrent : Frédéric attaqué de nouveau fut battu sur tous les points, et une heure après avoir reçu à Berlin la nouvelle d'une grande victoire, on vit arriver un second courrier, porteur d'un billet ainsi conçu : « Sauvez à l'instant, jusqu'à Magde-» bourg, la reine, la famille royale, le tré-» sor, et tout ce que vous pourrez : tout est » perdu. »

Tandis que les tristes débris de son armée se retiraient, lui-même restait immobile sous les batteries foudroyantes des Russes; et il fallut que l'un de ses pages ou aides-de-camp prît son cheval par la bride pour l'emmener. J'ai vu plusieurs militaires qui l'avaient bien observé dans ce moment, et qui étaient persuadés qu'il n'avait agi de cette sorte que dans le désir et l'espérance de périr d'un boulet de canon.

L'année suivante, les Russes vinrent à Berlin; et ces *incendiaires* de la Prusse y furent

beaucoup mieux disciplinés, plus modérés et moins barbares que les Autrichiens. On donna des sauvegardes à un grand nombre de familles, et notamment à toutes celles qui furent recommandées par le célèbre Euller : on ne leva que des contributions modiques[1]; on respecta les monuments publics; on fit fustiger

[1] Voici, relativement à cet évènement, une note que j'ai trouvée dans les manuscrits de mon père, et de sa main : Bon THIÉBAULT.

Lorsque, durant la guerre de sept ans, le général Tothlében, Russe, et le général Haddiek, Autrichien, vinrent à Berlin, cette ville fut imposée à la somme très modérée de cinq cent mille écus de Prusse. Ce fut le banquier Koffkousky, étranger établi en cette ville, et ami du baron de Tothlében, qui obtint le rabais auquel on se fixa, et qui termina cet accord, confirmé ensuite par la ville; ce fut également lui qui fournit la majeure partie de cette somme que la ville de Berlin éprouvait quelque difficulté à acquitter de suite. Mais pour quelle raison secrète Frédéric a-t-il été si peu reconnaissant d'un si grand service? Ce qu'il y a de certain, c'est que Koffkousky n'a reçu aucune marque de satisfaction de la part de ce monarque, et que ce prêt ne lui ayant pas été remboursé, il est mort presque ruiné. Sa fille unique, comtesse de la Canorgue, et depuis madame de Rouy, n'a eu que cent mille francs de dot; et je ne sais même s'ils ont jamais été payés en totalité.

au milieu de la place même un aumônier ou *pope*, qui avait fait une friponnerie, le général lui ayant bien respectueusement baisé la main avant et après l'exécution. La monarchie prussienne était vraiment alors à deux doigts de sa perte : il était difficile de prévoir comment elle pourrait échapper à sa ruine entière. Heureusement la mort d'Élisabeth survint; et l'on peut regarder cette mort comme l'un des évènements inattendus et miraculeux qui ont sauvé Frédéric.

Ce roi ne livra en personne qu'une seule bataille contre les Français, la bataille de Rosbach. Il eût été dans le plus grand embarras du monde, si le prince de Soubise avait su agir d'après d'autres principes que ceux d'un amour-propre enfantin et ridicule. L'homme réfléchi et de bon sens aurait dit : « J'ai environ soixante » mille hommes, tant de l'armée des Cercles, » que de troupes françaises : le roi de Prusse » n'a pas plus de vingt mille hommes à m'op- » poser. Si je l'attaque, puis-je compter sur les » troupes de l'empire, et ne dois-je pas crain- » dre le désespoir et le génie de ce roi? Si je ne » l'attaque pas, et qu'au contraire je me place » dans une position retranchée et bien choisie,

» que pourra-t-il faire? Venir m'attaquer? il a » trop peu de monde : attendre que je sorte de » mon camp? mais pendant cette inaction on » achèvera de lui prendre ce qui lui reste et » bientôt il sera entre deux feux. M'abandonner » pour courir au secours d'un autre point? en » ce cas, je le poursuivrai avec vigueur, et je » délivrerai la Saxe. » Au lieu de s'en tenir à ce calcul si sage et si simple, on se livra au fol espoir de battre le roi de Prusse : on ne craignit rien tant que d'en perdre l'occasion, et l'on marcha à lui sur trois colonnes. On avait à suivre deux coteaux parallèles, et la colonne de droite et celle de gauche avaient ordre de tenir la crête de ces coteaux, pendant que la colonne du centre marcherait dans la vallée. Si cette disposition avait été exécutée, ou seulement si les mouvements de l'armée de Frédéric avaient été observés, on aurait vu à temps le changement de front qu'il avait fait la veille au soir, et on échappait encore à une défaite honteuse. Mais le prince de Saxe Hildbourg-Hausen, commandant en chef les troupes de l'empire, alternait, pour le commandement général, avec le prince de Soubise, et n'avait ce jour-là aucune autorité à exercer;

et cependant il se rendit à la colonne de gauche et la força à descendre dans la vallée, et à appuyer à la colonne du centre, sous le prétexte de s'éloigner d'un bois que les Prussiens n'occupaient pas, et qu'en tout cas il eût été de son devoir de faire éclairer. Outre cela, aucune précaution de nature à reconnaître l'ennemi ne fut prise; et il en résulta que, sans être en mesure de se déployer, cette colonne de gauche arriva sous le feu des batteries prussiennes. On conçoit le ravage que firent des boulets qui prenaient cette colonne dans toute sa profondeur, et le désordre qu'ils produisirent. Six mille hommes d'infanterie, à la tête desquels le prince Henri chargea avec la plus grande vigueur, rompirent cette colonne. Enfin, la division de cavalerie du général Seydlitz la prit en flanc, et acheva de rendre la déroute tellement complète, que bientôt les Prussiens n'eurent plus que des fuyards à poursuivre.

Cependant le jour commençait à baisser, et le comte de Saint-Germain, commandant une réserve de quinze mille hommes, se plaça sur une hauteur d'où il couvrit les fuyards; et comme il paraissait résolu à une forte résis-

tance, Frédéric rappela ses troupes, fit l'épître en vers dans laquelle il remercie de si bon cœur le prince de Soubise, et partit le lendemain pour la Silésie.

Personne dans l'armée prussienne n'a douté de la trahison du prince de Saxe Hildbourg Hausen. On a même observé, dans la suite, que ce prince, chargé de dettes, avait un appui dans Frédéric, et que ce monarque empêchait ses créanciers de le poursuivre. On a aussi répété souvent un mot de ce roi, qui, en parlant de M. de Soubise, avait dit : « Il a vingt cuisi-» niers, et n'a pas un espion : et moi, j'ai vingt » espions, et n'ai qu'un cuisinier. »

Dans la campagne où M. le maréchal de Richelieu succéda au maréchal d'Estrées, et profita si mal de la victoire que celui-ci avait remportée, ce général courtisan forma le projet de faire le siége de Magdebourg : il s'avança pour cet effet jusque dans le pays de Halberstadt, où il reçut la visite d'un homme qui eut assez de courage et de patriotisme pour supposer des ordres qu'il ne pouvait ni demander ni recevoir à temps, et charger sa responsabilité de tout ce que les circonstances lui firent regarder comme nécessaire. Cet homme était le gar-

dien du trésor de Frédéric, que l'on avait transporté à Magdebourg; et il offrit bien secrètement au maréchal de Richelieu une somme que celui-ci accepta, sous la condition de ne pas aller plus loin. C'est du moins ce que m'ont cent fois affirmé les personnes de la cour de Prusse les mieux instruites de ces sortes de faits. Le service que cet homme, nommé Dankelmann, rendit à sa patrie fut d'autant plus grand, qu'à cette époque il n'y avait pour toute garnison dans Magdebourg que deux ou trois bataillons ruinés avec environ quinze cents déserteurs ou autres recrues que l'on exerçait, et sur lesquels on ne pouvait pas compter. Tout le monde était convaincu que si les Français étaient venus jusqu'à cette place, elle eût été prise en peu de jours. Ainsi M. de Richelieu perdit du temps, et attendit que le prince Ferdinand le fit reculer jusque vers le Rhin. Depuis ce temps, Dankelmann a constamment joui de la confiance du roi et d'une considération particulière dans le public.

Mais la grande lutte de Frédéric durant cette guerre a surtout eu lieu contre les Autrichiens. Quand ce roi, long-temps après la paix, alla voir un des camps de Joseph second,

il se trouva à un grand dîner auquel assistaient les principaux chefs de l'armée autrichienne. Au moment de prendre place au banquet, il vit que le feld-maréchal Laudon allait s'asseoir à l'autre côté de la table, et lui dit : « Monsieur » le maréchal, venez, je vous prie, vous mettre » auprès de moi ; j'aime beaucoup mieux vous » avoir à mes côtés qu'en face. » C'est en effet ce général qui a fait le plus de mal et donné le plus de peine à ce monarque, en qui on ne savait ce que l'on devait le plus admirer, ou de sa constance à supporter les plus grandes fatigues, ou de son courage invariable, ou de sa fermeté dans les revers, ou des ressources de son génie.

Sous le premier point de vue, il savait à propos se mettre à pied à la tête de ses soldats, et dans les froids les plus rigoureux faire ainsi les marches les plus pénibles, avec une résignation qui empêchait les autres de se plaindre. C'est ce qu'il fit en particulier, en se rendant de Rosbach en Silésie, sur la fin de novembre, et pendant la moitié de décembre. On l'a vu de même, lorsque le pain était si mauvais que les troupes s'en plaignaient hautement, en demander un morceau au soldat qui se trouvait près de lui, le manger, et dire ensuite : « Il

» est vrai que ce pain n'est pas trop bon : ce-
» pendant on peut le manger : j'aurai soin qu'on
» nous en donne du meilleur, dès que cela me
» sera possible. Jusque là, faisons de nécessité
» vertu. »

Lorsqu'il eut perdu la bataille de Collin, il partit au galop avec quelques généraux, pour faire lever le blocus de Prague avant que le prince Charles fût informé de ce funeste évènement. Après avoir long-temps couru, ils arrivèrent à un village à l'entrée duquel ils rencontrèrent une femme qui avait un panier de cerises. Le roi acheta le panier, et dit à ses compagnons : « Messieurs, nos chevaux ont
» besoin de repos ; nous pouvons nous-mêmes
» perdre une heure ou deux sans risque, vu
» l'avance que nous avons gagnée ; arrêtons-
» nous ici. » Ils entrèrent dans une grange, et tandis que l'on soignait leurs chevaux, ils se firent donner de la paille pour leur servir de siége, et se placèrent à l'entour du panier qu'ils eurent bientôt vidé ; après quoi Frédéric leur dit : « Qui de vous a le moins besoin de dormir ? » Il était naturel que le baron de Pirch, son page, s'offrît le premier. « Eh bien, lui dit le
» roi, regardez à votre montre l'heure qu'il est.

» Veillez, et au bout d'une heure éveillez-nous, » et que tout soit prêt pour partir. » Après ces mots, ce roi se couche sur la paille, en disant: « Allons, paix, et que l'on dorme. » Et lui-même en moins d'une minute est profondément endormi! A quel degré cet homme rare devait-il être devenu maître de lui-même, pour s'endormir ainsi à volonté, malgré les cruelles agitations et les inquiétudes qu'il ne pouvait manquer d'éprouver après une bataille perdue, et lorsqu'il avait un camp à sauver.

Je ne pense pas que jamais homme ait donné de plus grandes et de plus constantes preuves de courage. J'en ai cité ailleurs plusieurs exemples; et l'on pourrait les multiplier, pour ainsi dire, à l'infini. J'ai vu les vêtements qu'il avait quittés à la fin de cette terrible guerre, et que le capitaine Favra avait achetés de ses domestiques; c'est-à-dire le chapeau, l'habit, la veste, la culotte et les bottes: le tout était bien usé et bien poudreux; mais l'habit et le chapeau étaient percés de balles: j'ai également vu entre les mains de M. le Catt un étui d'or, qui, placé dans le gousset de ce roi, avait été aplati par une balle, durant la bataille de Zonnedorff, et lui avait préservé la

cuisse, où il n'eut qu'une contusion assez forte. On sait qu'un soir, après une grande bataille, il s'était approché d'un bon feu que venaient d'allumer quelques soldats de ses gardes; que ceux-ci lui avaient demandé ce qu'il était devenu durant le combat, lui qui avait coutume de se battre avec eux, et qu'ils n'avaient pas vu de la journée; qu'il leur avait dit, non seulement où il s'était tenu, mais pourquoi il l'avait fait; que, commençant alors à se réchauffer, il avait ouvert sa veste, qu'il en était tombé une balle que ses soldats avaient ramassée en s'écriant qu'on voyait bien que c'était toujours à l'endroit le plus dangereux qu'il se plaçait, et qu'ils l'avaient conjuré de se ménager davantage à l'avenir.

Ce dernier trait indique de quelle sorte de familiarité il permettait à ses soldats et surtout à ses gardes d'user envers lui. En voici une autre preuve. Lorsqu'il eut confié une partie de ses finances à des Français, il se fit faire un manteau neuf dont le collet était bordé d'un galon d'or. La première fois qu'il fit manœuvrer son régiment étant revêtu de ce manteau, les soldats dirent assez haut : « On voit » bien que notre Fritz est devenu financier

» français, car le voilà qui prend du galon. » Frédéric trouva ce mot plaisant, et se détourna pour en rire. C'était par attachement que ses soldats lui donnaient ainsi le nom de *Fritz* [1].

Non seulement il était familier et aussi bon avec ses gardes que la discipline militaire pouvait le permettre, mais on le voyait même quelquefois se livrer à cette sorte de gaieté et de plaisanterie qui a toujours été un des principaux traits de son caractère. Dans un temps où les hommes lui étaient d'autant plus précieux qu'il lui en restait peu et qu'il n'avait pas d'argent pour s'en procurer, on lui ramena un grenadier, Français de naissance, qu'on venait d'arrêter au moment où il désertait. « Gre» nadier, lui dit-il, pourquoi donc voulais-tu » nous quitter? — Ma foi, sire, c'est que les » affaires vont trop mal. — Elles ne vont pas » très bien; mais écoute: battons-nous encore » une fois; et si après cela les choses ne vont » pas mieux, nous déserterons ensemble. — Mar» ché fait, sire, j'y consens. »

Il n'était pas seulement bon camarade avec ses soldats; il l'était aussi, mais sous d'autres

[1] Diminutif allemand du mot *Frédéric*.

formes, avec ses officiers. Un capitaine, dans je ne sais quel régiment, avait toujours montré tant de zèle et de bravoure, qu'il lui envoya la croix du mérite. « Mon ami, » dit le capitaine au page qui lui apportait cette décoration, « l'usage est de vous donner en échange onze » ducats, et j'en ai fort peu au-delà de ce nom- » bre : ces ducats me sont plus nécessaires que » la croix du mérite que vous m'apportez, car » il me les faut pour vivre, au lieu que si jus- » qu'à présent j'ai été un brave homme sans » cette croix, je le serai encore dans la suite » sans la porter, et que si j'étais un jean-fesse, » cette croix ne me rendrait pas plus galant » homme. Allez donc reporter cette croix au roi, » et dites-lui ce que vous venez d'entendre. » Le page rendit compte de sa mission ; et Frédéric renvoya le lendemain par le même page, au même capitaine, la croix du mérite avec un billet où il lui disait : « Mon cher capitaine, » j'avais oublié que je vous devais cent ducats, » je me le rappelle, et je vous les envoie avec la » croix du mérite qui vous est si légitimement » due. — Ah ! dit le capitaine au page, ceci » change la thèse : au lieu de onze ducats, re- » cevez-en vingt-deux, et dites au roi que puis-

» qu'il paie ainsi ses dettes, je paierai aussi » les miennes. »

Dans une des batailles qu'il perdit, ce roi, sur le déclin du jour, se trouva presque seul avec son page de Pirch. En courant après son monde il aperçut une ferme isolée et se dirigea de ce côté-là, en disant au page : « Voilà une » maison où nous trouverons, à ce que je pré- » sume, un détachement de mes gardes. — Sire, » ne nous y exposons pas : il pourrait tout aussi » bien y avoir des Autrichiens. — Non, non, » allons toujours. — Eh bien, sire, permettez » au moins que j'aille voir ce qui en est. » En disant ces mots, Pirch part au galop et prend les devants. Quand il fut près de la maison, et que l'on put voir qu'il était Prussien, il essuya une décharge, dans laquelle il reçut une balle dans l'épaule. Cette blessure est la seule que le baron de Pirch ait reçue durant toute cette guerre.

Frédéric eut dans un temps un officier supérieur autrichien (c'était un major, on dit un M. de Retzow) qui lui donnait avis des projets du général Daun, autant que cela lui était possible. Il arriva à ce traître ce qui arrive tôt ou tard à ceux qui font ce métier; il fut découvert.

Le général Daun rencontra son messager ayant un panier sous le bras, lui demanda ce qu'il portait, et ayant eu pour réponse que c'étaient des œufs, lui ordonna de les remettre à son cuisinier. Ce fut en cassant ces œufs, que l'on ouvrit celui où était l'avis de l'officier. Le général Daun fit appeler le coupable, s'enferma avec lui, et lui dit: « Voilà un billet que vous » vouliez faire parvenir à l'ennemi: vous ne » pouvez le nier, car il est de votre main. Votre » crime est donc aussi évident qu'il est affreux; » vous méritez de périr, et je ne pense pas que » parmi les témoins de votre supplice il puisse » s'en trouver un seul qui vous plaigne: mais » vous appartenez à une famille respectable, et » pour laquelle je conserverai toujours les sen- » timents que vous ne méritez plus. Cependant » comment sauver l'honneur de vos proches? » Je ne vois qu'un moyen. Mettez-vous à ce » bureau; écrivez au roi de Prusse le billet que » je vais vous dicter, et nous le ferons parvenir » mystérieusement à ses avant-postes. Quant à » vous, je ferai valoir à Vienne, autant que je » le pourrai, le service que, de cette sorte, » vous aurez rendu; et si cela ne suffit pas » pour vous maintenir dans la jouissance de

» votre liberté, au moins cela servira-t-il, ainsi » que je l'espère, à vous sauver de l'échafaud. »

Le traître découvert et confondu se soumit à tout ce que l'on désira de lui. Le général Daun lui dicta un billet où il annonçait au roi de Prusse qu'il y avait eu un conseil de guerre; que le général en chef avait proposé de livrer bataille à sa majesté; que les avis avaient été tellement partagés et même soutenus avec tant de persévérance, qu'on n'avait pas pu s'accorder; qu'en conséquence, on avait envoyé un courrier à Vienne pour demander les ordres de sa majesté impériale, et qu'il était décidé qu'on en attendrait le retour avant d'agir : d'où il résultait que l'on serait au moins huit jours en repos. Le roi, ayant reçu ce billet dans la soirée, résolut d'accorder quelques délassements à ses généraux : il les invita tous à souper, et les reçut avec gaieté : le plaisir de causer prolongea même ce souper plus avant dans la nuit qu'on ne devait s'y attendre dans un camp. On était cependant prêt à se séparer, lorsque les postes avancés envoyèrent un déserteur autrichien qui paraissait désirer de parler au roi. « D'où viens-tu ? » lui dit le roi. — Sire, je viens du camp du » général Daun. — Et qu'est-ce qu'on y fait

» dans ce camp ? — On s'y prépare à attaquer » votre majesté. — Ce que tu dis là, mon en- » fant, est impossible : le général Daun n'y » songe pas. — Il y songe si bien, sire, que les » ordres de décamper étaient donnés avant mon » départ; que j'ai vu tout le monde occupé à » lever les tentes; que l'on doit se mettre en » marche vers une heure du matin, et que vous » serez attaqué vers les trois ou quatre heures » au plus tard. — Mon cher, vous vous trom- » pez : je sais mieux ce qui doit se faire que » vous. » Sur cela sa majesté ordonna à l'officier du poste de remettre ce déserteur au chef de *tel* régiment, et d'ordonner qu'on en eût soin. Quand il fut parti, les généraux représentèrent au roi combien l'avis de ce déserteur pouvait être important, et combien il était sage de prendre des mesures en conséquence. « Mes » amis, répondit le roi, j'en sais plus sur les » desseins de Daun, que tous les déserteurs du » monde : celui-ci nous conte des fables, ou » bien Daun a voulu donner le change à ses » troupes pour les tenir en haleine. Ainsi, tran- » quillisez-vous; vidons encore cette bouteille » de vin de Champagne, après quoi allez vous » coucher, et dormez la grasse matinée. — Et

» quel mal y a-t-il, répliqua le général de Ziethen,
» que nous nous tenions sur nos gardes? Ce
» n'est qu'une nuit à perdre, et c'est fort peu
» de chose. — Mes amis, reprit Frédéric, vous
» avez eu tant de mauvaises nuits! vous en au-
» rez peut-être encore un si grand nombre de
» semblables à passer, qu'il est bien juste au
» moins que vous profitiez de celles qui peu-
» vent être meilleures. Je vous ordonne donc
» d'aller dormir bien tranquillement, ainsi que
» je vais le faire de mon côté. Allons, messieurs,
» bonsoir et bonne nuit. » — «Frères, » dit le gé-
néral Ziethen à ses camarades, lorsqu'ils eurent
quitté le roi, « est-ce que vous comptez vous
» coucher? — Mais, oui, répondirent la plupart
» des généraux : le roi paraît sûr de son fait;
» et nous nous en rapportons à lui. — Eh bien,
» moi, dit Ziethen, je vais faire seller tous les
» chevaux de mon régiment, et ordonner que
» tout le monde se tienne prêt. Le roi prétend
» que nous avons eu tant de mauvaises nuits!
» En ce cas, une de plus n'est rien : c'est un très
» petit mal : le rapport du déserteur est d'ailleurs
» trop positif pour pouvoir le négliger. Le roi
» croit être bien sûr que cet homme se trompe :
» mais ne peut-il pas être trompé lui-même?

» En des choses aussi graves, je ne supporte » pas que l'on néglige les précautions qu'il est » possible de prendre. » L'exemple de Ziethen en entraîna encore deux autres; et ce furent ces trois régiments qui sauvèrent le roi et son armée. A quatre heures du matin Daun arriva. Dès la première alerte, les trois régiments de cavalerie parurent, et procurèrent aux autres corps le temps de prendre les armes. Frédéric fit sur-le-champ les plus belles dispositions possibles; il se battit toute la matinée, et après avoir perdu le maréchal Keith, un prince de Brunswich, et près de dix mille hommes; après avoir été blessé lui-même, ainsi que la plupart de ses généraux, il fit marcher son armée à une lieue de là, sur une hauteur, où elle se trouva si bien postée, que Daun n'osa pas l'y attaquer. Mais au milieu de ce désordre, de cette bagarre, et de ces mouvements précipités, les ennemis s'emparèrent d'une partie des bagages, des canons, et en particulier de tous les équipages et autres effets du roi. Telle fut la bataille de Hochkirchen, l'une des plus cruelles leçons que la fortune ait voulu donner à Frédéric pour le rendre plus méfiant encore qu'il ne l'était.

Au reste, cette occasion n'est pas la seule où le général Ziethen ait rendu au roi les services les plus signalés : j'en pourrais citer plusieurs. Dans une autre bataille, par exemple, et sans avoir reçu ou demandé aucun ordre, il disparut tout-à-coup avec son régiment, qui était de deux ou trois mille chevaux ; et lorsqu'on ne concevait plus ce qu'il était devenu, on le vit apparaître sur la crête de la montagne à laquelle l'ennemi était adossé ; et à la faveur d'une pente assez douce, le prendre à revers, au moment où il était le plus vivement attaqué de front.

Rien n'est plus franc, plus loyal et plus beau que la manière dont le roi de Prusse termina cette guerre si longue et si cruelle. Il était au château de Hubertzbourg en Saxe, lorsque, parlant de politique avec le baron de Hertzberg, celui-ci lui dit que l'impératrice-reine était très disposée à faire la paix, ainsi que l'en avait assuré telle personne qu'il nomma.... « La » paix ! répliqua Frédéric; il y a long-temps que » je la désire et que je la propose. Si ce que » vous me dites est vrai, elle sera bientôt faite. » Sur cela il prit une demi-feuille de papier, et y écrivit ce qui suit : « Si sa majesté impériale

» est disposée à faire la paix, ainsi qu'on me » l'assure, j'ai l'honneur de lui déclarer que je » le veux également bien : mais il faut qu'elle » se fasse très promptement : point de congrès, » point de médiateurs, point de cérémonies » diplomatiques. Au surplus, mes conditions » sont fort simples :

» 1° Chacun rendra aux propriétaires les » pays dont le sort des armes l'a rendu maître;

» 2° Il ne sera accordé de dédommagement » à personne : chacun supportera ses pertes;

» 3° On confirmera les traités précédents;

» 4° On me garantira encore spécialement » la Silésie;

» 5° Je donnerai ma voix électorale à l'ar- » chiduc Joseph, lors de l'élection du roi des » Romains.

» Si ces conditions conviennent à sa majesté » impériale, nous ferons la paix : si sa majesté » ne les agrée pas, les armes décideront de la » destinée des peuples. Mais il est nécessaire » que je sache bientôt sur quoi je puis compter. » Je ne puis attendre que huit jours la réponse » de sa majesté impériale. »

Le roi signa cette note, et la remit à M. de Hertzberg, pour la faire parvenir à l'impéra-

trice-reine. Les ministres autrichiens auraient bien voulu continuer la guerre, mais Marie-Thérèse rejeta cette idée. On envoya au roi de Prusse un simple conseiller de cour, avec les pleins-pouvoirs ; l'électeur de Saxe y joignit un conseiller privé, et ces deux hommes rédigèrent les articles du traité, sous les yeux du roi, et avec M. de Hertzberg, alors conseiller de légation. Ce traité fut signé à Hubersbourg, ratifié ensuite, et, dès le 17 février, les corps prussiens se mirent en marche pour revenir chez eux. Cette manière de négocier, aussi expéditive que simple, suffirait pour faire connaître le vrai caractère de Frédéric.

Les historiens ne repoussent qu'assez faiblement deux reproches que l'on a quelquefois hasardés contre ce grand homme, sous le rapport de roi guerrier : l'un d'avoir fait de grandes fautes par trop de présomption, de vivacité ou de vengeance; et l'autre, de n'avoir point su se défendre d'une jalousie aussi odieuse qu'injuste contre ses généraux les plus habiles et les plus zélés. A l'appui du premier de ces deux reproches, on cite principalement les changements très malheureux qu'il fit, durant la bataille de Collin, aux dispositions très belles qu'il

avait arrêtées d'abord; son opiniâtreté à vouloir marcher contre Olmutz, pour en faire le siége; sa persévérance à garder le camp de Hochkirchen, malgré les avis des militaires les plus sages; sa résolution de détruire entièrement l'armée russe à la bataille de Zonnendorff, etc. En un mot, on lui reproche toutes les actions où il a essuyé des revers. Voilà les jugements des hommes : le succès fait tout; et, quels que soient les moyens justificatifs, on condamne quiconque n'est pas heureux; car, aux yeux du vulgaire, la fortune ne peut pas avoir de torts. Certainement ceux qui blâment les déterminations ou les plans de Frédéric dans les occasions où il a essuyé des échecs ne l'ont pas entendu sur les motifs qui le déterminaient; ils ignorent donc trop de choses pour qu'il leur soit permis de le condamner. Ce n'est pas néanmoins que je veuille soutenir qu'il n'ait pas fait de fautes; il en a lui-même avoué plusieurs : je veux seulement rappeler au lecteur que l'on doit toujours montrer beaucoup de réserve lorsqu'on hasarde quelques accusations contre un homme d'un aussi grand génie.

Le second reproche dont j'ai fait mention peut bien aussi devenir plausible à l'aide de

quelques anecdotes. La manière dure dont il a traité le maréchal de Schwerin devant Prague, sa brouillerie avec le général Fouqué, les reproches quelquefois peu mérités qu'il a faits à des hommes auxquels il devait au moins de la justice, et la sévérité avec laquelle plusieurs autres généraux ont été disgraciés ; tous ces faits peuvent donner lieu à des soupçons, qui, néanmoins, ne sont pas des preuves. La jalousie est une faiblesse, et il faut bien des raisons pour imputer un défaut semblable à celui que tant de titres élèvent au-dessus des autres hommes. Si pourtant l'on ne peut entièrement repousser ce reproche ; si ceux qui veulent être équitables peuvent, comme madame de Kameke, regretter de ne pas toujours trouver Frédéric entièrement digne de lui-même, ils ont au moins à se consoler dans une infinité de traits nobles et généreux, qui montrent comment ce monarque savait honorer ceux qui avaient bien servi l'état : qu'on en juge par les statues qu'il a fait ériger à plusieurs d'entre eux, et par les égards qu'il a toujours eus pour le général de Ziethen et pour tant d'autres. Ici s'élèvent, en effet, contre quelques faits isolés, et qui peuvent être faux ou très exagé-

rés, des milliers d'anecdotes. J'en ai rapporté beaucoup dans mes *Souvenirs :* et combien n'y en a-t-il pas encore que je pourrais y joindre, sans compter celles que j'ignore ! Je ne dirai donc pas que le tableau de la vie de Frédéric n'ait pas quelques ombres, ni même que ces ombres soient nécessaires pour faire ressortir les parties brillantes de ce tableau ; mais je ne craindrai pas d'avancer qu'il n'est pas de tableaux de cette nature qui offrent plus de beautés.

Après avoir dit ce que je pense des deux reproches que je viens d'examiner, je vais en citer deux autres qui sont, je crois, tout-à-fait injustes.

Il s'agit de choses qui semblent d'abord se concilier difficilement, et qui néanmoins ne sont au fond que les conséquences du système très philosophique que Frédéric s'était tracé, mais qu'il n'avait garde d'avouer formellement : je veux parler de sa persévérance à exiger, en quelque sorte, que les familles nobles s'attachassent principalement et presque exclusivement à la profession des armes ; et de la dureté avec laquelle il rejetait, du moins en temps de paix, hors du corps des officiers, ceux qu'il savait ou imaginait ne point appartenir à la noblesse.

C'est conformément à la première partie de ce plan, qu'il témoignait peu d'égards aux nobles qui ne plaçaient pas leurs fils dans quelque régiment : il affectait de ne pas les voir, ou ne paraissait les connaître que pour les mortifier : il ne leur accordait aucune grâce; en un mot, il était manifeste que c'étaient des familles en défaveur. C'est ainsi que j'en ai vu plusieurs qui même à la fin n'allaient plus à la cour, et que j'en ai connu à qui il avait dit : « A quoi » songez-vous de tenir vos fils dans l'oisiveté, » ou de les traîner dans la poussière d'une uni- » versité, pour y devenir des sujets inutiles?... » Ne me parlez pas, » disait-il en d'autres circonstances, « de tous les comtes de mon » royaume, ils ne sont bons à rien : si quel- » ques uns d'entre eux mettent leurs fils dans » l'armée, ce n'est que pour parvenir jusqu'à » la dragonne, et se retirer ensuite : ils n'ont » que de la vanité en tête : aussi voyez-vous » qu'ils ne cherchent à entrer que dans le corps » de mes gendarmes, pour briller quelque » temps à Berlin, et de là s'en aller chez eux » y étaler leur fastueuse oisiveté. Ce sont de » tous mes sujets les plus inutiles. »

D'un autre côté, il y avait peu d'années, en

temps de paix, qu'il ne renvoyât dans ses revues quelques officiers, sous prétexte de roture. Cette époque était vraiment redoutable pour ceux dont la noblesse n'était pas bien connue. Sans doute, lorsqu'il était en guerre, il recevait tous ceux qui avaient les qualités convenables au service, et qui désiraient y entrer; mais ensuite il revenait impitoyablement à son système. Je n'ai connu qu'un seul roturier qu'il ait laissé tranquille : c'était le beau-frère de Sulzer, devenu major dans le régiment du prince Frédéric de Brunswick; mais combien d'autres, très braves militaires, qui avaient fait avec zèle toute la guerre de sept ans, congédiés ensuite d'après ce seul mot : *il n'est pas noble!* Je pourrais en citer plusieurs, qui tenaient néanmoins à de très honnêtes familles Ce roi allait encore plus loin : quand on lui présentait, avant la revue, les officiers reçus dans un corps, ou promus à un nouveau grade depuis la revue précédente, il avait grand soin de s'en faire dire le nom, et de les interroger sur tout ce qui concernait leur patrie et leur famille; et souvent alors, lorsqu'il s'agissait de familles françaises ou d'autres pays étrangers, il rejetait les sujets, en soutenant qu'ils n'é-

taient pas nobles. J'ai vu, dans des cas semblables, les pères envoyer leurs titres en bonne forme à ce roi, qui, en les leur renvoyant, répondait que ces paperasses ne signifiaient rien; qu'il savait à quoi s'en tenir, et qu'en un mot ce n'étaient que des roturiers.

Toute cette conduite porte sur un motif facile à découvrir, et que pourtant on ne devinait pas. Frédéric s'était persuadé que la plus grande population n'est un bien qu'autant que tous les hommes se rendent utiles au corps social : or les roturiers peuvent servir la société de toutes les manières possibles, d'où il suit que le nombre n'en peut pas être trop grand; au lieu que les nobles, liés par le point d'honneur ou leurs priviléges, ne peuvent occuper que certaines fonctions, et ne doivent remplir que les premières places dans les différentes branches de l'administration. Si donc il y a beaucoup plus de nobles que de places qui leur conviennent, il arrivera qu'un très grand nombre d'entre eux ne seront qu'un fardeau pour l'état, et qu'ils n'auront à offrir au public que la bassesse qui suit la misère, ou le scandale, le faste, l'oppression et la plus honteuse inaction. Il faut remarquer que la plupart des

provinces prussiennes sont surchargées de nobles, parmi lesquels il y en a beaucoup trop qui, pauvres, ignorants et sans ressources, ne servent qu'à opprimer les citoyens laborieux. On voit donc pourquoi ce roi avait tant à cœur d'appeler tous les nobles aux places qui seules pouvaient leur convenir, et pourquoi il était si attentif à les leur réserver, et à en repousser les roturiers. On voit aussi pourquoi il répugnait en quelque sorte à augmenter le nombre de ses nobles, en reconnaissant pour tels les étrangers qui venaient s'établir chez lui. Cette manière d'expliquer les vrais motifs de la conduite de Frédéric peut paraître arbitraire, en ce qu'il n'a jamais avoué les pensées secrètes que je lui suppose ici : elle n'en est cependant pas moins fondée, puisque c'est la seule qui s'accorde avec les faits. Je sais que l'on dira encore que, dans l'application, il a souvent été dur et peu équitable. J'ai moi-même partagé le chagrin de quelques uns de ceux qu'il avait ainsi congédiés; mais, en gémissant sur ces faits particuliers, je n'en sentais pas moins l'importance du principe politique qui les avait commandés. Au reste, il y avait même chez lui des exceptions à cette règle. Les roturiers n'avaient

aucun risque à courir dans les régiments de l'artillerie et du génie, et dans ceux de chasseurs à pied.

Je terminerai ce qui tient au gouvernement militaire de Frédéric par quelques articles consacrés à des militaires assez célèbres pour que le public désire les connaître avec un peu plus de détail. Les généraux prussiens formaient naturellement le cortége le plus imposant que l'imagination puisse se peindre à la suite de Frédéric. Mais combien en était-il mort avant mon arrivée en Prusse ! combien d'autres ont encore vécu de mon temps, et ne m'ont pas été connus, ou ne me fournissent aucune anecdote intéressante à rapporter : c'est ainsi que je laisse à l'histoire à retracer les belles actions et à faire connaître le mérite personnel de plusieurs princes de Brunswick et d'autres maisons souveraines de l'empire, que l'on retrouve dans les armées de ce monarque, lorsqu'on le suit dans ses campagnes aussi glorieuses que pénibles : c'est ainsi que je ne parlerai pas de tant de généraux, que je sais bien avoir existé avec honneur, mais que je n'ai pas vus ; tels que les Schwerin, les Winterfeld, les Seydlitz, etc. Il y en a même un très

grand nombre qui ne m'offrent, pour ainsi dire, qu'un seul trait ou qu'un mot à rapporter; tels que M. le comte de Lottum, commandant à Berlin, homme d'esprit, aussi aimable que brave; M. de Saldern, gouverneur de Magdebourg, et M. de Tauenzien, gouverneur de Breslaw, tous deux singulièrement estimés et respectés dans toute l'armée. M. de Gaudi, très digne frère du ministre d'état, de qui Mirabeau disait : « Homme capable, instruit, ferme, » décidé, et le plus fait pour influencer un grand » directoire. » M. de Braun, exemple remarquable par le zèle constant et simple avec lequel il se concentrait dans le cercle de ses devoirs, et que pour cela Frédéric décora de l'ordre de l'aigle-noir. M. de Prittwitz, général du corps des gendarmes, homme réputé brave, mais joueur, et qui se plaignant à Frédéric de n'avoir pas reçu le cordon jaune avant M. de Braun, son cadet, en reçut cette réponse : « Mon » ordre est comme la grâce efficace : il se » donne, et ne se mérite pas. » M. le feld-maréchal de Keith, frère de milord Marschal, Écossais, aussi aimé et respecté de tout le monde qu'il était chéri de Frédéric, et au sujet de qui ce dernier dit à la bataille de Hochkirchen :

« Je perds tous mes amis. » M. de Klein, qui commença la guerre de sept ans comme lieutenant, et fut général bien avant qu'elle fût terminée. Les frères de ce dernier, qui ainsi que lui ont fait toute cette guerre si meurtrière, et dans laquelle un seul a été blessé même assez légèrement. M. de Fouqué, qu'elle illustra, et qui ensuite, mécontent, s'est retiré à Brandebourg, d'où il n'a plus voulu sortir, et où il est mort. Enfin, M. de Krokow, fort considéré à la cour, aussi bien qu'à l'armée.

LE GÉNÉRAL ZIETHEN.

L'un des généraux de Frédéric qui a acquis le plus de célébrité, et celui de tous que ce monarque a constamment honoré de ses bontés les plus particulières, c'est le général Ziethen. Il est donc naturel de commencer par lui cette sorte de galerie, et juste de consigner ici ce qui me reste à dire de sa personne et de sa carrière.

Jeune encore, et à peine officier, il lui arriva de commettre des délits qui devaient le perdre. Dans une de ces occasions, étant ivre, il tua un homme; dans une autre, il osa menacer un de ses chefs: à la suite de cet attentat, il fut mis en prison et déchu de son grade, et il n'échappa à la peine capitale que pour être fait bas-officier. On conçoit l'effet d'un tel châtiment, ou plutôt d'une telle humiliation, sur un homme doué d'une âme forte et d'un esprit supérieur; et ce qui l'atteste, c'est qu'il prit immédiatement la résolution de ne plus boire de vin, et qu'il y a été fidèle tout

le reste de sa vie. Ce n'a été que sur l'ordonnance des médecins, et comme régime, que, dans un âge très avancé, il a pris, à ses repas, un petit verre de vin d'Espagne : hors cela, et dans toutes ses campagnes, il ne lui est plus arrivé de boire que de l'eau.

Il se maria fort tard, selon l'usage de presque tous les officiers prussiens. Il avait soixante-dix ans lorsque sa femme lui donna un fils, qui a été mon élève, et ensuite officier dans le régiment dont son père était le chef. Le roi voulut être le parrain de cet enfant, et vint, pour la cérémonie du baptême, chez son général, où les gens d'église s'étaient rendus. On remarqua que sa majesté avait été extrêmement gaie durant toute cette séance. Quand Frédéric se retira, accompagné de son vieux général, qui le remerciait de l'honneur qu'il avait bien voulu lui faire, il passa entre une double haie formée par tous les officiers du corps, et dit à leur chef en riant : « Mon cher général, vous » avez toujours fait par vous-même des choses » admirables; mais aujourd'hui je remarque » que vous avez là des aides-de-camp qui pro- » mettent beaucoup, et qui peuvent merveil- » leusement vous seconder. » Le général, revenu

près de son fils, trouva sur le berceau un papier que le roi y avait placé sans que l'on s'en aperçût : c'était un brevet par lequel sa majesté nommait cet enfant sous-lieutenant dans le régiment de son père, à dater du jour de son baptême, le dispensant du service jusqu'à ce que son éducation fût finie, et ordonnant néanmoins qu'il percevrait les appointements, et avancerait en grade à son tour, comme s'il était présent au corps. Le père se hâta de renvoyer ce brevet au roi, avec une lettre, où, après avoir exprimé sa vive reconnaissance, il représentait qu'une faveur semblable était contraire aux principes de la justice et aux règles de la discipline militaire; que son zèle pour le service de sa majesté et pour l'honneur de l'armée ne lui permettait pas de l'accepter, et que même son acceptation serait un scandale. Cette affaire donna lieu à plusieurs lettres; et enfin le roi, cédant aux vœux et raisons du général de Ziethen, consentit, mais avec regret, à ce que l'avancement et la paye n'eussent lieu qu'à dater du jour où son filleul commencerait son service, voulant néanmoins qu'à cette époque il devînt le premier des sous-lieutenants du corps. J'ignore ce que le jeune

Ziethen a fait depuis une vingtaine d'années. Ce que j'avais remarqué dans le cours de sa première jeunesse, c'est qu'ayant un fort bon esprit, une application soutenue, des principes invariables d'honneur et d'attachement à ses devoirs, et surtout un caractère bien prononcé et très ferme, tout annonçait que dans la suite il serait digne de son père, ainsi que des bontés du roi.

J'ai rapporté ailleurs quelques unes des actions militaires du général Ziethen : celles où il a pu suivre son propre génie ont toujours été remarquables, inattendues et heureuses. C'est en conséquence de ce caractère singulier, que le roi a voulu plusieurs fois le consulter sur diverses hypothèses qu'il lui détaillait. « Écou-
» tez-moi bien, mon cher général, lui disait-il
» un jour : représentez-vous que vous êtes dans
» telle position, avec trente mille combattants;
» que votre aile droite et votre aile gauche
» aboutissent la première à tel point, et la se-
» conde à tel autre; que l'ennemi, fort de qua-
» rante mille hommes, vient pour vous attaquer,
» et que vous le voyez marcher à vous dans *telle*
» direction, et en *tel* ordre : dites-moi ce qu'en
» pareil cas vous feriez? — Sire, je n'en sais

» rien : je n'ai jamais eu d'idées sur de simples » suppositions : ma tête n'est pas faite à opé- » rer en l'air : il faut que je voie les choses : ce » sont les faits qui me frappent et m'inspirent : » je sens alors ce que je dois faire. Sans les » faits, je ne vois rien : ainsi je ne suis pro- » pre qu'à agir. Je ne vaudrais rien s'il était » question de former des élèves. — Mais ne » pouvez-vous pas vous figurer deux armées » comme je viens de vous les décrire? — Non, » sire; je sens toujours que la réalité m'offrirait » quelques détails, quelques circonstances que » je n'imagine pas; et que ce seraient précisément » ces circonstances et ces détails qui me déter- » mineraient. » Le roi ne put jamais en avoir d'autres réponses.

Le général de Ziethen avait plus de quatre-vingts ans, lorsqu'en 1784, le roi étant venu, selon son usage, visiter, vers le mois de septembre, les travaux des canonniers au *Gésundbrunnen*, près de Berlin, trouva à un quart de lieue de cette ville sa garnison sous les armes, la passa en revue, et la fit manœuvrer. Ayant à faire exécuter une charge aux housards de Ziethen, il vint à son vieux général, et lui dit avec le plus tendre intérêt : « Vous savez bien

» tout le plaisir que j'ai à vous voir : mais pour-
» quoi vous donner la peine de venir vous-
» même ici à la tête de votre corps ? — Sire,
» c'est mon devoir.—Votre devoir ! vous l'avez
» amplement rempli au champ d'honneur ! une
» manœuvre n'est pas un devoir pour un homme
» aussi cher à l'état. Parvenu à votre âge, il ne
» vous reste plus qu'à vous conserver pour
» l'exemple et les respects de l'armée. Laissons
» faire ces jeunes gens. » Pendant cette conversation, Frédéric eut l'adresse de dépasser avec M. de Ziethen le front de bandière de son régiment, et la charge se fit tandis que le roi lui parlait encore.

Ce qu'il y eut de plus touchant en cette rencontre, ce fut de voir ce roi à cheveux blancs joindre à tant d'attentions envers son vieux général, celle de ne l'avoir abordé, en présence de l'armée et d'un peuple nombreux, que le chapeau à la main. Ce tableau fit la plus vive impression sur tout le monde, et me fut retracé avec une sorte d'enthousiasme par mon fils, qui, étant allé à cette petite revue avec les élèves de l'école militaire, ainsi que je le lui permettais souvent, s'était trouvé assez près de ces deux héros pour tout voir et pour

tout entendre. Au reste, ceci n'est pas un effort de bienveillance royale : Frédéric n'a été en ce moment que ce qu'il était habituellement avec cet homme si respectable, et que ce que tout le monde était partout où ce digne général paraissait. A la cour, et même chez la reine, les mêmes sentiments se manifestaient à l'aspect de M. de Ziethen, que l'on regrettait d'y voir trop rarement.

LE FELD-MARÉCHAL DE MOELLENDORFF.

Ce général, aujourd'hui très âgé, a débuté par être page de Frédéric, avec lequel il a fait toutes les guerres que ce monarque a eues à soutenir. La nature l'avait doué de qualités très précieuses, tant intellectuelles que morales; et la fortune ne lui a pas moins été favorable, en lui fournissant les moyens et les occasions de les faire valoir. Son patrimoine l'a mis en état de se montrer avec noblesse en toutes les époques de sa vie : il a su s'instruire dans sa jeunesse; et dans tous les temps on l'a vu aimable et régulier dans la société, brave et exact dans l'armée, adroit et actif dans le commandement, sage et modéré dans l'administration. Il a développé de grands talents à l'armée du prince Henri, durant la guerre de la succession de Bavière, après laquelle, revenu à Berlin comme gouverneur, il a été généralement chéri et respecté. Personne n'a su faire mieux, et avec plus de dignité et de loyauté que lui, les honneurs de sa place.

C'est à lui que Frédéric dit un jour : « Au » nom de Dieu, mon cher Mœllendorff, débar- » rassez-moi de tous ces princes, qui gâtent » mon armée ! »

Quand Frédéric mourut, et qu'il eut fait fermer les portes de la ville, et assembler la garnison, pour faire prêter le serment de fidélité au nouveau monarque, combien ne fut-on pas touché de voir cet ancien compagnon d'armes du grand homme qui venait de s'éteindre, s'approcher des troupes avec tous les signes de la plus profonde douleur, et ne pouvoir ensuite s'exprimer que par ses sanglots et ses larmes ! Juste tribut que Frédéric méritait plus que mille autres rois, et qui ne pouvait lui être plus dignement payé que par M. de Mœllendorff ! Ce général refusa le titre de comte, en disant, *Qu'ai-je fait?* Frédéric-Guillaume le promut au grade de feld-maréchal.

Ce général, que tous les militaires placent avec tant de raison à la tête de ceux qui nous restent de ce règne admirable, essuya une demi-disgrâce en 1791 : on le chargea d'un commandement inutile en Pologne, parcequ'il avait déclaré ne pas approuver le projet de campagne que l'on voulait faire contre les Français.

Il revint cependant à Berlin, et ce fut lui que Guillaume II, abusé par quelques calomnies, chargea de faire partir dans les vingt-quatre heures mon collègue Borrelly, qui était accusé d'avoir tenu quelques propos favorables à la cause de la France. M. de Mœllendorff envoya un de nos anciens élèves, M. de Meyring, alors son aide-de-camp, pour annoncer cette affreuse nouvelle à M. Borrelly, lui témoigner combien M. le gouverneur en était affligé, et offrir de sa part au proscrit les secours qu'il serait en son pouvoir de lui accorder, et un délai de deux jours pour faire les préparatifs d'un semblable voyage en une saison si cruelle (on était au cœur de l'hiver). Ainsi M. de Mœllendorff, à demi disgracié lui-même, ne balance pas à s'exposer à de plus graves reproches, pour adoucir le sort d'un père de famille, qu'au reste il regarde comme innocent et indignement traité. Ce courage vaut peut-être bien celui que l'on déploie dans les combats. Borrelly, en chargeant M. de Meyring de bien assurer son excellence de sa vive gratitude, répondit qu'il partirait dans les vingt-quatre heures, ne voulant rien faire perdre aux ordres du roi de ce qu'ils avaient d'injuste et d'o-

dieux : il partit effectivement le lendemain matin sur les chariots de poste, avec son fils, et se rendit en France, où son épouse et ses deux filles vinrent le rejoindre au printemps.

Guillaume, forcé par sa course en Champagne, de convenir que M. de Mœllendorff avait mieux jugé que lui du projet de faire la guerre aux Français, se rapprocha peu à peu de ce célèbre général, et lui confia le commandement de son armée dans les électorats ecclésiastiques; commandement que le compagnon de Frédéric n'accepta que parcequ'il s'agissait de faire la paix. Cependant il nous livra et gagna sur nous une bataille dans le Palatinat; mais son succès ne lui fit point changer de principes. Ce fut ainsi que le Nestor des soldats de Frédéric, toujours sage, noble, ami de l'humanité, et dévoué aux vrais intérêts de sa patrie, est parvenu à se concilier l'affection des Français, comme il s'était de tout temps concilié celle des Prussiens; et qu'il a couronné par ces honorables sentiments, plus encore que par sa victoire, l'estime et le respect que lui porte l'Europe entière.

LE GÉNÉRAL BRASSEUR.

On voit par mille traits différents combien le roi de Prusse honorait ses anciens officiers. Cependant il ne fallait pas qu'ils abusassent de ses bonnes dispositions; il ne fallait pas surtout qu'ils empiétassent sur les droits réservés aux citoyens.

Dans une petite ville de l'arrondissement de Magdebourg était un régiment de cavalerie commandé par un général couvert d'honorables blessures. Ce brave homme avait eu la faiblesse de permettre à plusieurs de ses capitaines de former une brasserie dans cette petite ville, ce qui ruinait les brasseurs du même lieu. Ces officiers, en effet, ayant, en leur qualité de militaires, le bois à plus bas prix que les habitants, gagnaient encore beaucoup en donnant leur bière au rebais. Lorsque le temps des revues arriva, les brasseurs de cette ville se rendirent au-devant de sa majesté, l'attendirent à son dernier relais, et lui remirent un mémoire où leur plainte était exposée et motivée. Le mo-

narque lut ce mémoire, et fut indigné de la spéculation des capitaines, et de la condescendance de leur chef. A deux ou trois lieues de là, ce même régiment, sous les armes, attendait le roi, pour subir une première inspection; et ce fut en arrivant que Frédéric, monté à cheval et arrivé devant le front de bandière de ce corps, fixa durement le général, et lui dit avec dédain : « Comment vous tenez-vous là? vous » êtes à cheval comme un garçon brasseur! — » Sire, » répondit avec courage ce général vivement offensé, « ce n'est point comme garçon » brasseur que je vous ai servi, et que j'ai reçu » les blessures dont je suis couvert. Mais, » comme ce ne sont point des garçons brasseurs » qui doivent commander vos troupes, et qu'il » paraît que je ne suis que tel à vos yeux, re- » mettez le régiment à qui vous voudrez, je me » retire. » Effectivement il partit à l'instant, et se retira chez lui pour y rédiger sa démission, qu'il envoya de suite au roi. Au moment où il était parti, le roi avait ordonné au commandeur du corps de le faire manœuvrer; puis il mit aux arrêts, et les capitaines dont il fit fermer la brasserie, et le général qui venait de manquer si essentiellement à la discipline. Le gé-

néral resta pendant plusieurs mois aux arrêts sans recevoir aucune réponse au sujet de sa démission. On craignait dans le public que le roi ne finît par le mettre en jugement, et l'on ne voyait pas comment on pourrait se dispenser de le condamner, vu la gravité et la publicité de sa faute. Mais le roi ne voulut pas donner le scandale d'un procès semblable contre un homme qui l'avait bien servi, et qui était généralement estimé : il pensa d'ailleurs que la perte de son état suffirait pour détourner les autres chefs de tolérer dans leurs corps les abus que celui-ci avait soufferts ; et que tant de mois d'arrêts étaient une punition assez forte d'une faute que ce chef n'avait commise que par l'effet d'un premier mouvement, et par trop de sensibilité. Ainsi, lorsqu'enfin le public ne songea plus à cette affaire, M. le général reçut l'avis que ses arrêts étaient levés, que sa démission était acceptée, et qu'il était libre de se retirer où il voudrait.

LE GÉNÉRAL RAMIN.

Ce général s'était acquis la réputation d'un homme brave, et bien plus encore celle d'un homme sévère, mais de cette sévérité qui parfois ressemble à la brutalité et à la barbarie. Il était commandant de la garnison de Potsdam, lorsque Frédéric le nomma gouverneur de Berlin. Ce roi s'imaginait que dans cette capitale il était important de placer de temps en temps des chefs propres à maintenir, par la crainte, la discipline dans toute la rigueur convenable à son service; et, sous ce rapport, il ne pouvait mieux choisir. Cependant le gouverneur d'une grande capitale a tant de relations délicates et importantes à avoir, qu'il serait très convenable que, comme M. de Mœllendorff, successeur de Ramin, il sût associer aux qualités militaires les lumières, l'esprit, le savoir-vivre et la dignité.

Comme le roi sut que son nouveau gouverneur était peu estimé et peu considéré à Berlin, il crut devoir chercher à compenser par des hon-

neurs ce qui manquait si essentiellement à la personne, et, dans ce but, aux premières manœuvres de Potsdam, et en présence de toute l'armée, il se dépouilla lui-même de son cordon jaune, et le passa au cou de Ramin; mais il sentait si bien ce qu'il y avait de facétieux dans cette scène, qu'il ne put pas garder son sérieux plus d'une minute, et que ce grand acteur fut contraint de se détourner, pour cacher, du moins à Ramin, le rire sardonique qui se manifestait malgré lui sur tout son visage.

Quoique Ramin ait été généralement et constamment reconnu pour un homme aussi borné que dépourvu de formes sociales, il a cependant montré une adresse assez rare et fort heureuse en quelques circonstances. J'en ai rapporté une preuve au sujet de mademoiselle de Valmore : en voici une autre bien plus remarquable. Le neveu et l'héritier de Frédéric avait contracté à Berlin, pendant le carnaval, quelques liaisons qui déplaisaient à son oncle : celui-ci, en partant pour Potsdam, le 23 janvier, envoya au prince l'ordre de le suivre dans le jour, et la défense de revenir ensuite à Berlin, et notamment le lendemain, jour où le prince Henri donnait son grand bal pour la naissance

du roi. Le neveu ne vit dans les dispositions de son oncle que la nécessité de mieux se déguiser pour sa course du lendemain. Mais à peine fut-il arrivé à Berlin, que Ramin reçut de Potsdam l'ordre de le faire arrêter : l'estafette trouva le gouverneur à table avec son aide-de-camp, l'un de mes élèves, de qui j'ai su ce fait. A peine eut-il vu l'ordre qui lui était remis, qu'il feignit une vive impatience de ne pouvoir déchiffrer cette pièce. Il ordonna donc à son aide-de-camp de prendre la lumière et de l'éclairer. Ce jeune homme, placé derrière lui, lut aussi facilement que son général l'ordre adressé à celui-ci, et comprit que l'intention de son chef était qu'il commît une indiscrétion. En conséquence, après avoir commandé l'escouade convenable pour cette expédition, il se hâta de se rendre au bal sous un déguisement bien complet, et d'avertir le prince, qui partit à l'instant, et s'en retourna à Potsdam. Ce fut ainsi que Ramin fit les diligences qui lui étaient prescrites, et les fit inutilement. Dans cette circonstance, il fallut sans doute que l'aide-de-camp fût assez intelligent pour deviner ainsi l'intention du gouverneur : mais on ne peut disconvenir que ce dernier, qui le connaissait,

n'ait mis beaucoup d'adresse dans sa conduite, car il reçut l'ordre, n'en parla à personne, l'exécuta ponctuellement, et prouva par sa diligence même que le prince n'était pas venu à Berlin. Et voilà comment les rois les plus vigilants sont servis par les hommes les plus dévoués et les plus fidèles, dans les affaires qui tiennent à la politique ou à ceux de qui l'on a réellement à craindre pour le présent ou pour l'avenir.

Ramin mourut d'une attaque d'apoplexie. Quand on annonça cette mort au roi, celui-ci dit : « C'est de sa faute; il n'a jamais voulu » mettre de moutarde dans son café, malgré ce » que j'ai pu lui dire à ce sujet. » Ce roi prétendait que quelques grains de moutarde dans le café, quand on le fait bouillir, sont un préservatif sûr contre cette maladie.

LE GÉNÉRAL LENTULUS.

J'ai parlé ailleurs du général Lentulus : aide-de-camp de Frédéric à l'avènement de celui-ci au trône, il a fait toutes les guerres de ce roi, si on en excepte celle de la succession de la Bavière, époque à laquelle il était déjà retourné en Suisse. Il était très bel homme : on ne peut pas douter qu'il n'ait été brave; il faut l'avoir été pour s'être maintenu si longtemps en faveur auprès du héros de la Prusse : mais je n'ai jamais ouï vanter ses talents ni ses lumières. Il s'était allié à une des premières familles du pays, et avait perdu sa femme bien des années avant mon arrivée. Il en avait eu un fils que j'ai vu officier dans les gendarmes, très joli garçon et généralement aimé. Par malheur, ce jeune homme, au cœur de l'hiver, et par un froid très rigoureux, ne prit aucune précaution en sortant d'un bal chez la reine, où il avait beaucoup dansé : de là une sorte de rhume, et puis une véritable maladie de poitrine, qui l'emporta après plus d'un

an de langueur et de souffrance. Il ne fut abandonné ni de ses parents, ni de ses amis, durant cet intervalle : mais jamais il n'eut une visite de son père, quoiqu'il eût si ardemment désiré et fait solliciter cette consolation, et qu'il n'eût jamais été brouillé avec lui. Ce trait révolta tous les esprits : ce fut un vrai scandale. Ce n'est pas tout que de mépriser la mort pour son propre compte : il y a des sentiments que ce mépris ne doit pas même affaiblir, sans quoi il n'est plus lui-même que férocité.

On a vu en d'autres articles comment le général Lentulus brouilla le prince Ferdinand de Brunswick avec le roi de Prusse; comme on a vu aussi les reproches que ce roi se crut fondé à lui faire au sujet du voyage du grand-duc de Russie. L'opinion publique ne lui était pas d'ailleurs favorable sur l'article du désintéressement : on a conté, dans le temps, qu'un bijoutier étranger s'étant adressé à lui pour faire voir au roi une tabatière aussi curieuse par les figures mobiles qu'elle offrait que précieuse par la matière, lui avait donné dix louis pour engager sa majesté à en faire l'acquisition; que n'ayant ensuite aucune nouvelle ni

de ce bijou, ni de la négociation, et ne parvenant même plus à obtenir une audience du général, le bijoutier avait donné au domestique de son excellence quatre ducats pour solliciter son maître de le recevoir et de l'entendre. Le domestique ne put réussir; mais comme il avait fait pour remplir sa promesse tout ce qui avait dépendu de son zèle, il refusa de rendre les ducats. Poussé au désespoir, le malheureux étranger écrivit dans les termes les plus menaçants au général, qui ordonna à son domestique de restituer l'argent qu'il avait reçu. « Vous savez que je l'ai bien gagné, » répondit celui-ci : « cependant je le rendrai, si » vous rendez la boîte et les dix louis que vous » en avez reçus. » Négociation qui fut terminée par cette réplique : « Tu es un mauvais sujet; » tiens, rends-lui sa tabatière, et qu'il n'en soit » plus question. »

Le général Lentulus n'étant plus reçu comme autrefois, se dégoûta de la Prusse, et désira retourner en Suisse : Frédéric ne demandait pas mieux. Cependant sa majesté, qui a toujours eu un faible pour les anciens compagnons de sa gloire et de ses travaux, ne voulut pas que cette retraite eût l'air d'une disgrâce. Comme

la place de gouverneur de Neufchâtel et Valangin était vacante depuis la mort de mylord Marschal, il la lui donna; et ce fut sous ce titre que son excellence alla vivre à Berne, plus encore qu'au chef-lieu de son gouvernement. Ce fut durant cette dernière période de sa vie, qu'il fut nommé, par le canton de Berne, commandant des troupes françaises, sardes et suisses qui firent le siége de Genève.

Les MM. Lentulus ou de Lentulus prétendent descendre des Scipions. Une branche de cette famille, si célèbre dans les beaux temps de la république romaine est venue, disent-ils, se cacher en Suisse pour échapper aux persécutions ou proscriptions des empereurs; et cette branche y est restée. On ne peut pas nier que cela ne soit possible : mais, alors même que le fait serait probable, des probabilités ne sont pas des preuves; l'on observera, d'ailleurs, que déjà du temps de Cicéron, et lors de la conspiration de Catilina, les Lentulus ou Scipions de Rome étaient bien déchus de ce qu'avaient été les vainqueurs de Carthage et l'ami de Térence. Au reste, je ne m'arrêterai pas aux sentiments qui provoquent ces prétentions d'origine, que rien ne prouve; mais j'observerai que le res-

pect dû aux noms illustres, que même personne ne nous dispute, est un héritage qui s'accroît en faveur de ceux qui héritent en même temps des vertus et de la haute capacité de leurs ancêtres; que c'est un bien qui, s'il ne s'accroît pas, se maintient encore en faveur des descendants chez qui le manque d'un mérite distingué est du moins racheté par des vertus domestiques et sociales; mais que lorsque les héritiers des grands hommes n'ont plus que de l'ineptie et des vices, la gloire dont ils sont indignes n'est plus qu'une tradition historique qui, pour eux, change leurs propres noms en une éclatante et juste flétrissure!

LE GÉNÉRAL D'ANHALT.

Ce général qui, selon Mirabeau, est né d'une cuisinière et d'une foule de pères; qui, selon le même, a été palefrenier, puis a vendu du café en contrebande, et a été surtout espion, est parvenu pour un temps à une sorte de toute-puissance, en sa qualité d'adjudant-général de Frédéric-le-Grand. Je ne sais d'où lui est venu le nom qu'il a porté. J'ignore aussi en quel temps et comment il est entré dans l'armée, mais il est bien démontré que nul homme ne possédait à un plus haut degré que lui le génie de la guerre, sous le double rapport des conceptions et de l'exécution. De son temps, toutes les affaires militaires marchaient avec ordre, sans embarras et sans retard. J'ai vu toute l'armée prendre à son nom l'air de la déférence et du respect. J'ai vu le temps où les militaires n'osaient chercher à faire leur cour au roi, et moins encore au prince de Prusse, de peur de lui déplaire. Une chute de cheval où il fut si grièvement blessé à la tête, qu'il fallut le tré-

paner, lui laissa par moment, ou au moins pour un temps, une sorte d'aliénation d'esprit qui arrêta sa fortune militaire. On dit qu'après le décès de Frédéric, il découpa la tête de ce grand homme sur le portrait qu'il en avait et la remplaça par la tête de l'héritier, de ce même neveu dont il avait paru être l'ennemi jusque là, et qui lui donna le cordon de l'aigle noir, mais le laissa végéter dans sa retraite, où il est mort.

M. DE PIRCH.

Le baron de Pirch était le plus jeune de trois frères voués au service militaire : ses deux aînés, beaucoup plus âgés que lui, étaient déjà dans les grades supérieurs, que lui-même n'était encore que page de Frédéric. L'un était général bien avant que ce page quittât la Prusse, et le second était prêt à le devenir. Tous étaient des officiers braves et très distingués. Quant à leur famille, elle était du nombre de ces familles anciennes, honorées, mais peu riches, et qui souvent sont l'honneur et le soutien des empires. En quittant la Prusse vers la fin de 1784, j'ai vu, à Wesel, deux fils du général, lieutenants dans un régiment de cette garnison, jolis garçons, bien nés, et qui me parurent tout-à-fait dignes de leur nom. Ils me chargèrent, pour leur oncle, alors en France, de compliments dont je n'ai pas eu l'occasion de m'acquitter.

Le baron de Pirch avait fait toute la guerre de sept ans, comme premier page, toujours à côté ou à la suite de Frédéric. Dans ses marches, ses

campements et ses batailles, il fut exposé à autant de dangers que son maître, supporta beaucoup plus de fatigues, et coucha toujours sur la dure, à l'entrée de la tente royale. Il n'y a pas de marques de dévouement qu'il ne lui ait données. J'ai dit ailleurs comment il lui avait sauvé la vie à la suite d'une bataille perdue. On conçoit que de si longs et si fidèles services étaient gravés dans la mémoire de ce monarque : il était bien évident que celui-ci n'attendait qu'une occasion favorable pour placer avantageusement son page, et en accélérer ensuite l'avancement autant que les circonstances et la bonne conduite de ce jeune homme l'auraient permis.

Telles étaient les positions respectives du page et de son souverain, lorsque des rapprochements malheureux, l'envie de plaire d'un côté, et une confiance flatteuse de l'autre, firent de M. de Pirch l'affidé secret et intime du prince héréditaire. Bientôt son altesse royale n'eut plus de courses à faire *incognito* qu'avec cet ami; et bientôt Frédéric fut instruit que souvent, tous deux, en habits bourgeois et sans aucun domestique, partaient à neuf ou dix heures du soir, prenaient au galop la route de Berlin, et revenaient vers les trois

heures et demie du matin. Le roi prit Pirch à part, et lui dit : « On m'assure que vous vous » dérangez : j'ai peine à le croire; cependant, » comme vos égarements vous seraient funestes » et que je m'intéresse à vous, j'ai voulu vous aver- » tir.—Ah, sire, quelle horrible calomnie! — Si » ce sont des calomnies, vous devez être assuré » qu'elles ne vous nuiront pas auprès de moi ; » mais si l'accusation est fondée, faites atten- » tion à l'avis que je vous donne, et profitez- » en. » Peu de temps après, nouveau sermon. » Pirch, lui dit le monarque, vous vous perdez : » je veux bien vous en avertir encore une fois, » mais prenez garde à vous. — Sire, ce sont mes » ennemis qui veulent me perdre dans l'esprit » de votre majesté. — Je ne vous demande point » toutes ces dénégations ; je me borne à vous » montrer l'abîme où vous vous précipitez. »

Frédéric ordonna de venir l'avertir à l'instant même où les deux cavaliers si bien surveillés seraient sortis sous leurs déguisements, et il n'eut que deux ou trois jours à attendre. Prévenu du départ, informé de l'heure du retour, le roi se leva, s'habilla, et s'en alla dans la chambre de son page. A quatre heures moins un quart, M. de Pirch se présenta une lanterne

sourde à la main : dès qu'il parut, Frédéric s'offrit à lui dans toute sa sévérité, et lui dit : « Je suis bien aise, monsieur, de voir par moi-» même comme on vous calomnie ! Vous êtes » effectivement très rangé ! » En disant ces mots, le roi fit appeler la garde : on vint prendre le pauvre jeune homme, qui était resté immobile et confondu ; on le conduisit au corps-de-garde, d'où on le fit partir le lendemain, sous escorte, pour Magdebourg. Il fut placé dans un régiment de cette garnison, en qualité de bas-officier, ou junker : au bout de deux ans, Frédéric, le croyant corrigé et suffisamment puni, le fit sous-lieutenant : son mérite, sa bonne conduite et son exactitude tardèrent même assez peu à l'élever au grade de lieutenant, et l'on pouvait présumer que le tort qu'il s'était fait par ses liaisons avec le prince se réparerait entièrement dans la suite.

Mais à son premier malheur en succéda un autre qui le replongea dans de nouvelles peines. Son régiment fut donné à un général qui, autrefois, avait eu une querelle avec M. de Pirch l'aîné, et à qui il paraît que ce dernier avait fait peur. Moins les âmes sont courageuses, plus elles sont vindicatives. M. le général, détestant le

nom de Pirch, ne manqua pas de persécuter son pauvre lieutenant à tort ou à travers, et en toute occasion : celui-ci passait la moitié de sa vie aux arrêts, et ne se montrait jamais sans avoir à essuyer un regard désobligeant, ou à se voir adresser des paroles dures. A la fin, la patience lui échappa, et il se permit de répondre qu'il invoquait le témoignage de tous les officiers du corps, que s'il y en avait un qui fût plus exact que lui à tous ses devoirs, il se soumettait à tout; mais que cela n'étant pas, il espérait que M. le général voudrait bien être plus juste envers lui. Dans l'agitation où il était, il ajouta : « Je sais, monsieur le général, que vous avez » eu autrefois une querelle avec mon frère aîné : » si vous vous en souvenez, vous pouvez la » terminer avec lui, comme et quand il vous » plaira : mais vous conviendrez, j'espère, qu'il » n'y a pas de raison pour que j'en sois la victime. » Ce mot, dit en présence de tous les officiers du régiment, ne fut reçu que comme une insolence punissable qui aggrava de beaucoup la position de M. le lieutenant, et le détermina enfin à quitter le service.

Ce projet, qui devait avoir de si grandes conséquences par rapport à lui, n'était pas fa-

cile à exécuter. Mais de quoi une volonté forte, une attention soutenue et une industrie persévérante ne viennent-elles pas à bout ? Dans l'armée prussienne, chaque officier supérieur prend dans la compagnie à laquelle il est attaché un soldat qui lui sert en quelque sorte de domestique, et qu'on appelle *ordonnance*. Les chefs ont ces ordonnances de droit et pour le service militaire : quant aux officiers des grades inférieurs, ils n'ont pas cet avantage ; cependant ils ne manquent guère de se choisir quelques soldats qu'ils tiennent habituellement auprès d'eux, et c'est un usage que l'on tolère par raison d'économie. M. de Pirch avait pris de cette sorte un soldat français, actif, intelligent et adroit, et il en fit son confident. Pour parvenir à obtenir son congé, il fallait que M. le lieutenant devînt malade, le fût longtemps, et enfin fût reconnu incurable et incapable de servir : ce sont trois points qui offraient bien des difficultés. La première chose était de choisir l'espèce de maladie que l'on voulait avoir. M. de Pirch se décida pour une maladie de poitrine : il lui fut aisé de se procurer un petit rhume ; ses chagrins pouvaient y joindre de l'agitation et quelques mouve-

ments de fièvre, et la diète ainsi que la retraite lui donnèrent en même temps l'air pâle et la maigreur. C'étaient là de bonnes avances; mais elles ne suffisaient pas, il fallait cracher le sang, et même habituellement et durant toute la maladie, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il eût son congé. Pour cela, il eut soin d'avoir toujours secrètement et dans un coin bien caché, quelques pigeons en vie. Il eut soin de plus de se tenir lui-même constamment à la fenêtre, ou d'y placer son soldat, aux heures où il savait que les gens de la faculté ou les officiers supérieurs pouvaient le venir visiter; et dès que l'on apercevait un de ces argus officieux et dangereux, on coupait le cou à un pigeon, et le malade mettait du sang de ce pigeon dans sa bouche, et l'y retenait. Dans cet état, il ne répondait aux questions obligeantes du visitant qu'avec embarras, et d'une voix entrecoupée et faible : après quelques mots ou courtes phrases, il toussait et crachait le sang presque pur. Ce jeu dura jusqu'à ce qu'enfin M. le général de Saldern, gouverneur de Magdebourg, qui le venait voir fréquemment, écrivit au roi que ce pauvre jeune homme était attaqué de la poitrine de manière à ne pouvoir pas en revenir;

et que si, même par miracle, il pouvait encore se traîner quelques années, il était bien certain qu'il ne serait plus en état de faire aucun service militaire. Sa majesté donna donc son congé à M. de Pirch, avec la reversale d'usage, dont on tient peu de compte, et qui porte qu'on n'entrera dans aucun autre service.

J'étais seul à causer avec madame du Troussel, un soir au moment où le jour baissait, lorsqu'on introduisit un jeune homme de fort bonne mine et en habit bourgeois. « Ah! mon » Dieu, s'écria la dame en le voyant, comment, » mon enfant, vous voilà! Je suis charmée de » vous voir; mais l'habit que vous avez indique-t-il un voyage fait *incognito*, ou bien » avez-vous votre congé? — Madame, j'ai mon » congé absolu. — Croyez que j'ai bien su toutes vos adversités, et que j'y ai pris une part » très vive. — Je n'ai point ignoré, madame, » l'intérêt que vous avez daigné prendre à mon » sort; et c'est au moment même où j'arrive à » Berlin que je viens vous en témoigner ma » reconnaissance. — Eh, dites-moi, que comptez-vous devenir maintenant? — Madame, » mon sort à venir n'est point encore décidé : » cependant je n'en suis pas fort inquiet.—Res-

» tez-vous quelque temps avec nous? — Non, » madame, je pars demain à quatre heures » du matin. — Et pour quel endroit? Allez-» vous rejoindre vos frères? — Non, madame: » mon voyage en ce moment est un secret: » pardonnez-moi de le garder encore, mais » comptez qu'il ne tardera pas à vous être ré-» vélé. — Pouvez-vous passer la soirée avec » nous? — Je ne puis, madame, avoir cet hon-» neur-là: je vais prendre un peude repos, et » demain je partirai sans avoir vu aucune autre » personne que vous. — Je vous suis obligée » d'avoir songé à moi; et je vous assure que je » le mérite par les vœux que j'ai toujours for-» més, et que je formerai toujours pour vous. »

Ce jeune homme se retira sans avoir voulu s'arrêter plus long-temps; et ce fut apres son départ que madame du Troussel me dit que c'était M. de Pirch, sur le compte duquel elle me raconta ensuite tout ce que j'en ai dit ci-dessus, sauf l'article des pigeons que nous n'avons su que depuis. M. de Pirch partit en effet le lendemain: il se rendit à Hesse-Darmstadt, où il était fortement recommandé par le prince royal de Prusse; recommandation à la suite de laquelle il fut placé comme capitaine, et quel-

que temps comme major dans le régiment de ce landgrave au service de France, et en garnison à Strasbourg. Frédéric n'apprit point toutes ces nouvelles sans un véritable dépit : aussi quand il vint, au printemps suivant, faire ses revues à Magdebourg, il dit au général de Saldern, en l'abordant : « Mon cher général, ce jeune Pirch nous a joués vous et » moi, malgré notre expérience et nos cheveux » gris ! Cela vous apprendra, j'espère, combien » il faut se défier de tous ces étourdis. » Ce roi employa cette tournure amicale, parceque M. de Saldern, l'un des plus vieux généraux de l'armée, était extrêmement respecté en Prusse, à raison de ses services et de son mérite personnel.

M. de Pirch se fit bientôt remarquer en France par deux qualités qui paraissent contradictoires, et qui néanmoins se réunissent souvent chez le même homme : une grande aménité dans la société, et une sévérité extrême dans le service militaire. Il introduisit dans le régiment de Hesse-Darmstadt une discipline vraiment prussienne ; ce qui fit une très grande sensation dans le temps, et fut cause que la cour de Versailles fixa particulièrement son

attention sur lui. Il fit en conséquence plusieurs voyages à Paris, et même y résida quelquefois assez long-temps. Ce fut dans un de ces séjours qu'il composa ses *Essais de tactique*, conjointement avec un officier de la maison du roi, devenu l'un de ses amis; ouvrage pour lequel ils reçurent plusieurs gratifications qui se fondirent promptement dans leurs mains.

Lorsqu'il fut question d'aller faire le siége de Gibraltar, M. de Pirch obtint d'être employé à cette expédition. Il mourut en 1785 ou 1786, et assez jeune encore, d'un polype au cœur.

Il s'était marié à Strasbourg, et y avait épousé une demoiselle appartenant à une famille de Lorraine : il a eu de ce mariage un fils, qui, resté en France avec sa mère, a fait ses premières études à Metz. Lorsque Guillaume II, devenu roi de Prusse, a fait sa campagne en France en 1792, il a voulu avoir ce jeune baron de Pirch, fils de son ancien ami; et l'ayant obtenu de la mère, il lui a fait continuer le cours de son éducation dans ses états, et l'a placé ensuite dans le régiment de ses gardes, à Potsdam, où ce jeune homme est aujourd'hui lieutenant. Je l'ai vu à Paris, en 1802,

à la suite d'un congé qu'il avait obtenu pour venir voir madame sa mère, et pour régler quelques affaires de famille. C'est un très beau cavalier, qui retrace parfaitement feu son père, par l'extérieur de sa personne, et surtout par son amabilité, son honnêteté, et toutes les qualités qui tiennent au caractère et garantissent un vrai mérite.

MIRABEAU.

DE LA MONARCHIE PRUSSIENNE.

Je place à la suite de ce volume, consacré au gouvernement civil et militaire de Frédéric, des notes faites sur l'ouvrage de Mirabeau intitulé *De la monarchie prussienne*, notes que je viens de trouver dans les manuscrits de mon père. J'ignore à quel usage il les avait destinées ; mais on voit qu'il les écrivit après la publication de ses *Souvenirs*. Quoiqu'elles portent le caractère d'un travail ébauché ou commencé plutôt qu'achevé, elles ajoutent quelques faits à ceux que contient ce dernier ouvrage ; elles en précisent et en rectifient d'autres, et achèvent d'attester combien il était loin d'avoir épuisé tout ce que sa mémoire pouvait lui fournir sur Frédéric, la Prusse, etc. Bon THIÉBAULT.

TOME Ier, LIVRE Ier.

Le grand-électeur est peint, dans cet ouvrage, comme très grand homme, sous tous

les rapports, et même comme guerrier, ce qui néanmoins semble extraordinaire, quand on se rappelle qu'avec trente mille hommes, il a fui depuis le Rhin jusqu'à Halberstadt, devant Turenne qui n'en avait que neuf mille. Ce prince, dit Mirabeau, a sauvé et recréé ses états, et cela est vrai. Il ne lui reproche que ses essais en marine, inspirés par M. Raule, et en cela Mirabeau a peut-être tort; mais il a raison de le qualifier de *prince laborieux, humain et magnanime:* il pouvait même ajouter, prince qui avait autant de connaissances et de lumières en administration, que de zèle et de sagesse.

Le prince Eugène disait que l'empereur aurait dû faire supplicier ceux qui le portèrent à reconnaître la dignité royale de Frédéric Ier; mais l'argent fait tout, et, après quelques tentatives inutiles, Frédéric Ier obtint cette reconnaissance, moyennant trente millions de France, habilement distribués.

Le tableau que fait Mirabeau des établissements fondés par ce prince est loin d'être complet. Outre ce qu'il cite, Frédéric-Guillaume établit encore le Lagerhauss comme dépôt de laine ; il établit une fabrique de velours à Pots-

dam ; il ordonna la culture des mûriers ; il forma le grand directoire, composé de six départements réunis ; il chercha à modérer l'avidité des avocats, etc. ; il fonda la maison des orphelins à Potsdam, sur les produits du Lagerhauss ; il établit aussi une maison d'enfants trouvés ; il donna un revenu à l'académie, qu'il méprisait ; il forma la maison des cadets à Berlin.

Mirabeau a tort d'attribuer aux deux impératrices seulement le premier partage de la Pologne, dont le plan est dû au prince Henri. Guischard, qui sourit à la lecture d'un passage de Cicéron, ne prouve rien.

Mirabeau justifie Frédéric II sur ses guerres ; mais il ne donne pas toujours les raisons les plus propres à établir cette justification. Il présente mal le travail de ce roi avec ses secrétaires. Il est bien ignorant sur tous ces points, ainsi que sur la guerre de la succession de Bavière, et sur tant d'autres articles, où il remplace les faits par les jeux de son imagination. Il cite une anecdote curieuse sur une trame ourdie contre l'électeur de Saxe, par la mère de ce prince ; mais il n'indique aucun garant : ainsi est-il vrai qu'un M. Dagdalo devait se rendre à Ratisbonne pour y fournir, au

nom de la mère, les preuves que le fils était bâtard d'un M. Witztsurn, tué alors en duel par un M. de Mayern? est-il vrai que tout cela, découvert par Frédéric, se termina par faire conduire M. Dagdalo à la forteresse de Kœnigsthein, où il a dû rester et mourir?

Frédéric a fait beaucoup de bien en législation, par la tolérance non ordonnée mais pratiquée; par ses lois sur le mariage et le divorce; par d'autres lois en faveur des paysans, etc.; il a beaucoup fait pour le partage des communes, pour le dessèchement des marais, pour la construction des digues, etc. Mirabeau loue son zèle et l'accuse d'erreurs en ce qui tient aux fabriques...

« Sans les contrebandiers, dit-il, les provin-
» ces prussiennes seraient privées de tout com-
» merce il y a long-temps. » Jamais on n'a dit une chose plus fausse et plus absurde.

« Tous les temps, tous les pays, tous les
» climats ont vu les mêmes maux, ouvrage des
» publicains; ils ont toujours commencé par
» être vils; ils sont toujours devenus juges dans
» leur propre cause; et enfin oppresseurs à dé-
» couvert, destructeurs des mœurs, dépréda-
» teurs de l'état par métier: les introduire chez

» soi comme a fait le roi de Prusse, c'est effec-
» tuer chez tout un peuple cette imprécation
» que Junon lançait contre les Troyens, *Ache-*
» *ronta movebo.* » Application maladroite, parcequ'elle est exagérée : déclaration froide pour la même raison.

« Compagnie de l'Elbe, compagnie de l'Oder,
» compagnie des Indes, compagnie des harengs,
» compagnie du sel, compagnie d'assurance,
» compagnie maritime, compagnie des bois à
» brûler, compagnie des tabacs, etc., et tou-
» jours avec des priviléges! ajoutez-y le café,
» les cartes à jouer, etc. » — Frédéric, en administrateur aussi actif que sage, voulut essayer chez lui ce qu'il croyait avoir été ou être encore utilement usité en Angleterre, en Hollande, en France ou ailleurs : si diverses circonstances ont été cause qu'il n'a pas toujours eu le succès qu'il avait espéré, il faut s'en prendre à l'instabilité des choses humaines, aux torts de quelques agents, et non à son génie ou à ses vues.

Il dit que dans les états prussiens on consommait alors dix millions de livres de sucre par année : depuis les deux derniers partages de la Pologne et les acquisitions d'Erfurt, Hilde-

sheim, Munster, etc., on doit porter cette quantité annuelle à plus de douze millions de livres.

Pour reprocher à Frédéric de n'avoir point protégé les littérateurs allemands, il assure lui avoir dit : « Pourquoi le César des Germains » n'en a-t-il pas été l'Auguste? » A quoi le roi répondit : « Mais qu'aurais-je pu faire en fa- » veur des gens de lettres allemands qui leur » valût le bien que je leur ai fait en ne me » mêlant pas d'eux, et en ne lisant pas leurs » livres ? » Excellente épigramme, que Mirabeau loue et ne loue pas assez; on y retrouve, dans un roi vieux et mourant, l'esprit juste et fin, réfléchi et agréable, qu'il a eu toute sa vie.

Frédéric estimait peu Wolff, que Mirabeau estime beaucoup : c'est que le premier en connaissait les œuvres si volumineuses, que le second n'a jugé que sur paroles d'Allemands, et surtout de Nicolaï. Cependant Frédéric, devenu roi, rappela Wolff à Halle, à cause de la foule de ses auditeurs; ajoutez.... et pour reparer une des plus odieuses et des plus ridicules persécutions de son père.

Mirabeau loue avec raison, et comme un chef-d'œuvre, l'édit que Frédéric donna en 1768, sur les colléges.

Il cite, comme une anecdote très consolante, l'exemple d'un M. de Rochow, seigneur de Rekant, chanoine de Halleberstadt, qui se fit maître d'école de ses paysans.

Frédéric mourut le 17 août 1786, à deux heures vingt minutes du matin, de la même maladie que le grand électeur, avec la même égalité d'âme, et ne cessant de gouverner qu'en cessant de vivre.

Le seul Möllendorff pleurait. (On assure que le général Prittwitz pleura également.) Au serment des troupes de la garnison de Berlin, reçu par Möllendorff, le regard profondément triste de ce brave général et gouverneur, ses larmes involontaires, son parler mâle et attendri, sa contenance d'un héros blessé, brisaient l'âme de tout observateur sensible.

« Egalement remarquable par l'audace de sa » pensée, la sagacité de son esprit, l'énergie de » sa prudence et la fermeté de son caractère, on » ne sait qu'admirer le plus de ses talents variés, » de son profond jugement ou de sa grande » âme; brillant de toutes les qualités physiques » et morales, fort comme sa volonté, beau » comme le génie, actif jusqu'au prodige, il per- » fectionna, il compléta tous ses avantages, et

» ne fut pas moins éminemment son propre » ouvrage que celui de la nature. Né facile, il » se rendit sévère; absolu jusquà la plus redou- » table impatience, il fut tolérant jusqu'à la » longanimité ; vif, ardent, impétueux, il se » fit modéré, calme, réfléchi... Jamais mortel » ne fut constitué pour le commandement » comme lui : il le savait, et travailla infatiga- » blement pour le bonheur des autres hommes, » qu'il estimait peu. Il ne connut qu'une pas- » sion, la gloire, et fut ennemi de la louange; » il n'eut qu'un goût, et pour soi-même, et ne » vécut que pour les autres; il n'eut qu'une oc- » cupation, son noble métier de roi, etc. » Ce passage, parcequ'il est vrai, est beau : mais pourquoi l'affaiblir par tant d'autres, qui sont souverainement injustes ?

LIVRE II.

Frédéric a établi une compagnie de cadets gentilshommes à Stolpet (en Poméranie), une autre à Culm (dans la Prusse occidentale).

Mirabeau parle beaucoup, et toujours bien, de Brenkenhoff, et il a raison.

Après la guerre de sept ans, Frédéric a versé

dans la seule Poméranie, cinq millions quatre à cinq cent mille livres, sans compter les maisons, granges et étables, qu'il a fait rebâtir; douze mille trois cent vingt-sept chevaux, qu'il a fait distribuer; et le don, pour semailles, de neuf cent trente vispels en seigle, deux mille quarante-quatre en orge, et sept mille deux cent vingt-quatre en avoine. (Le vispel est de quatre boisseaux de Paris.)

Dans la Nouvelle-Marche, il a donné plus de trois millions de livres, six mille trois cent quarante-deux chevaux, soixante-huit mille huit cent quatre-vingt-six brebis, sans compter le dessèchement de trois marais donnant quarante-quatre mille sept cent quarante-sept arpents à la culture; deux mille cinq cent quatre-vingt-une familles, ou onze mille quatre vingt-neuf âmes en colonies; treize cent quinze chevaux, sept mille six cent cinq bêtes à cornes; deux cent dix-sept mille six cent quatre-vingt-quatre écus de capital; le tout, ouvrage du seul Brenkenhoff, page du vieux prince de Dessau, jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans; enfant de la nature et élevé comme tel, administrateur-général des finances à Dessau, et enfin conseiller privé en Prusse, où il fit faire le ca-

nal de Broenberg, et obtint et conserva la confiance de Frédéric.

En Silésie, ce roi a rebâti et embelli toutes les villes. Après la guerre de sept ans, il a remis tous les impôts directs pour six mois, donné dix-sept mille chevaux, du blé pour les semailles et pour nourrir ceux qui se trouvaient dénués de tout; il y a placé vingt mille sept cents colons; il y a rebâti en pierres vingt-sept villes qui ne l'étaient qu'à la polonaise; en vingt ans, il y a versé six millions deux cent mille reisdallers, et y a très restreint le despotisme des seigneurs.

Il a dépensé quatre millions cinq cent soixante-un mille deux cents livres, à Berlin, pour bâtisses, de 1780 à 1785.

Mirabeau dit du général Winterfeld, « Mi-» litaire plus que médiocre, homme déloyal, » mauvais citoyen, sujet peu fidèle, ayant eu » plus de crédit auprès de Frédéric que tout » autre mortel.... » Tous ces faits sont exagérés, et le premier est faux.

Le buste de Coccéi est dans la cour de l'hôtel des tribunaux de justice.

Le roi, dit-il, n'a pu établir les accises en Westphalie.... Le fait est que M. Horst, alors

ministre en Westphalie, engagea le roi à y remplacer les accises par un autre mode de revenu qu'il lui proposa : Frédéric y consentit, parceque la Westphalie est trop loin du centre, parcequ'elle est extrême frontière, proche voisine de la Hollande et du Rhin, trop exposée à la contrebande, ayant des priviléges ou préjugés anciens, etc. Il nous présente ici comme destructive des mœurs la contrebande, qu'il vante ailleurs; de même qu'il peint comme le plus grand malheur les enrôlements, qu'il justifie dans un autre endroit.

TOME III, LIVRE IV.

(Pag. 60 et suiv.)

Misérable déclamation et désolante abondance de sophismes pour faire préférer le thé et le café à la bière.

LIVRE V.

Egale déclamation contre les raffineries de Splikgerb, et ensuite contre la prohibition des cafés, etc.; Mirabeau est d'ailleurs conséquent à ses principes et à son système d'économiste, modifié à sa manière. Il aurait pu citer ici l'accord de quelques soldats de Berlin, qui convin-

rent de faire chacun à son tour la contrebande de tabac, et d'être dénoncés l'un par l'autre; ce qui, faisant passer le dénoncé par les verges, assurait au dénonciateur une récompense de dix reisdallers que les associés partageaient entre eux; accord qui, ayant été découvert, fit supprimer la récompense.

La compagnie maritime qui avait perdu huit cent mille écus sous de Lâtre, en a perdu deux cent mille sous de Gôrne, qui hypothéqua cent soixante-dix actions pour ses affaires personnelles. Cette infidélité fut dénoncée au roi, par le marchand génois Serra, que M. de Gôrne avait eu le crédit de faire mettre à Spandaw. (En 1780, de Gôrne fut arrêté et perdu.) Mirabeau, grand partisan de Struensée, que l'on accusait d'être le dénonciateur du ministre, charge Serra de ce fait, soit à tort, soit avec raison; il est très possible, au reste, que Struensée ait fait agir Serra, et l'ait servi.

TOME IV, LIVRE VI.

Les domaines du roi sont affermés à six ans de bail : les forêts, chasses et pêches sont des objets administrés à part. A côté des baillis ter-

riers, sont les baillis de justice, qui n'ont pour honoraires que des redevances taxées au rabais.

L'histoire que Mirabeau fait de la compagnie et de la régie du tabac n'empêche pas que toute cette affaire ne soit l'œuvre de Calsabigi; mais Mirabeau avait besoin de placer les Français et M. de Launay partout où il voyait le moyen d'accuser et de noircir, fût-ce même en calomniant.

Il est si mal instruit en beaucoup de points, qu'il remet l'accise aux Français en 1764, au lieu de 1766; M. Helvétius ne vint en effet à Berlin qu'en 1765, peu après moi, et n'exécuta le projet de Frédéric qu'à son retour à Paris.

Il dit que Bernard a volé la caisse, ce qui est faux : il lui adjoint un M. Morel, qu'il dit avoir été chassé, et dont je n'ai jamais entendu parler, moi qui ai tant vu Bernard et ses vrais adjoints, Lahogue, Langen, Saint-Cyr, etc.

Mirabeau parle et décide de la manière la plus tranchante sur la petite bière ou caffinte, sans avoir même daigné apprendre ce que c'est.

Il paraît attribuer à M. de Launay les quatre cent quatre-vingt-dix articles prohibés dont il parle; tandis que M. de Launay, dont l'ad-

ministration avait beaucoup à souffrir, sous tous les rapports possibles, de ces prohibitions, n'a jamais cessé de s'en plaindre et de les combattre.

Il arbitre très ridiculement à quarante-deux millions les faux frais et autres pertes causées par les contrebandiers, qu'il appelle le peuple. Ici et en plusieurs autres articles il n'est que l'écho machine de quelques marchands du pays.

Il a raison quand il dit que les accises occupaient cinq mille employés, dont environ quinze cents Français; mais il devait ajouter que les trois mille cinq cents non Français étaient, pour la plupart, des invalides, à qui, de cette sorte, l'on faisait un sort à la décharge du gouvernement; et que ces Français furent successivement remplacés par des Prussiens, à mesure que ces premiers eurent monté et organisé un nouveau service, et se furent créé des successeurs.

En faisant allusion au goût de Frédéric pour les fruits, et à son tempérament frileux, Mirabeau disait, « Sa vraie vocation eût été d'être *espalier*.

En 1772, les villes de la Marche électorale

lui offrirent cent mille écus qui leur restaient des sommes levées sur les dépenses municipales : le roi accepta cette somme, y joignit une somme égale, plaça le tout à quatre pour cent, et fonda de nouvelles écoles sur ce fonds : est-ce-là avidité, avarice et pressurage ?

Il rapporte un mot de Frédéric qui disait : « Si j'avais été guerrier, j'aurais voulu conquérir le royaume de Naples. » Voilà bien son goût pour les climats chauds, avec l'espoir de régénérer une nation.

TOME V, LIVRE VII.

« M. de Tauenzien, général en chef, d'une capacité peu ordinaire. » Ce général, gouverneur à Breslaw, et M. de Saldern, gouverneur à Magdebourg, étaient en effet très respectés de toute l'armée.

« M. de Gaudi, lieutenant-général, le plus ingénieux comme le plus savant de l'armée prussienne. » Ce mot est encore vrai ; M. de Gaudi était de plus très brave, très actif et très gai.

« Les lieutenants-généraux de cavalerie Dalwig et de Prittwitz, d'une haute réputation... » Surtout pour la bravoure et le zèle militaire.

Il vante encore, et avec raison, Thun, général de hussards; Kalkreut, dont j'ai beaucoup parlé dans mes *Souvenirs;* et Tempelhoff, officier d'artillerie et membre de l'académie.

On compte en Prusse quatre régiments d'artillerie, quatorze compagnies d'artillerie de garnison, et l'artillerie à cheval; de plus, deux cent cinquante cadets.

Il fait un grand éloge (sur parole) de Seydlitz, comme ayant perfectionné la cavalerie.

TOME VI, LIVRE VIII.

Il parle de Rosenfeld, qui a prêché qu'il était le messie, que les prêtres étaient des menteurs, et que Frédéric était le diable. Cet homme, qui avait un sérail où l'on trouvait trois sœurs livrées par leur père, fut condamné par le tribunal à être fustigé et renfermé à Spandaw; sentence confirmée par Frédéric, à cause du scandale.

Si Rosenfeld fut puni, Musenfeld, qui n'était qu'un prêcheur de réforme à Charlottenbourg, ne le fut pas, non plus que Spezer, pasteur à Francfort, et partisan zélé des piétistes, secte qui croit aux inspirations et aux

illuminations soudaines et surnaturelles de l'esprit divin, etc.

Quelques personnes (entre autres M. Eberhard, si je ne me trompe) avaient substitué aux vieux cantiques, souvent sottisiers, de Clément Marot et de Théodore de Bèze, de nouveaux cantiques plus décents, composés par Gellert, Cramer, etc.; le grand consistoire de Berlin approuva ce changement peu avant 1784. Un nommé Apitsch, mercier banqueroutier, se mit à la tête d'un parti nombreux de prêtres et autres pour s'y opposer. Il présenta un placet à Frédéric, qui mit fin à cette querelle en répondant que, « si ses sujets » voulaient chanter les sottises des vieux can- » tiques comme... » (ici il en citait deux ou trois passages les plus indécents ou les plus ridicules), « ils en étaient les maîtres, et qu'il » n'entendait pas qu'on les en empêchât. » C'est ainsi que bien auparavant il avait décidé qu'il était permis à ses fidèles Neuchâtelais d'être aussi éternellement damnés qu'ils le jugeraient à propos, pourvu qu'ils laissassent en repos celui qui ne voudrait pas croire aux peines éternelles. Aucun sectateur de Rosenfeld ou autres n'a été poursuivi, ni même inquiété.

M. Bardt, savant de Leipsick, devenu socinien, fut persécuté chez lui à Erfurt, chez les Grisons, et dans un comté d'Allemagne : il se retira à Halle, où Semter, théologien, qui n'a pas rougi de se faire disciple du baron de Hirschen, apologiste de la médecine universelle, et M. Eberhard, philosophe sectaire (que j'ai bien connu[1]), se livrèrent à la jalousie de métier la plus active, et firent défendre de laisser professer cet homme de mérite, père de famille et *sacré comme le malheur*. Frédéric ignora ou feignit d'ignorer ce fait scandaleux. Ce roi avait protégé contre les prêtres, Edelman, qui le premier en Allemagne avait imprimé les opinions sur lesquelles il fondait son incrédulité. Mirabeau dit que Frédéric n'a manifesté d'éloignement ou de préjugés que contre les juifs. Ce mot n'a été soufflé à Mirabeau qu'à cause de l'aventure de Mindleson, dont il n'a pas connu le vrai motif. (Voy. t. V, p. 116 de mes *Souvenirs*.)

S'il est vrai que Frédéric ait été reçu franc-

[1] Tous deux étaient au moins sociniens ; le premier ayant nié dans ses écrits l'authenticité du Nouveau Testament ; et le second ayant échangé sa cure de Charlottenbourg contre une chaire de Halle, pour avoir publié une nouvelle apologie de Socrate.

maçon à Brunswick par le comte de la Lippe, le 14 août 1738, comme l'affirme M. de Bielfeld, il faut dire que cette première cérémonie lui parut insuffisante ou irrégulière ; car le fait de Berlin, cité dans mes *Souvenirs*, est incontestable : il eut lieu en 1740; et ce roi tint sa première loge à Charlottenbourg, où il reçut son frère le prince Henri et quelques autres personnes.

Mirabeau parle ensuite de Schrapfer, cafetier à Leipsick ; de Saint-Germain, dont le thé rendait immortel; des Gassner, des environs de Ratisbonne; de Lawater, Suisse; de Mesmer et de Cagliostro, illuminés; de Zinnendorf, médecin et fripon à Berlin, et qui de mon temps y fonda un nouveau système de maçons, *les maçons électiques*, etc.

Il nous dit aussi que Basedow, fondateur d'une école réelle, n'a pas trouvé chez les princes trente mille écus dont il avait besoin pour son plan; qu'un nommé Franck les trouva chez les dévots; et que le prince de Dessau fit ce qu'il put pour ce philanthropin, dont les écoles ont eu beaucoup de succès.

Je ne sais si Coccéi était étranger ou noble; mais il était fils d'un savant professeur de droit

à l'université de Francfort-sur-l'Oder. On a de lui plusieurs ouvrages estimés et souvent cités en Allemagne.

Thomasius avait été plus heureux que M. Bardt : chassé de Leipsick pour avoir attaqué les préjugés les plus absurdes, comme les histoires de revenants, etc., il se réfugia à Halle, où il fut tranquille.

Maupertuis fut nommé président de l'académie en 1746. Il est mort en 1759. Le premier édit de l'académie est de 1744.

Il y a quatre universités dans les états prussiens : celles de Halle, Francfort-sur-l'Oder, Kœnisberg et Duysbourg. Berlin a une académie de peinture. (La deuxième école militaire dont je parle ne serait-elle pas celle qu'il place à Lignitz?)

Dès 1750, Frédéric avait chargé le grand consistoire luthérien de veiller sur les écoles, surtout dans la marche électorale, et de faire un règlement à cet effet. En 1763, avant la paix, il adressa au même consistoire huit maîtres d'école qu'il choisit et engagea en Saxe, et ordonna de les placer de manière qu'ils pussent servir d'exemple. Il ordonna aux habitants de la campagne d'envoyer les enfants à l'école

deux jours par semaine en été, et tous les jours dans les autres saisons; avec ordre aux pasteurs d'y veiller, et de lui adresser tous les mois un rapport à ce sujet.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS DANS LE TOME QUATRIÈME.

	Page
Frédéric et son gouvernement civil et militaire. .	1
Gouvernement civil de Frédéric.	3
De la justice.	7
Des affaires étrangères.	37
Du grand directoire.	47
Des finances.	64
Gouvernement militaire.	138
Le général Ziethen.	285
Le feld-maréchal Mœllendorff.	292
Le général Brasseur.	296
Le général Ramin.	299
Le général Lentulus.	303
Le général d'Anhalt.	308
M. de Pirch.	310
Remarques sur l'ouvrage de Mirabeau, intitulé : *De la monarchie prussienne*.	322

FIN DE LA TABLE DU TOME QUATRIÈME.

University of California
SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
405 Hilgard Avenue, Los Angeles, CA 90024-1388
Return this material to the library
from which it was borrowed.

REC'D LD-URL
DEC 14 1994
JAN 19 1995

THE LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
LOS ANGELES

DD
404
T34f
1827
v.4

Thiébault -
Frédéric-le-
Grand.

[redacted]

UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 000 229 265

DD
404
T34f
1827
v.4

Univers
Sout
Lib